FORQUET,
Quai Voltaire, 1.
Tient la Librairie ancienne et moderne, fait la commission. Paris

DC130.M76P4

PROPERTY OF THE 2647 8 8

Public Library of the City of Boston

Added October, 14. 1837. No. 18583

Ng3b

Ce Livre est à
Monsieur Francoeur
fils. Je prie ma Soeur
La Luy remettre

Dans le Séjour de la Contrainte
Je sçûs garder ma liberté;
Exemp d'Ambition, de foiblesse, et de Crainte
Même en parlant aux Rois je dis la verité.

LA VIE
DE MONSIEUR LE DUC DE
MONTAUSIER
PAIR DE FRANCE,
GOUVERNEUR DE MONSEIGNEUR
LOUIS DAUPHIN,
AYEUL DU ROY
A PRESENT REGNANT.

Ecrite sur les Mémoires de Madame la Ducheſſe d'Uzès ſa fille.

*Par N****

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez { ROLLIN, Quay des Auguſtins, à la deſcente du Pont S. Michel, au Lion d'or.
GENNEAU, ruë ſaint Jacques, à l'Image ſaint Pierre.

M. DCC. XXIX.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

18583

A

MONSEIGNEUR

LE DUC D'UZÉS,

PREMIER PAIR DE FRANCE, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de Saintonge & d'Angoûmois.

MONSEIGNEUR;

L'Ouvrage que j'oſe vous préſenter vous appartient par

tant d'endroits, que je ſerois forcé de vous l'offrir par juſtice, quand je n'y ſerois pas engagé par reconnoiſſance. Le ſang de Monſieur le Duc de Montauſier coule dans vos veines : Son illuſtre Fille vous donna le jour; & c'eſt ſur les précieux mémoires qu'elle a tracez de ſa propre main, que vous avez bien voulu me charger d'écrire la Vie de ce grand Homme. Heureux ſi j'ai pû mettre dans tout leur jour les vertus admirables, que la Fille avoit héritées du Pere, & qu'elle a tranſmiſe elle-même à ſa poſterité ! Plus heureux ſi vous daignez, MONSEIGNEUR, recevoir cet Ouvrage

comme une marque de la vive reconnoissance que je vous dois, pour les bontez dont vous m'avez honoré jusqu'à présent ! Cet essay de ma plume pourra m'attirer des Censeurs ; mais je me flatte que votre Nom les rendra plus indulgents à mon égard, & que le Public fera grace à un Ouvrage entrepris par votre ordre, composé sous vos yeux, & qui paroît sous vos auspices. Quoiqu'il en soit, j'aurai toujours lieu de me féliciter, si j'ai atteint le but principal que je me suis proposé dans mon travail, qui est de plaire à votre illustre Maison, & de faire éclatter autant qu'il

eſt en moi le zéle ſincére, & le profond reſpect avec lequel je ſuis,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, N. ***

PREFACE.

CET Ouvrage n'eſt point celui qui fut promis au Public il y a quelques années dans le Journal de Trévoux, & que l'on annonça l'an paſſé comme prêt à paroître. Je donne quelque choſe de plus, que ce que l'on avoit fait eſpérer. C'eſt ici la Vie de M. le Duc de Montauſier, & non pas de ſimples *Memoires pour ſervir à ſon Hiſtoire.* On me diſpenſera de rendre compte des raiſons qui ont engagé les perſonnes intéreſſées à me charger de l'éxecution d'un deſſein dont un autre étoit déja ſaiſi ; & je crois qu'il me ſuffira d'apprendre au Lecteur, que cet Ouvrage eſt ſeul reconnu par ces perſonnes, & que tout autre ſur le même ſujet, ne ſeroit pas adopté. Si je parle avec tant d'aſſurance, on doit penſer que

je n'appréhende pas d'être démenti.

Le nom de M. le Duc de Montausier est si célébre, & sa réputation si répanduë, que sa Vie ne sçauroit être que très-favorablement reçûe de quiconque a du goût pour la vertu. Son amour pour les sciences, & la protection qu'il donnoit aux Sçavans, font espérer que toutes les personnes qui cultivent les lettres, verront avec plaisir le détail des sentimens & des actions d'un homme qui fut un second *Mecène*, sous un second *Auguste*. Enfin on se flatte que les Grands & les Seigneurs de la Cour liront avec quelque satisfaction la Vie d'un Héros, qui dans les rencontres les plus périlleuses, & dans les emplois les plus difficiles, montra toujours une valeur, une fidelité, & une grandeur d'ame extraordinaires. Peut-être même que si ce Livre, par un bonheur, qu'on n'ose se promettre, tomboit entre les mains du jeune Monarque qui nous gouverne avec tant de sagesse & de gloire,

il ne pourroit refuſer ſon eſtime à celui qui eut l'honneur d'élever ſon Auguſte Ayeul, & qui inſpira à ce grand Prince cette pieté, cette affabilité, cette inclination bienfaiſante, & mille autres vertus, que nous admirons dans un Roi, à qui il les a tranſmiſes avec ſon ſang.

La ſource où j'ai puiſé la plus grande partie des faits qui font le corps de cet Ouvrage, eſt un écrit de Madame la Ducheſſe d'Uzés, fille unique & héritiére de M. le Duc de Montauſier. Cet écrit n'eſt véritablement qu'un mémoire abondant pour les choſes, mais peu exact pour les circonſtances & les dattes. Il a donc fallu pour mettre de l'ordre dans la narration, & placer chaque fait en ſon lieu, conſulter tous les monumens qui nous reſtent du tems où vivoit M. de Montauſier. Cette récherche a été également avantageuſe au Pere & à la Fille, en faiſant voir que la Fille, lors même qu'elle loüe ſon Pere,

ne s'écarte jamais de la plus exacte sincérité.

Je n'ai rien négligé pour faire part au Public de tout ce qui pouvoit faire mieux connoître le grand homme dont j'écrivois la Vie. J'ai parcouru les meilleurs Mémoires que nous ayons sur le regne de Louis le Grand, les nouvelles ou les Gazettes du tems, les Epîtres & les Préfaces des Commentaires à la Dauphine, les Eloges funébres que M. Fléchier a consacrés à la mémoire de M. & de Madame de Montausier. Je ne m'en suis pas tenu là, j'ai eu recours aux lumieres des personnes vivantes, que j'ai sçû être en état de contribuer à la perfection de mon Ouvrage, & je puis assurer, que s'il n'a pas atteint à celle qu'on y désireroit, ce n'est pas au moins faute de diligence, ou de bonne volonté de ma part.

Dans l'état où il est, j'ai pourtant lieu d'espérer qu'il donnera de M. de Montausier une juste idée, & qu'il

effacera celle qu'on en auroit pû concevoir sur des portraits peu fidelles. On y trouvera sur tout la réfutation indirecte de ce que l'Auteur du *Segresiana* a eu l'audace d'inférer dans son livre, que *M. de Montausier étoit un homme de fortune, qui s'étoit élevé sans merite.* On y verra un homme illustre par l'antiquité de sa noblesse se signaler dès ses premieres années par des actions éclatantes de valeur; mériter par ses services les honneurs militaires; verser son sang, & exposer sa vie pour les intérêts de son Roy & de sa patrie, se sacrifier pour la défense, & le salut des peuples confiez à ses soins, & attendre cependant assez long-tems les récompenses dont il s'étoit rendu digne.

Le simple récit de la maniere dont le feu Roy, ce Prince si équitable & si éclairé, le choisit pour être Gouverneur de M. le Dauphin, est suffisant pour confondre l'ignorance ou la mauvaise foi d'un Ecrivain obscur,

qui sous un nom emprunté, ose lancer les traits d'une satyre calomnieuse contre un Seigneur également respectable par son rang & par sa vertu. La passion de cet Auteur étoit bien aveugle, puisqu'elle ne lui laissoit pas voir le tort qu'il faisoit à celui-là même, dont il prétendoit rapporter les sentimens & les discours. Où est en effet la probité de M. de *Segrais*, si après avoir donné à M. le Duc de Montausier les plus magnifiques loüanges dans ses *Eglogues*, il le déchire impitoyablement dans ses entretiens particuliers avec M. Foucault ? J'aurois dû peut-être moins insister sur un libelle, qui fut flétri dès sa naissance; si je ne sçavois que les satyres & les calomnies, malgré toutes les précautions que l'on peut prendre, se répandent aisément, & trouvent toujours des gens malins, ou crédules, portés à y ajoûter foy sans aucun examen.

Quelques personnes avoient sou-

haité que je m'étendiſſe ſur les preuves de la nobleſſe de M. de Montauſier ; mais outre que je ne ſuis point au fait des Généalogies, j'apprens que celle de M. de Montauſier ſera à la tête du nouveau volume que le R. P. *Simplicien*, continuateur du P. *Anſelme*, ſe diſpoſe à mettre au jour. Sans rien entreprendre ſur les droits d'un Auteur dont je reſpecte les lumieres, je me contenterai de dire ici en peu de mots, que la Maiſon de Sainte Maure compte plus de ſix cens ans d'antiquité ; que les Seigneurs de ce nom ſe ſont toujours diſtinguez par leur courage, & leur probité ; qu'ils ont été dans tous les tems revêtus des premiers emplois de la milice, & que *Guillaume de Sainte Maure*, qui avoit pris le parti de l'Egliſe, fut élevé par *Philippe de Valois* à la dignité ſuprême de la Robe. J'ajoûterai que cette Maiſon ſi noble par elle-même, s'eſt d'ailleurs ſoutenue par ſes alliances avec les familles les plus diſtinguées du

Royaume ; que celle de Montauſier entr'autres lui donna, il y a plus de trois ſiécles, une nouvelle ſplendeur, en y portant de grands biens & un nom des plus illuſtres ; que la branche de ce nom s'eſt glorieuſement perdue dans la maiſon d'Uzés, dont on connoît aſſez la grandeur, & qu'enfin la branche de *Sainte Maure* s'eſt perpétuée & ſubſiſte encore dans des Seigneurs qui ſoutiennent ſous nos yeux toute la gloire de leurs ancêtres.

A l'égard du ſtile que j'ai employé en écrivant cet Ouvrage, je crois que ce ſeroit exciter la cenſure, que de vouloir le juſtifier par avance. Je dirai ſeulement que j'ai pris celui que j'ai jugé le plus convenable au ſujet, & que je n'en ai point rejetté certains ornemens, dont il n'y a que les grandes Hiſtoires, qui puiſſent ſe paſſer. Dans la vie d'un particulier tous les faits ne ſont pas également frappans ; & ce n'eſt que par le ſecours d'un

ſtile élevé, que les petites choſes peuvent figurer avec les grandes.

Je dois avertir ici que cette Vie n'eſt point, ce qu'on appelle Panégyrique; je fais profeſſion d'y dire la vérité; & l'on s'appercevra que ſi je cherche à faire briller les vertus de M. de Montauſier, je ne déguiſe pas ſes défauts.

Il faut dire un mot auſſi des fameuſes *Maximes*, que ce grand homme inſpiroit à M. le Dauphin, & dont on trouvera ici l'abregé. On ſongeoit d'abord à en faire un Recueil ſéparé, & un Ouvrage à part; mais la difficulté de mettre en œuvre des matériaux de cette nature, & la crainte de ne pas réüſſir même après un long travail, ont fait changer de deſſein. On s'eſt contenté de ramaſſer les Maximes les plus belles, & de les inſérer dans la ſuite de la narration. Il y en a aſſez pour donner une grande idée de la maniére dont M. de Montauſier formoit l'eſprit & le cœur de

ſon auguſte éleve, & trop peu pour cauſer de l'ennuy aux Lecteurs, même les moins curieux de morale.

Je ne ſçai ſi la délicateſſe de notre ſiécle ne ſera point bleſſée de voir un homme de Cour loüé ſouvent pour ſa piété & ſa Religion ; mais je déclare qu'en ce point, je n'ai fait preſque que copier le *Memoire* de Madame la Ducheſſe d'Uzés, & que d'ailleurs je n'ai pas crû que pour plaire davantage à un petit nombre de perſonnes, je duſſe retrancher de la Vie de M. de Montauſier, ce qui peut le rendre encore plus eſtimable & plus digne de vénération, aux yeux de tous les honnêtes gens.

LA VIE DE M. LE DUC DE MONTAUSIER.

LIVRE PREMIER.

SI la gloire des hommes dépendoit uniquement de la grandeur de leur origine il y en auroit peu qui dans une condition privée, puſſent tirer de leur naiſſance un plus vif éclat que M. le Duc de Montauſier. Il naquit le 6. jour d'Octobre de l'année 1610. &

fut le second fils de Leon de Sainte-Maure, Baron de Montausier, & de Marguerite de Chateaubriant, tous deux sortis des plus illustres maisons de la Bretagne & de la Touraine. On ne dispute en effet ni à l'une ni à l'autre cette antiquité respectable qui remonte jusqu'aux siecles les plus reculés, & qui rend la noblesse d'autant plus authentique, qu'il est plus difficile d'en trouver la source. Mais les qualitez du cœur & de l'esprit surpassoient encore les avantages de la naissance dans le Baron de Montausier, & dans Mademoiselle de Chateaubriant. L'un réünissoit en sa personne toutes ces nobles qualitez qui accompagnent d'ordinaire une illustre origine. L'autre faisoit briller en elle ces graces & ces vertus dont l'alliance est si rare; & qui font regarder avec admiration les personnes dans qui elles se trouvent heureusement rassemblées. Un mariage que l'inclination avoit formé sans aucune vûe d'interêt, promettoit aux

deux Epoux une ſuite de beaux jours, lorſqu'une mort précipitée vint les ſéparer pour jamais. Le Baron de Montauſier mourut dans la force de l'âge, & laiſſa une épouſe tendrement cherie, accablée de la plus vive douleur, & chargée de l'éducation de trois enfans qui leur reſtoient; ſçavoir Hector, qui comme aîné de la maiſon prit le nom de ſon pere; Charles dont j'écris la vie, qu'on appelloit Marquis de Salles, & Catherine qui fut mariée d'abord au Marquis de Lenoncourt, & en ſecondes nôces au Marquis de Laurieres de la maiſon de Pompadour, dont ſon fils devint le Chef.

Madame de Montauſier avoit toutes les qualitez qui font le caractere de la femme forte, une ame élevée, des ſentimens nobles, une fermeté & un courage au-deſſus de ſon ſexe, une vertu ſolide & conſtante qui ne ſe dément jamais. Demeurée veuve à l'âge de vingt-cinq ans, elle oublia qu'étant jeune, belle & d'une condition

élevée, elle pouvoit encore goûter pendant long-temps les douceurs de la vie; elle fit de tous ces avantages si précieux aux Dames, un genereux sacrifice, & se consacra toute entiere à l'éducation de ses enfans. Pour écarter tout ce qui eût pû la distraire de cette occupation essentielle aux yeux d'une mere Chrétienne, & pour rétablir par une sage œconomie les affaires de sa famille, que l'inclination genereuse & liberale de son époux, avoit considérablement dérangées; elle résolut de s'ensevelir, pour ainsi dire, toute vivante dans une de ses terres; elle se défit de tous ses équipages, & ne garda que les Domestiques les plus nécessaires; elle vendit ses pierreries & même ses habits pour acquitter les dettes de son mari; & se réduisit à ne plus faire servir sur sa table que les mets les plus communs, & à ne s'habiller que d'une simple robe de laine qu'elle filoit elle-même. Heureuse si tant de vertus eussent été animées par la vraye Foy!

mais elle avoit eu le malheur, auſſi-bien que M. le Baron de Montauſier, de naître, & d'être élevée dans la Religion Proteſtante ; funeſte heritage qu'elle ne tranſmit que trop fidellement à ſes enfans.

Dès que ſa douleur fut un peu rallentie, & que ſes affaires commencerent à ſe débroüiller, Madame de Montauſier travailla tout de bon à cultiver les tendres plantes qui lui étoient confiées. On ne ſçauroit dire juſqu'où deſcendoit ſa tendreſſe ; toujours attentive à ce qui pouvoit retarder ou avancer le fruit de ſes ſages inſtructions ; elle mettoit en uſage tous les innocens artifices d'un zele éclairé & induſtrieux, pour corriger les défauts, ou pour cultiver les vertus naiſſantes de ſes éleves. Elle trouva dans le Marquis de Salles des obſtacles plus grands que dans les autres. Cet enfant d'un naturel vif & tout de feu, avoit de la peine à s'aſſujettir à une diſcipline exacte, & il fal-

loit ſouvent que la mere employât la ſeverité pour le ramener dans la route d'où ſon humeur impetueuſe le faiſoit ſortir de temps en temps.

Il faut avouer cependant que la prévention entroit pour quelque choſe dans la conduite de cette illuſtre veuve à l'égard de ſes enfans. Un certain amour de prédilection qui lui faiſoit découvrir dans ſon aîné juſqu'aux plus imperceptibles avantages du corps ou de l'eſprit, cachoit ſouvent à ſes yeux les bonnes qualitez de ſon cadet, que les perſonnes moins prévenües ne croyoient ni moins aimable, ni moins eſtimable que ſon frere. C'eſt ce qu'en penſoit entr'autres la fameuſe Comteſſe de Braſſac, ſœur du Baron de Montauſier, qui fut depuis Dame d'honneur de la Reine Anne d'Autriche. Cette Dame pour adoucir la douleur qu'elle reſſentoit de n'avoir point d'enfans, demanda à ſa belle-ſœur le plus jeune de ſes neveux, & ſe chargea de l'élever auprès d'el-

le : elle obtint ce qu'elle deſiroit. Jamais perſonne ne fut plus en état de donner à un jeune homme, ces principes de politeſſe qui ſont neceſſaires pour réuſſir dans le monde. Elle auroit pû même tenir lieu au jeune Marquis du maître le plus habile dans les langues ſçavantes, que ſon inclination & ſon eſprit pénétrant lui avoient fait apprendre à elle-même, ſans maître, ſeulement en aſſiſtant aux leçons de ſes freres. Mais la capacité ne ſuffit pas toujours dans ceux qui ſe chargent de l'éducation d'un enfant ; il arrive d'ordinaire qu'une molle indulgence rend inutiles les plus beaux talens. Et c'eſt ce qui arriva en effet au Marquis de Salles. Son extrême jeuneſſe, ſa vivacité, ſes manieres pleines d'agrément, ſes ſaillies ingenieuſes, ſa contenance aiſée & hardie gagnerent le cœur de la Comteſſe, & encore plus celui du Comte ſon époux. Une affection outrée prit la place d'une ſage amitié,

& par une complaiſance que la tendreſſe ſeule pourroit excuſer. Ces deux perſonnes ſi propres à former un cavalier parfait, laiſſerent à un neveu trop cheri toutes ſes imperfections.

Une fiévre aſſez violente dont l'enfant fut alors attaqué, ne contribua pas peu à authoriſer l'indulgence avec laquelle on le traitoit, & engagea ſa mere à le venir voir. Elle apperçut avec douleur le peu de progrès qu'il avoit fait dans une ſi excellente école; elle fut ſurpriſe de le trouver dans l'ignorance des premiers élemens de ſa langue maternelle, & plus fâchée encore de le voir accoutumé à ſuivre en tout ſes penchans, & diſpoſé à ne pas ſouffrir patiemment ceux qui prétendroient s'y oppoſer. Elle diſſimula ſon chagrin, & réſolue à ne pas permettre que les eſperances qu'elle avoit conçues de ſon fils, malgré ſes préventions, s'évanoüiſſent faute d'une éducation convenable, elle le retira

des mains d'un oncle & d'une tante qui l'adoroient, & le rejoignit à ſon aîné. Le changement de diſcipline ne fut pas long-temps ſans produire dans le jeune Marquis un changement conſiderable. Semblable à un Jardinier induſtrieux, qui pour rendre un arbre fertile, coupe & retranche toutes les branches ſuperflues; Madame de Montaufier s'arma d'une rigueur ſalutaire envers ſon cadet, & pour lui faire prendre un bon pli s'étudia à contredire en tout ſes inclinations. Par une conduite toujours ferme, & que les agrémens de l'enfant ne purent jamais déconcerter, elle le forma de bonne heure à la fatigue & au travail, à ſouffrir ſans ſe plaindre le froid & le chaud, à courir à pied, à monter à cheval, à manger les choſes mêmes pour leſquelles il témoignoit le plus de répugnance, à fuir avec horreur le plus léger menſonge, à ne ſe laiſſer jamais vaincre par la douleur, & à retenir des larmes,

qu'elle arrache quelquefois aux plus intrépides.

Le jeune Marquis profita si bien de ces leçons, qu'à l'âge de dix ans il promettoit déja cet homme vrai, qui devoit être l'ennemi irréconciliable de la flatterie & du mensonge. Cet homme d'une probité inébranlable, qui dans les occasions les plus délicates devoit garder une fidelité constante à son Roy & à ses amis; ce guerrier infatigable qui devoit conserver sa tranquillité au milieu des plus affreux périls; ce héros enfin qui devoit se signaler dans les combats, par des exploits d'une valeur inoüie. Il est vrai qu'on ne voyoit point alors en lui ce goût pour les sciences & les beaux arts, qui le rendirent dans la suite semblable à l'Illustre Romain, qui sous l'Empire d'Auguste étoit aussi distingué par son esprit & sa science, que par la protection éclatante dont il honoroit les sçavans. Naturellement ennemi de

la sujetion & de la contrainte, il avoit lassé la patience des Maîtres qu'on lui avoit donnez, & sa mere fut seule capable de le dompter. Elle voulut bien s'abaisser jusqu'à lui montrer à lire elle-même, & elle eut la consolation de voir que ses soins étoient plus heureux que ceux des autres. Elle commençoit à se flatter que son cadet marcheroit bien-tôt sur les traces de son aîné, qui sous la conduite d'un Précepteur habile faisoit de grands progrès, lorsqu'elle fut obligée de le perdre encore de vûë pour quelque temps, & de l'accorder une seconde fois aux vœux empressez du Comte de Brassac. Il fit les délices du Comte & de la Comtesse son épouse, pendant quelques mois qu'il resta auprès d'eux; mais Madame de Montausier n'avoit garde de prolonger davantage un plaisir dont les effets avoient déja été si contraires au bien solide de son fils.

Le desir de perfectionner ses

enfans, lui fit prendre la réſolution de les mettre dans un collége, perſuadée que l'émulation qu'inſpire naturellement la multitude des concurrens dans les Academies publiques, fait ſur de jeunes cœurs une impreſſion
1621. bien plus efficace que les exercices obſcurs de l'éducation particuliere, où, comme l'on combat ſans Rival, on eſt victorieux ſans gloire, & vaincu ſans confuſion. Sedan étoit alors la plus floriſſante école du parti Huguenot en France; pluſieurs Maîtres en réputation * dans la Secte y enſeignoient les Langues ſçavantes, & la Théologie Calvinienne ſous la protection des Princes de Sedan, qui après avoir été par le malheur des temps les appuis de l'erreur, ſont devenus, & ſe font gloire d'être encore aujourd'hui de zelez défenſeurs de la verité. Ce fut là que Madame de Montauſier envoya ſes deux fils, eſperant qu'outre les progrès qu'ils y pourroient faire dans les ſciences, ils

Le Maître de Mſſ. de Ste Maure fut le fameux Miniſtre du Moulin

y apprendroient à fond les Dogmes de ſa Religion, pour qui elle leur avoit inſpiré un zele extraordinaire. Ni la longueur du chemin, ni la rigueur de la ſaiſon ne purent l'engager à differer leur départ; charmée au contraire de trouver une occaſion de leur faire eſſuyer la fatigue à laquelle elle vouloit les accoutumer, elle les fit partir bruſquement pour un voyage de près de deux cens lieües à cheval, & dans le milieu de l'hyver, accompagnez de leur Précepteur, & de deux domeſtiques.

Les deux freres ne furent pas long-temps à Sedan ſans ſe diſtinguer l'un & l'autre par cette fineſſe d'eſprit, & ces manieres nobles qui ſont propres des perſonnes bien nées, dans qui l'éducation releve les dons de la nature. Le Marquis de Montauſier toujours appliqué aux exercices du College avançoit conſiderablement dans la carriere littéraire, tandis que ſon cadet toujours rétif à une étude

qui captivoit ſa vivacité, ne faiſoit que de mediocres progrès ; encore les devoit-on moins à un travail volontaire, qu'à la rigueur, & à la fermeté de celui qui étoit chargé de veiller ſur ſa conduite. Enfin ce que l'on ne pouvoit obtenir par cette voye, d'un eſprit naturellement élevé au-deſſus de toute crainte, ſe fit de ſoi-même au moment qu'on s'y attendoit le moins. Les ouvrages d'un vieux Poëte François lui étant par hazard tombez entre les mains, il les lut d'abord ſans aucun goût ; mais je ne ſçai quel feu caché ſous un langage à demi barbare, échauffa inſenſiblement ſon imagination ; & lui fit ſentir le plaiſir & l'utilité que l'on peut retirer d'une étude aſſiduë. Cette premiere ouverture fut ſuivie des plus heureux ſuccès ; le jeune Marquis ne ſe laſſoit plus du travail ; il cherchoit chez ſes camarades tous les livres qui lui manquoient, & il devoroit ſur tout les Poëtes, qu'il trouvoit ſous ſa main.

Charmé des graces & des beautez de la Poëſie, il conçut l'envie d'imiter celles qu'il avoit devant les yeux, & bien-tôt il alla plus loin qu'on ne le ſouhaitoit. La fureur Poëtique ſembla s'emparer de ſon eſprit; il ne prenoit de plaiſir qu'à lire, à entendre, & à faire des Vers; il réuſſit même ſi bien dans ce genre de compoſition, qu'en peu de tems il ſe vit en état d'égaler quelquefois les plus parfaits modeles. L'innocente paſſion qu'une jeune perſonne de Sedan fit naître alors dans ſon cœur, excita encore ſon ardeur pour la Poëſie; au reſte cet attachement n'avoit rien de groſſier, & en lui inſpirant pour les Dames cette politeſſe qu'il conſerva toujours, il ne l'empêcha point de s'appliquer aux choſes les plus ſérieuſes.

La fauſſe Religion dans laquelle il avoit eu le malheur de naître, étoit le plus cher objet de ſes refléxions & de ſon étude. Il s'en inſtruiſoit avec ſoin, en diſputoit avec chaleur contre

les Catholiques, & l'on voyoit avec ſurpriſe un Cavalier de quatorze ou quinze ans, auſſi zelé pour les intérêts de la ſecte que les plus vieux Miniſtres. Son zele étoit ſi vif, ou plûtôt ſon entêtement ſi déplorable qu'il alloit juſqu'à lui faire verſer des pleurs, lorſqu'il apprenoit quelque choſe de déſavantageux au Party. Par cette fidelité & par une ſageſſe également rare dans un âge ſi peu avancé, il s'étoit attaché ce qu'il y avoit à Sedan de plus eſtimable, & de plus diſtingué, ſoit par la ſcience, ſoit par la probité; bien différent de la plûpart des jeunes gens, le Marquis de Salles recherchoit avec empreſſement l'entretien des perſonnes que l'experience & la capacité mettoient au-deſſus de lui; il les conſultoit avec confiance, les écoutoit avec docilité, & les reſpectoit ou comme ſes Maîtres, ou comme ſes Peres. Ce n'étoit point ſur l'éclat de la naiſſance, ou de la fortune qu'il meſuroit ſon eſtime & ſon amitié;

tié ; la vertu & la ſcience en étoient l'unique régle ; tous ceux dans qui l'une & l'autre ſe rencontroient devenoient ſes amis, fuſſent-ils d'une condition fort inférieure à la ſienne. Son amitié fondée ſur des principes ſi ſolides ne connut jamais de refroidiſſement, & dans la ſuite de ſa vie il montra à ſes anciennes connoiſſances, dans toutes les occaſions où il put leur être utile, qu'il en avoit toujours chérement conſervé le ſouvenir. Mais cette bonté de cœur ſe ſignala principalement envers ſon frere, avec lequel il fut toujours uni plus étroitement encore par les nœuds d'une amitié tendre, que par les liens de la nature & du ſang. Madame de Montauſier prévenuë diverſement, comme je l'ai obſervé à l'égard de ſes deux fils, les traitoit auſſi avec une différence que tout le monde remarquoit, excepté celui qui y étoit le plus intereſſé. Elle prenoit un ſoin égal de leurs études & de leurs mœurs ;

mais elle leur faiſoit une diſtribution fort inégale de ces récompenſes, & de ces douceurs ſi propres à exciter la jeuneſſe à bien faire, & à continuer lorſqu'elle fait déja bien. Il ne dépendoit que du Marquis de Salles d'entrer dans ces ſentimens d'envie, que les Parens n'occaſionnent que trop ſouvent par d'injuſtes prédilections. Mais non, ſon ame grande & généreuſe fut toujours inacceſſible aux atteintes d'une baſſe jalouſie, & d'ailleurs ſon frere n'abuſant jamais de la ſuperiorité qu'on ſembloit l'autoriſer à prendre ſur ſon cadet, rien ne fut capable de diviſer leurs cœurs, ni de troubler une union ſi rare, & miſe à une telle épreuve. Lorſque la différence de l'âge engagea leur mere à les ſéparer, & à faire paſſer ſon fils aîné des exercices du College à ceux de l'Academie, le cadet le vit partir avec un regret ſincere, & ſans être jaloux de l'état plus libre où ſon frere alloit entrer, il enviſagea unique-

ment la peine qu'alloit lui cauſer l'abſence de la perſonne qu'il aimoit avec le plus de tendreſſe. Pendant que ſon aîné brilloit dans la Capitale du Royaume par un train & un équipage proportionné à ſa qualité, le Marquis de Salles acheva à Sedan le cours de ſes études, dont rien ne put le diſtraire, que le deſir de ſçavoir des nouvelles de ce frere chéri, & le plaiſir qu'il reſſentoit en apprenant ſes ſuccès.

En effet, le Marquis de Montauſier reçût dans le monde, dès qu'il y parut, l'accüeil favorable que meritoient ſa naiſſance, ſa bonne mine, & ſes talens; il réuſſit parfaitement dans les exercices de l'Academie, & s'étant mis en peu de tems en état d'en faire uſage pour le ſervice de ſon Prince, il n'attendoit que l'occaſion de ſignaler ſon courage, & ſa capacité prématurée pour le métier des armes. Il n'avoit encore que vingt-un an, lorſque la guerre excitée en Italie

au ſujet de l'inveſtiture du Duché de Mantouë, que l'Empereur refuſoit au Prince de Gonzague, allié de la France, lui préſenta cette occaſion qu'il ſouhaitoit avec tant d'ardeur. Dom Gonçalés de Cordouë General des armées Eſpagnoles, ayant mis le ſiege devant Cazal, dont le Duc de Mantouë avoit confié la garde aux François ; M. le Marquis de Montauſier réſolut de ſe jetter dans la Place en qualité de volontaire, afin de partager la gloire & les perils de ſes Compatriotes qui s'y trouvoient enfermez. Il partit de Paris dans ce deſſein, & s'avançoit à grandes journées vers le terme de ſes déſirs, lorſque la petite verole l'arrêta en Suiſſe par où il avoit pris ſon chemin. A peine fut-il hors de danger, que le viſage encore tout couvert des marques de la cruelle maladie à laquelle il venoit d'échapper, il ſe rendit à Mantouë. Il y trouva pluſieurs François de qualité, que la

Fevrier 1628.

difficulté d'entrer dans Cazal retenoit dans une inaction qui les affligeoit; mais le Marquis que ni les difficultez ni les dangers ne rebutérent jamais, prit pour guide un Cordelier du Païs & déguiſé lui-même ſous un habit pareil à celui de ſon Compagnon, malgré les chaleurs de l'Eſté qui ſont exceſſives dans ces climats, & ſans égard à la foibleſſe que lui avoit laiſſé ſa maladie, il traverſa à pied tout le Païs ennemi, & ſe jetta heureuſement dans Cazal. Il y fut reçû avec la joye & l'applaudiſſement qui étoient dûs à une ſi belle action. Le Marquis de Beuvron qui commandoit dans la Place, ne douta point qu'une valeur pareille ne lui fût d'un grand ſecours par l'émulation qu'elle alloit inſpirer, & ne contribuât à faire échoüer l'entrepriſe des Eſpagnols. L'eſtime & l'amitié qu'il avoit pour Montauſier l'engagea à s'en faire accompagner dans toutes les occaſions où il y avoit du péril à eſſuyer, & de l'honneur à

acquérir. Le Marquis répondit toujours parfaitement à la haute idée qu'on avoit conçûë de lui ; par tout il montra une ſageſſe, une vigilance, & une intrépidité qui le faiſoient déja regarder comme un Général accompli. De ſorte qu'à la mort de Beuvron, qui fut malheureuſement tué dans une ſortie, les Bourgeois, les Soldats, & les Officiers de la garniſon d'un commun accord, élûrent le jeune Montauſier pour leur Chef, en attendant que la Cour de France en eût autrement ordonné. Un choix ſi extraordinaire ne fit point de jaloux, & ne ſervit qu'à augmenter l'eſtime qu'on avoit déja pour le nouveau Commandant. Pendant qu'il remplit un Emploi ſi honorable, chaque journée fut ſignalée par de nouvelles marques de ſa capacité & de ſon courage. Toujours alerte & infatigable, il ne ceſſa d'inquieter les Aſſiegeans par des ſorties frequentes & par des combats preſque continuels ; il

ſçut faciliter l'entrée des vivres dans la Place, que le General Eſpagnol deſeſpéroit déja de prendre autrement que par famine ; enfin par la défenſe la plus vigoureuſe, & la plus opiniâtrée qu'on vit jamais, il donna le tems au Roy, qui aſſiegeoit pour lors la Rochelle, de ſoumettre cette Ville révoltée, de venir à la tête de ſes Armées triomphantes forcer le pas de Suſe, & faire enſuite lever aux Ennemis le Siege de Caſal, après un an entier perdu devant cette Place. Louis XIII.

Cependant le Marquis de Salles avoit quitté Sedan à ſon tour, & ſuivi ſon frere à Paris pour ſe diſpoſer à le ſuivre bien-tôt dans le chemin de la gloire. Il s'étoit beaucoup formé depuis qu'il avoit été éloigné de la maiſon maternelle ; il avoit la taille bien priſe, la tête belle, les yeux vifs & pleins de feu, l'air grand & noble, les manieres polies, & l'eſprit infiniment plus cultivé que la plûpart des jeunes gens de ſon âge ; à ces talens

naturels & acquis, il joignit une application ſérieuſe aux exercices de l'Académie, qu'il regardoit comme des devoirs indiſpenſables de ſon état, & dans leſquels il ſe faiſoit un point de conſcience de ſe rendre le plus parfait qu'il lui ſeroit poſſible. Par une conduite ſi différente de celle de ſes premieres années, il regagna la tendreſſe que la Marquiſe ſa mere avoit crû devoir lui refuſer, ou pour mieux dire lui cacher juſqu'alors ; elle ne put differer plus long-tems à témoigner à ſon cadet un amour égal à celui qu'elle avoit fait paroître pour ſon aîné, & elle comprit l'injuſtice qu'il y auroit à ne pas partager également ſon cœur entre deux fils que tout le monde en jugeoit également dignes. On ne peut être plus ſenſible que le fut le Marquis de Salles au changement qu'il apperçut à ſon égard dans une mere qu'il aimoit tendrement, & dont il deſiroit avec ardeur de ſe voir aimé autant qu'il l'aimoit

l'aimoit lui-même. Cela ſeul auroit ſuffi à une ame auſſi généreuſe que la ſienne, pour le piquer de la plus vive émulation, quand les motifs de l'honneur, & encore plus ceux de la raiſon ne la lui auroient pas inſpirée. Mais à meſure qu'il avançoit en âge, on voyoit ſe développer en lui ces nobles ſentimens de droiture & de probité qui faiſoient ſon veritable caractere, & qui le portérent toujours à faire le bien uniquement parce qu'il étoit bien ; & ſon devoir, parce qu'il étoit ſon devoir. Devenu avare du tems, dont il avoit connu tout le prix, il ſçût tandis, qu'il en fut le maître, le partager & l'employer d'une maniere agréable & utile tout à la fois. Il aimoit les ſpectacles, & les compagnies ; mais il ne recherchoit dans les uns & dans les autres que ce qui pouvoit inſtruire, & polir les mœurs. Sa paſſion pour l'étude croiſſant de jour en jour, il paſſoit un tems conſiderable à lire les Ouvra-

ges d'eſprit anciens & modernes. La Poëſie & les Romans faiſoient ſon amuſement, & l'Hiſtoire ſon occupation. Comme il avoit l'eſprit ſolide il parcouroit légérement & ſans eſtime ces recits fabuleux d'actions chimeriques, dont le Héros, ſous une feinte vertu, laiſſe appercevoir les plus pitoyables foibleſſes, & qui après avoir promené le Lecteur au milieu d'une foule de fauſſes merveilles qui l'éblouiſſent pour un tems, le laiſſent enfin dans un vuide affreux. Au contraire il ne pouvoit ſe raſſaſier de l'Hiſtoire, parce qu'il ſentoit de quelle utilité il eſt de connoître ce que ſont les hommes, par leur veritables actions, & combien les exemples que préſentent à nos yeux les monumens des ſiecles paſſez, ſont plus efficaces pour nous toucher & nous perſuader, que les Allégories les plus ingenieuſes des Romans, ou que les plus beaux préceptes mêmes de la Morale.

Le plaiſir qu'il trouvoit dans la lecture ne lui donnoit point de dégoût pour celui qui ſe trouve dans les converſations & dans la ſocieté des hommes. Il cherchoit ſur tout à s'entretenir avec les perſonnes qui avoient la réputation d'être ſçavantes & vertueuſes ; c'étoit-là ſes compagnies de choix, au lieu qu'il ne ſe rencontroit dans les autres que par bienſéance & par neceſſité ; malgré ſa grande jeuneſſe il fut lié intimement dès ce tems-là avec un grand nombre d'hommes illuſtres dans la République des Lettres, qui ne trouvoient point de trop dans leurs doctes aſſemblées un jeune Cavalier, qui par ſon goût & ſon mérite leur promettoit un digne rival, & un généreux protecteur. Meſſ. Chapelain, Conrard, Suderi, les PP. de la Ruë. Rapin, Bouhours, &c.

Ces occupations tranquilles faiſoient le plaiſir du Marquis de Sables ; mais le doux repos dont il jouiſſoit dans le commerce des Muſes, ne fut que trop ſouvent interrompu par

le bruit de ces guerres, plus que civiles, qui malgré la ſévérité des Loix divines & humaines, ſacrifient à la vaine Idole du point d'honneur, le plus pur ſang d'un Etat; guerres funeſtes, qui dans le ſein même de la Paix privent la Patrie de ſes Défenſeurs, & plongent d'illuſtres familles dans le deüil & dans la triſteſſe.

La fureur des duels n'avoit point encore perdu en France les titres pompeux d'honneur & de bravoure, ſous leſquels elle avoit toujours ſéduit la Nobleſſe, & tout ce qui ſe piquoit d'avoir le cœur haut, & l'ame bien née. Le Marquis de Salles ne put éviter un mal qui ſe gagnoit par contagion, & dont on ſe faiſoit gloire d'être attaqué. Son amour pour la juſtice, ſa haine pour la médiſance, la fraude & la calomnie, ſon ardeur à ſoûtenir ſes ſentimens; ſur tout le principe malheureux dans lequel ſon naturel boüillant & ſa bravoure l'avoient mis, qu'il étoit juſte

de ſe battre pour empêcher l'injuſtice, & qu'il étoit plus court de défendre la verité par les armes que par les raiſonnemens ; tout cela l'engagea dans un grand nombre de combats ſinguliers, dont il ſortit toujours avec la gloire que le monde attache à ces ſortes de triomphes.

Au reſte, il ſçut garder des meſures & des regles au milieu même du déſordre ; jamais il ne prit de ſecond, & jamais il n'en ſervit à d'autres ; modeſte dans la victoire, il rendit juſtice à la valeur de ſes adverſaires ; toujours facile pour les accommodemens, il mettoit dans tout leur tort ceux qui refuſoient la réconciliation avant le combat ; n'abuſant jamais des avantages qu'il y avoit eus, il ſe faiſoit des amis tendres & affectionnez de ceux, que pour obéir aux Loix du monde, il avoit été forcé de traiter en ennemis. Cette modération ſi peu commune le préparoit à goûter un jour les principes

que le Chriſtianiſme oppoſe à ceux du point d'honneur ; on le verra après les premieres fougues de la jeuneſſe, ſe condamner lui-même ſur ce point, & laver de ſes larmes la tache que la paſſion des duels avoit, ſelon lui imprimée ſur ſa vie. Mais en attendant ces momens heureux, ſuivons-le dans les Armées, où il alla bien-tôt ſur les pas de ſon frere, acquérir une gloire infiniment plus digne des grandes ames, que celle qu'il avoit acquiſe dans ces combats défendus, qui ne produiſent aux combattans qu'une fauſſe gloire & des malheurs trop réels.

1630. La guerre s'étant rallumée en Italie, au commencement de l'année 1630. le Marquis de Salles paſſa les Alpes, & s'alla joindre à ſon frere, qui faiſoit alors ſa troiſiéme Campagne en ces quartiers, à la tête de ſon Régiment. La réputation que l'aîné s'étoit acquiſe dans le dernier Siege de Cazal, redoubla l'ardeur du

Cadet, & lui fit rechercher avec empreſſement l'occaſion de ſe montrer digne d'un tel frere ; elle ne tarda pas à ſe préſenter. Les Eſpagnols ayant aſſez fait connoître qu'ils en vouloient encore à Cazal, & qu'ils ſongeoient à réparer la honte que cette Place leur avoit déja cauſée ; M. de Toiras qui y commandoit pour le Roy, ſongea de ſon côté à la mettre hors d'inſulte. Il commença par jetter des troupes dans quelques poſtes peu fortifiez qui en faiſoient les avenuës, afin que le tems qu'employeroient les Eſpagnols à s'en rendre maîtres, lui ſervît à amaſſer des vivres & des munitions. Roſignan Place fort petite & incapable d'une grande réſiſtance, échut au Marquis de Montauſier ; Le Commandant connoiſſoit ſi bien la foibleſſe de ce Poſte ; qu'en le confiant au courage & à la vigilance du Marquis, il lui dit, que d'un autre il n'attendroit que trois jours de défenſe, mais que de lui, il en atten-

doit le double, sur-tout étant secondé par un frere qui montroit tant d'envie de lui ressembler. En effet le Marquis Spinola ayant attaqué Rosignan avec une puissante armée, les deux freres se défendirent avec tant de vigueur, qu'ils ne se rendirent que par une Capitulation honorable, aprés quatorze jours d'un Siege qui coûta aux ennemis plus de quinze cens coups de Canon, & la perte de quatre ou cinq cens hommes. Aprés avoir fait ses premieres armes dans une occasion si périlleuse, le Marquis de
23. Mai 1630. Salles entra avec son frere dans Cazal, où le General Espagnol mit enfin ce Siege fameux qui fut soûtenu si courageusement par les François.

Pendant le tems qu'il dura, on ne sçauroit dire toutes les marques de valeur qu'y donnerent chaque jour nos deux jeunes Héros : ils se presentérent toujours des premiers pour partager le danger des sorties, qui se faisoient presque tous les jours, & dans

leſquelles il n'y avoit point de quartier à attendre des Eſpagnols, dont le General diſoit tout haut, qu'il avoit ordre de nettoyer l'Italie de François. Le Marquis de Montauſier y fut dangereuſement bleſſé; & le Marquis de Salles accablé de fatigues y fut attaqué d'une fievre maligne, qui le mit à deux doigts de la mort; mais rien ne pouvoit rallentir ſon courage; il ſurmonta ſon mal, & ſans s'écouter, à peine fut-il hors de danger qu'il monta à cheval, & fit ce qu'on n'auroit pas exigé de ceux même qui joüiſſoient de la ſanté la plus parfaite. Le Commandant ayant reſolu de faire de nouvelles fortifications à la Place, tous les Officiers depuis le Duc de Mayenne troiſiéme fils du Duc de Mantouë juſqu'au dernier, ſe prêterent courageuſement à ce penible travail, & l'on peut penſer ce qu'eut à ſouffrir le Marquis de Salles dans un âge ſi tendre, de ces fatigues jointes aux ſorties fréquentes, & à

la diſette qui ſe faiſoit ſentir dans la Ville. Cependant toujours gay & content, il fit voir qu'il ne craignoit pas plus le travail que la mort. En effet pendant cette Campagne, & toutes les autres qui la ſuivirent ; la longueur & la difficulté des marches, le ſoleil, la pluye, les neiges, les mauvais logemens, le manque de vivres ne parurent jamais l'incommoder. Il s'étoit accoûtumé à la peine dès ſon enfance, & il s'étoit fortement perſuadé que comme pour bien commander, il faut ſçavoir obéir; auſſi pour ſçavoir épargner du mal aux Soldats, il falloit que les Officiers en euſſent beaucoup ſouffert eux-mêmes.

La Paix ayant enfin été renduë à l'Italie par la médiation du Pape, & par les ſoins du Seigneur Mazarini ſi connu depuis ſous le nom du Cardinal Mazarin, le Marquis de Salles revint en France recüeillir les loüanges que méritoient ſes premiers

Juin 1631.

exploits ; il fut quelque tems à Montauſier auprès de ſa mere, & vint paſſer à Paris le reſte du quartier d'hiver.

Il étoit peu exact à faire ſa Cour. La Religion qu'il profeſſoit lui donnoit lieu de craindre qu'un Proteſtant ne fût pas vû de bon œil, par un Roy & par un Miniſtre qui venoient de porter de ſi rudes coups à l'héreſie ; ſa droiture & ſa ſincérité naturelle qu'il portoit même quelquefois, juſqu'à cette franchiſe qui bleſſe, ne lui permettoit guéres de s'expoſer dans un lieu où la vérité ne ſe montre qu'en tremblant, & où le grand art de plaire, eſt celui de la déguiſer. Enfin ſon humeur guerriére lui faiſoit croire aiſément, que la belle maniere de faire ſa cour, eſt de procurer dans les combats la gloire du Prince, & le repos des peuples au riſque même de ſa vie. D'ailleurs ſon goût pour les belles Lettres que le tumulte de la guerre ne lui avoit point fait perdre,

Le Cardinal de Richelieu.

lui faiſoit trouver moins de charmes dans le Palais du Prince, & dans la converſation des Courtiſans, que dans ſon cabinet, ou dans les Aſſemblées des beaux Eſprits de ſon ſiecle ; En mettre quelqu'un au nombre de ſes amis lui paroiſſoit un bien plus précieux, que tout ce qu'il auroit pû eſpérer des arbitres de la fortune. Préoccupé de ces principes que l'expérience & la raiſon rectifiérent dans la ſuite, M. de Salles ſe montroit rarement au Louvre, & plus rarement encore au Palais Cardinal. Il ſe plaiſoit infiniment davantage dans la ſociété de Meſſieurs Conrard, & Chapelain, avec leſquels il fit connoiſſance dans ce tems-là, & dont il ne ſe ſépara qu'avec peine au retour du Printems.

Son Frere alla dans la Valteline & lui en Lorraine, dont le Comte de Braſſac avoit obtenu le Gouvernement après ſon Ambaſſade à la Cour de Rome. Le Marquis de Sal-

les fut fait Cornette de la Compagnie des Chevaux-Legers du Comte, & ſoûtint dans toutes les occaſions la réputation qu'il s'étoit déja acquiſe en Italie ; auſſi chaque campagne le faiſoit monter à un degré ſupérieur de la Milice, & de Cornette il ne tarda pas à devenir Capitaine. Il fut deux ans entiers en Lorraine ſans revenir à Paris, paſſant les Eſtez à la guerre, & les Hivers à Nancy où quelques liaiſons de cœur le rapelloient autant, que les agrémens qu'il trouvoit chez M. de Braſſac.

Car il ne faut point diſſimuler ici que le Marquis de Salles n'eût un grand foible pour le ſexe. Je fais ſon hiſtoire & non pas ſon Panegirique, & je croirois manquer à la verité, ſi je me contentois de loüer ſes vertus, ſans repreſenter auſſi ſes défauts. Les grands Hommes ont leur foibleſſes, comme les hommes ordinaires, & leur portrait eſt infidelle, ſi les jours n'y ſont pas relevez par des ombres.

La beauté avoit pour M. de Salles de puiſſants attraits, & dans ſa jeuneſſe, il ne s'y laiſſa que trop ſouvent entraîner. Il plut à pluſieurs Dames de Lorraine, & s'attacha ſurtout à une dont les charmes, & plus encore les ſentimens qu'elle avoit elle-même pour lui, firent naître dans le cœur du Marquis la paſſion la plus forte. Ils s'aimerent & firent paroître aſſez librement leur amour pendant une année entiere ; mais la fortune vint bientôt troubler leur repos, & par un revers fâcheux, cette Dame devint priſonniere. Le Marquis fit uſage du crédit que l'amitié & la naiſſance lui donnoient auprès du Gouverneur, pour adoucir les rigueurs de la priſon à une perſonne ſi chére. Il fut ſollicité de la maniere la plus ſéduiſante, de faire quelque choſe de plus, & la Dame priſonniere ne lui offroit pas moins qu'elle-même, pour prix de la liberté qu'elle le preſſoit de lui procurer ; mais il fut inacceſſible à une

tentation ſi délicate ; il fit violence à ſon cœur & ſacrifia ſans délibérer l'amour, la beauté, l'éclat d'une grande alliance à la fidelité qu'il devoit à ſon Roy. Sa modeſtie auroit laiſſé dans l'oubli une action ſi héroïque de déſintereſſement, ſi la perſonne même qui en avoit été l'occaſion ne l'eût publiée dans la ſuite, & ne ſe fût fait un devoir de rendre juſtice à un homme, dont la fermeté admirable juſtifioit les ſentimens qu'elle avoit eus pour lui.

Un attachement plus ſolide ſuccéda bientôt à celui dont nous venons de rapporter des circonſtances ſi glorieuſes pour le Marquis de Salles. Ce fût vers ce tems-là, qu'il vit pour la premiere fois celle qui devoit regner conſtamment ſur ſon cœur, & lui être unie par des liens que la mort ſeule pourroit diſſoudre. Juſqu'alors il n'avoit appris que de la renommée les grandes qualitez de l'Illuſtre Julie d'Angennes,

Marquiſe de Ramboüillet ; mais une action comparable à celle qu'il venoit de faire en Lorraine, quoique dans un genre différent, lui fit naître la curioſité de voir par lui-même, ce qu'il ne ſçavoit encore que par le rapport des autres.

De deux freres qu'avoit Mademoiſelle de Ramboüillet, le Cadet dans un âge encore tendre fut frappé de la peſte, qui déſoloit la Capitale du Royaume, & qui après s'être répanduë ſur le Peuple, porta ſes ravages juſque dans les Palais des Grands. Ce fut en cette ocaſion que cette héroïne allarmée du danger de ſon frere, & de celui auquel ſon illuſtre mere vouloit s'expoſer en aſſiſtant le malade, donna un exemple memorable de ſa fermeté, & de ſa tendreſſe. Elle ne put détourner Madame de Ramboüillet de la réſolution qu'elle avoit priſe ; mais elle obtint au moins de partager le péril avec elle. Sa jeuneſſe, ſa beauté, la délicateſſe

licateſſe de ſon tempérament, le ſoin de conſerver une vie que tout conſpiroit à rendre heureuſe, tout cela ne put l'empêcher de faire un ſacrifice, que la Religion & la nature même n'exigent pas. Elle ſe renferma dans la chambre du malade, où elle fit conſentir Madame de Ramboüillet à ne point entrer; & ſeule au milieu d'un air empeſté, elle aſſiſta avec une préſence d'eſprit, & une tranquillité toujours égale, non-ſeulement ſon frere, mais encore pluſieurs domeſtiques qui furent attaquez du mal contagieux. Sa tendre charité ne put ſauver celui qui en étoit le principal objet : Ce frere dont elle avoit fait voir d'une maniere ſi éclatante que la vie lui étoit plus chére que la ſienne propre, ſuccomba à la violence du mal, & expira le neuviéme jour entre les bras de ſon incomparable ſœur.

Le bruit d'un dévouëment ſi généreux s'étant répandu, tout ce qu'il y

avoit de perſonnes diſtinguées à la Cour & à la Ville, ſoit par la grandeur de la naiſſance, ſoit par les talens de l'eſprit, allerent en foule témoigner à Madame & à Mademoiſelle de Ramboüillet, l'admiration qui étoit dûë à leur vertu, & la douleur qu'on reſſentoit de la perte qu'elles venoient de faire. Le Marquis de Salles naturellement ſenſible, fut plus touché que perſonne du bon cœur & de l'affliction de la mere & de la fille. Il voulut être des premiers à les complimenter, dans une circonſtance où la loüange ne pouvoit être qu'au deſſous du mérite, & comme il n'étoit connu ni de l'une ni de l'autre, il ſe fit introduire auprès d'elles par un ami commun. La ſeule vûë de Mademoiſelle de Ramboüillet excita dans le cœur du Marquis, des ſentimens qui prévinrent ſa raiſon ; & il ſe ſentit percé d'un trait imperceptible. Il crut cependant d'abord n'avoir que de l'eſtime pour cette aima-

ble perſonne, & ce ne fut qu'avec le tems qu'il s'apperçut que l'eſtime étoit jointe à un véritable amour. Ce qui ſe paſſoit dans M. de Salles à l'égard de Mademoiſelle de Ramboüillet, ſe paſſoit également dans elle à l'égard du Marquis ; la Providence les avoit fait l'un pour l'autre, & une ſecrete ſympathie le leur fit ſentir en cette rencontre.

Depuis cette premiere entrevûë, le Marquis de Salles fut un des plus fideles adorateurs de Madame & de Mademoiſelle de Ramboüillet. Le terme d'Adorateurs ne ſemblera pas trop fort, à quiconque ſçait le reſpect, & la veneration que s'attiroient la mere & la fille, moins par l'élevation de leur rang, que par la grandeur de leurs vertus. L'une & l'autre étoient regardées univerſellement non-ſeulement comme des femmes d'un mérite rare, mais comme des eſpeces de divinités mortelles, & l'hôtel de Ramboüillet étoit, pour ainſi

dire, le ſanctuaire, où l'on alloit leur payer un tribut d'hommages, dont on s'acquittoit d'autant plus volontiers, qu'elles croyoient moins en être dignes. Une foule de gens choiſis, & tous eſtimables par la ſcience, l'eſprit, la politeſſe, & la probité formoient autour de ces deux héroïnes une cour égale à celle des Rois; Des perſonnes de tout rang, de tout âge, de tout ſexe, de tout pays s'empreſſoient à la groſſir; les Princes & les Princeſſes mêmes ne dédaignoient pas d'y paroître; & y être admis étoit pour les conditions médiocres un titre qui les relevoit. Les Grands y venoient chercher cette noble ſimplicité, & cette liberté honnête qui ſemble être bannie des Palais des Rois; les ſçavans y trouvoient ce goût exquis & délicat qui fait tout le prix de la ſcience, & ſans lequel la ſcience n'offre rien que de rebutant; les Dames y apprenoient que leur ſexe ne doit point les éloi-

gner de la belle Litterature. Les jeunes gens s'y formoient à ces manieres aimables, qui ſans rien ſentir de la contrainte, ne paſſent jamais les bornes de la plus exacte pudeur ; les Etrangers y admiroient cette vivacité, cette aiſance, cette délicateſſe ſi naturelle aux François jointe à une ſageſſe, à une modeſtie, à une candeur digne des premiers tems. Tous y accouroient comme à une école de vertu, & ſi tous n'en ſortoient pas plus vertueux, tous au moins ne pouvoient diſconvenir que la vertu s'y faiſoit voir avec ſes attraits les plus touchans.

On ne peut dire quelle joye conçut le Marquis de Salles d'avoir ſçû découvrir un tréſor ſi précieux, & l'on peut juger avec quelle aſſiduité, il fréquentoit une Maiſon où il trouvoit réuni tout ce qui pouvoit flater ſes plus chéres inclinations ; j'entens ſon amour pour les beaux Arts, & ſa paſ-

ſion naiſſante pour Mademoiſelle de Ramboüillet ; ſon cœur rompit promptement les nœuds qui l'attachoient ailleurs, & ſe donna tout entier à une perſonne ſi accomplie ; heureux de trouver en elle un penchant réciproque, qui demeura cependant caché de part & d'autre, & qui durant quelques années ne ſe manifeſta que ſous le nom d'amitié. D'ailleurs il y avoit dans ces commencemens aſſez peu d'apparence qu'ils puſſent s'unir par des liens plus forts ; car outre la différence de leur Religion qui ſembloit y mettre un obſtacle inſurmontable, M. de Salles étoit un Cadet avec un bien modique, & Mademoiſelle de Ramboüillet avoit pour le mariage une averſion naturelle, qu'elle juſtifioit agréablement en diſant quelquefois : *qu'elle ne comprenoit pas comment on pouvoit de ſang froid ſe donner un Maître ; que les hommes le ſont toujours, quoiqu'ils puiſſent*

dire ; & que pour elle, elle renonceroit le plus tard qu'elle pourroit à ſa liberté. Ils vêcurent donc enſemble ſur le pied d'amis, juſqu'à ce que le tems, en applaniſſant les difficultez, fît éclater leurs véritables ſentimens, qui ſembloient n'être ignorez que d'eux-mêmes.

Sur ces entrefaites, le Marquis de Salles qui ſervoit en Alſace ſous les ordres du fameux Bernard, Duc de Saxe-Weimar, apprit la Victoire que nos Troupes commandées par le Duc de Rohan, avoient remportée ſur les Eſpagnols dans la Valteline à l'attaque des Bains de Bormio ; mais la joye d'une action ſi glorieuſe fut bien temperée par la nouvelle qu'il apprit peu de tems après, que ſon frere étoit mort des bleſſures qu'il y avoit reçûës. Cette mort intéreſſoit trop le Marquis de Salles, pour qu'on ne me ſache pas quelque gré d'en rapporter ici l'occaſion & les circonſtances. 1632. ou 33.

Le Duc de Rohan avoit été envoyé par le Roy dans la Valteline, pour la conſerver dans le parti de la France, & pour empêcher que les Troupes de la Maiſon d'Autriche ne communiquaſſent par là avec l'Italie; mais le Duc après quelque ſéjour, ne ſe croyant pas en état de reſiſter à l'Ennemi dont les forces ſurpaſſoient de beaucoup les ſiennes, réſolut d'abandonner ce poſte important, & de retourner en France. Il s'étoit même déja mis en marche, lorſque le Marquis de Montauſier qui ſervoit dans l'Armée en qualité de Maréchal de Camp, jugeant qu'avec du courage & de la conſtance, on pourroit faire tête aux Eſpagnols malgré leur ſuperiorité, repréſenta à ſon General que ſa retraite ſeroit ruineuſe pour les affaires du Roy, & pour les ſiennes; qu'il y alloit de ſa gloire & de celle de la Nation à ſoûtenir l'Entrepriſe, quoiqu'il en dût coûter; & que s'il ſe défioit de ſes lumieres, il lui conſeilloit

ſeilloit d'aſſembler le plus qu'il pourroit d'Officiers, & de déliberer mûrement avec eux, ſur le party qu'il y avoit à prendre dans des circonſtances où il ne s'agiſſoit pas moins que de ſon honneur, & de la gloire du Roy.

Le Duc de Rohan ſuivit un conſeil ſi ſage : mais la plûpart des Officiers conſultez opinoient à la retraite. Le Marquis réſolu d'empêcher que cet avis ne paſſât, dit que pour faire voir à Sa Majeſté les ſentimens, & les raiſons de tout le monde, il falloit que chacun donnât ſon avis par écrit, & ſigné de ſa main. La nature de l'expedient, & la fermeté avec laquelle il étoit propoſé, ébranla ſi fort les Officiers, qu'aucun d'eux n'oſa plus ſoûtenir ce qu'ils croyoient neceſſaire auparavant. L'amour de la gloire l'emporta ſur la prudence timide, & on retourna dans la Valteline, déterminé à périr plutôt que de reculer. Les Ennemis ayant tenté le paſſage au Val-de-Levin, Montauſier

qui le gardoit défit leur avant-garde ; enſuite ils l'attaquerent à Tiran, d'où il les repouſſa, & le Duc de Rohan étant venu le ſecourir, il ſe donna un grand combat, dont les François ſortirent victorieux, & où les Mémoires de ces tems-là font connoître que le Marquis de Montauſier ſe diſtingua plus que perſonne ; le reſte de l'Armée ennemie ſe retira dans un lieu avantageux appellé les Bains de Bormio. Le Marquis toujours infatigable, & toujours prêt à courir au danger, les y attaqua ſi vivement qu'il les força, mais ſon triomphe lui fut fatal ; il fut bleſſé malheureuſement d'un coup de pierre, dont il mourut au bout de quinze jours âgé de vingt-huit ans ſeulement, pleuré de tout le monde, & honoré des regrets même de ſon Roy.

Perſonne ne lui donna des larmes plus ſinceres que le Marquis de Salles, quoiqu'il fût devenu l'aîné d'une grande Maiſon, qu'il eût été mis à

la tête du Régiment de ſon frere, & que le changement de ſa fortune lui donnât lieu de prétendre à tout ce qui pouvoit flatter un cœur capable d'ambition, il oublia entierement ce qu'il gagnoit, pour s'occuper tout entier de ce qu'il avoit perdu. L'amitié & l'eſtime cauſoient également ſon affliction ; & il ne regrettoit pas moins dans ſon frere un ſujet utile à l'Etat, qu'un intime ami. Pendant deux années entieres il parut inconſolable, & rien n'adouciſſoit ſa douleur, que les Lettres ou la préſence de Mademoiſelle de Ramboüillet, qu'il venoit voir de tems en tems, du fonds de l'Alſace où il ſervit juſqu'en 1643. Si la France avoit été privée d'un Officier habile par la mort du Marquis de Montauſier, elle eut dequoi ſe conſoler dans ſon Cadet, qui en ſuccédant à ſes biens, prit auſſi ſon nom, & montra dans toutes les occaſions une valeur & une capacité égale à celle de ſon frere. Il s'acquit une ré-

putation très-grande dans la guerre d'Allemagne, & une infinité d'actions extraordinaires justifierent la haute estime qu'avoient de lui le Duc de Weimar & le Maréchal de Guébriant. On sçait de quel poids étoient les suffrages de ces deux grands hommes, & sans autre preuve, les Lecteurs instruits de leur mérite s'en rapporteroient bien à leur décision, en faveur du Héros dont j'écris l'histoire, & que je nommerai désormais le Marquis de Montausier.

LIVRE SECOND.

APRE'S que le Marquis de Montausier eut fait deux Campagnes à la tête de son Régiment, le Roy informé de ses services, de son courage, & de son habileté, lui en voulut donner une récompense glorieuse. Quoiqu'il eut à peine vingt-huit ans, Sa Majesté le fit Maréchal

de Camp, & bien-tôt après elle jetta les yeux ſur lui pour le Gouvernement de la haute Alſace; poſte important & difficile en ce temps-là, & qui demandoit une valeur à l'épreuve des plus grands dangers. Les ennemis y tenoient les meilleures places, & celles qui étoient occupées par les François étoient aſſez mal fournies de troupes & de munitions. Le Marquis de Montauſier l'accepta contre le ſentiment de tous ſes amis; l'envie de ſervir le Prince qui l'honoroit de ſa confiance, & d'acquérir la gloire qui ſe trouve dans les périls, lui fit mépriſer les conſeils qu'on lui donnoit, & il ne s'en trouva pas mal. Sa conſtance lui fit ſurmonter tous les obſtacles qui effrayoient les autres; il vint à bout de rendre cette Province paiſible, & de l'aſſurer au Roy, à qui tous les efforts de la Maiſon d'Autriche n'ont pu l'enlever depuis.

La premiere année que le Marquis y commanda, le fameux ſiege

de Briſac, auquel il contribua beaucoup par les ſecours d'hommes & de munitions dont il aſſiſta le Duc de Weimar, lui fournit matiere à deux des plus belles actions qu'il ait jamais faites. Les ennemis réſolus de ſauver Briſac à quelque prix que ce fût, firent des efforts inouis pour y jetter le ſecours dont ils ſçavoient que le Gouverneur avoit un beſoin extrême; le Duc Charles de Lorraine ſans ſe rebuter du mauvais ſuccès des premieres tentatives, voulut en faire une nouvelle à la tête de neuf Regimens de cavalerie, & de huit d'infanterie; ſon deſſein ayant été connu du Duc de Weimar, ce Prince mal rétabli d'une maladie conſiderable, marcha au-devant de l'ennemi avec huit cens hommes de pied, & ſept regimens de cavalerie. Les deux armées ſe joignirent entre Sennes & Thanes, petites villes d'Alſace, & ſe chargerent avec furie; les deux Generaux étoient animez d'une ardeur égale, leurs trou-

15. Octobre 1638.

pes ſuivoient vaillamment leur exemple, & chacun tâcha de ſignaler ſa bravoure ; mais perſonne ne s'y diſtingua autant que le Marquis de Montauſier ; à trois charges differentes il s'enfonça dans les eſcadrons ennemis, & chaque fois il revint mettre aux pieds de ſon Général un étendart enlevé après avoir tué de ſa main l'Officier qui le portoit. Cette intrépidité preſque ſans exemple fut admirée des deux partis, & ne ſervit pas peu à la victoire que remporta le Duc de Weimar ; elle fut complette, l'armée ennemie fut taillée en pieces, tout le canon & le bagage fut pris. Le Duc de Lorraine qui avoit juré de défaire le Duc de Weimar & de ravitailler la place, fut contraint de ſe retirer avec précipitation lui quinziéme, après s'être comporté dans cette action moins en grand & ſage Capitaine, qu'en vaillant & intrépide ſoldat.

Cet échec ne fit point perdre

aux Impériaux l'eſperance de ſecourir Briſac; les Generaux Goltz, Goëuts & Lamboy réunirent leurs troupes pour ſe ſaiſir de quelques forts qui défendoient le pont, que le Duc de Weimar avoit ſur le Rhin. Ils ſe rendirent maîtres du pont avec des peines incroyables, & déja ils attaquoient les forts conſtruits ſur l'autre bord, lorſque la cavalerie Weimarienne, ſans s'étonner du peril qu'il y avoit à paſſer ſur le pont, que les ennemis avoient rompu à demi, courut ſur eux à toute bride, & par des eſcarmouches donna le temps à l'infanterie de rétablir le pont.

Alors l'infanterie Françoiſe, où ſe trouva le Marquis de Montauſier, s'étant jointe aux Suedois & aux Allemands, les choſes changérent de face; de deux forts dont l'ennemi s'étoit deja emparé, il fut obligé d'en quitter un, & de ſe défendre dans l'autre, dont il fut bien-tôt chaſſé; la déroute fut générale & le carnage

ſi grand, que de 1600. hommes qui avoient paſſé le Rhin, il n'y en eut pas un ſeul qui ne fût tué, noyé ou pris, au lieu que le Duc de Weimar n'y perdit que 3. à 400. hommes. La gloire de cette journée où M. de Montauſier eut tant de part, jointe à l'action dont j'ai parlé auparavant, fit avouer au Duc de Weimar, que le Marquis lui avoit été extrêmement utile pour la priſe de Briſac.

Cette importante place ſe vit enfin forcée d'ouvrir ſes portes le 19. decembre 1638. après un an de bloeus, & 5. mois d'un ſiege formé. Sa conquête fit d'autant plus d'honneur au Duc de Weimar, qu'elle avoit été plus difficile. Le Baron de Reinac * qui y commandoit, fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un Officier habile & courageux; le ſecours avoit eté tenté ſix fois; & ſix fois il fut empêché par des combats, que l'on pourroit appeller autant de batailles, toutes gagnées par le Héros qui faiſoit

* Suiſſe.

le ſiége. Les habitans & les ſoldats de la garniſon, à l'exemple du Gouverneur, éprouverent avec conſtance tout ce que la diſette & la faim ont de plus terrible, & renouvellerent les horreurs de Jeruſalem & de la Rochelle avant que de ſonger à capituler. Le Prince victorieux prit poſſeſſion de ſa conquête, & en ſe montrant digne de la gloire qu'il recevoit par la bonté dont il uſa envers les vaincus, il n'oublia pas d'en faire rejaillir l'éclat ſur ceux qui l'avoient ſi vaillamment ſecondé, & en particulier ſur le Marquis de Montauſier. Il ne pouvoit ſe laſſer de lui donner des marques de l'eſtime ſinguliere, qu'il lui conſerva juſqu'à la mort, & qu'il tâcha en toute occaſion de faire paſſer dans les perſonnes qui ne connoiſſoient pas encore tout le prix de ce jeune guerrier.

Des femmes y mangerent leurs propres enfans.

Son mérite n'étoit cependant pas ignoré de ceux qui ſçavoient le mieux en juger; car outre le Duc de

Weimar, il étoit connu & eſtimé autant qu'il méritoit de l'être par trois des plus grands hommes que la France ait jamais produits. M. le Prince avec qui il avoit été lié dès ſa plus tendre jeuneſſe, eut toujours pour lui une amitié & une conſideration qu'il n'accordoit guére qu'au vrai mérite ; le Vicomte de Turenne qui n'étoit pas beaucoup plus âgé que lui, & qui avoit été plus d'une fois témoin de ſes exploits, le regardoit comme un des Officiers de l'armée le plus capable d'y tenir le premier rang ; le Maréchal de Guébriant cet homme reſpectable par ſa valeur, ſa modeſtie, & les grands ſervices rendus à l'Etat, auquel il ſe dévoua tout entier, avoit pour le Marquis de Montauſier une tendreſſe mêlée de veneration ; les rares talens qu'il lui avoit reconnu faiſoient qu'il l'aimoit comme ſon fils, & qu'il le reſpectoit preſque comme un maître dans l'art où il excelloit lui-même ; il

avoit pour lui une confiance si parfaite, que jamais dans le cours des guerres d'Allemagne, il n'entreprit rien de considérable sans le consulter, & sans partager avec lui l'honneur de l'éxecution. Le Marquis de Montausier, loin de se prévaloir de ces sentimens qui sembloient l'égaler à ses illustres amis, ne songea qu'à imiter dans chacun d'eux ce qu'il croyoit lui manquer, pour être digne de leur estime. Disciple modeste & attentif, il s'étudia à se former sur de si parfaits modeles; la nature secondée de la réflexion & de l'exemple, fit de lui un Capitaine vif & ardent, sage & modéré, affable & désintereſſé. Un juste retour d'affection & de reconnoissance l'attacha constamment au dernier; il l'accompagna dans toutes les grandes actions qui composent l'histoire de ce fameux Géneral, & il suivit fidellement ses étendarts, jusqu'au funeste jour qui l'enleva à la France après la prise de Rotweil,

17. Novembre 1643.

qui lui couta le bras droit, & enſuite la vie.

La mort du Maréchal pénétra le Marquis de Montauſier de la plus vive douleur, & eut des ſuites qui firent ſentir qu'il ne devoit pas ſeul le regretter. L'armée ſe trouvant dépourvuë de ſon chef, les principaux Officiers tinrent conſeil ſur la maniere dont on termineroit la campagne. Montauſier propoſa le plan du Géneral mort, & preſſa vivement l'aſſemblée de ſuivre les deſſeins d'un ſi ſage Capitaine; ſon avis fut goûté du plus grand nombre des Officiers; mais le Comte de *** s'y oppoſa, & on fut obligé de préferer l'avis d'un Lieutenant Géneral *dans qui la prudence n'égaloit pas toujours la valeur*, à celui d'un Maréchal de Camp, quoiqu'il fût l'interprête d'un homme autant eſtimé pour ſa ſageſſe que par ſon intrépidité.

Les ennemis ſçurent profiter de cette fauſſe démarche, & ayant ſur-

21. Novembre 1643. pris nos troupes à Dutlinguen, ils les mirent facilement en déroute, nous tuérent bien du monde, & firent un très-grand nombre de prisonniers. Le Marquis de Montausier eut le malheur avec plusieurs autres Officiers de perdre en cette journée sa liberté, & tous ses équipages; pour surcroît de disgrace, il tomba entre les mains d'un Comte Allemand, qui s'avisa de le demander à ceux qui l'avoient pris, & qui par *sa grossiereté & sa mauvaise humeur*, lui fit ressentir tout ce que la prison a de plus fâcheux pour un galant homme. Cet Officier dont M. de Montausier a voulu laisser ignorer le nom, avoit été depuis peu prisonnier en France, & y avoit été fort bien traité; mais la politesse françoise ne l'avoit pas rendu plus humain, & pour reconnoître tout le bien qu'il avoit reçû en France, il fit tout le mal qu'il put à son prisonnier. Il le resserra avec la plus grande rigueur, à Schwinfurt, le fit garder à vuë, & prétendit lui

accorder une grande grace, en permettant que les gardes fuſſent dans l'antichambre du Marquis, dont il ordonna que la porte fût toujours ouverte.

On peut dire que ſa priſon eſt un des plus beaux endroits de ſa vie. Ce temps d'obſcurité ne ſervit qu'à faire briller en lui des vertus que peut-être on ne lui connoiſſoit pas, & qui paroiſſoient en effet aſſez éloignées de ſon caractere. Quoiqu'il fût né fier, vif & impatient, il montra dans ſa captivité une conſtance, une tranquillité & une patience inaltérable. Le retardement de ſa fortune, l'éloignement de ce qu'il avoit de plus cher au monde, la ſolitude où il ſe voyoit réduit, le loiſir forcé que lui procuroit ſa priſon dans le temps où il lui étoit plus important d'agir, & de ſoutenir une glorieuſe réputation; tout cela ne répandit point d'amertume dans ſon ame, & jamais il ne laiſſa échapper la plus légére plain-

te, ni contre celui dont l'imprudence lui avoit fait perdre sa liberté, ni contre celui dont l'impolitesse lui en rendoit la perte si sensible. Sa Religion, sa raison, sa fermeté naturelle le mirent au-dessus de ces ressentimens & de cette tristesse que les revers de fortune causent aux ames vulgaires. Ses murmures n'auroient fait qu'aigrir son mal, il se servit pour l'adoucir des ressources que lui fourniſſoit son goût pour les belles Lettres.

Il recueillit alors les plus doux fruits de l'application qu'il avoit donnée à l'étude, & par une expérience touchante, il comprit combien l'Orateur Romain à eû raison de dire qu'il n'y a point de solitude ni d'ennui pour un homme qui a des livres; & qui a appris de bonne heure à les aimer.

Dix mois d'esclavage dans une terre étrangere sont bien longs à qui ne sçait pas s'occuper; le Marquis de

de Montauſier en abrégea la durée par un travail preſque continuel. Il fit ramaſſer tout ce qui ſe put trouver de livres dans le pays où il étoit : il en faiſoit venir de France inceſſamment, & les journées lui ſembloient trop courtes pour ſatisfaire l'ardeur avec laquelle il les dévoroit ; non content de lire les ouvrages d'autrui, il exerçoit lui-même ſon eſprit & ſtile.

Comme il n'étoit guéres touché que de l'abſence de Mademoiſelle de Rambouillet, cette charmante perſonne étoit l'objet le plus ordinaire de ſes veilles ; il lui écrivoit fréquemment, & ſouvent il accompagnoit ſes Lettres de quelques pieces de poëſies, dont la douceur & l'élégance exprimoient vivement la ſincerité de ſa paſſion. La Poëſie lui avoit déja ſervi d'interprête quatre ans auparavant, & il avoit cueilli ſur le Parnaſſe les plus belles fleurs qui compoſoient cette fameuſe Guirlande, dont les Muſes Françoiſes couronnérent à l'en-

vi l'illuſtre Julie. La multitude des lettres & des vers qu'il compoſa dans ſa ſolitude, n'ôtent rien à leur élégance ; la légéreté & l'aménité de ces petits ouvrages montrent un eſprit qui ſçait être libre juſques dans les fers.

La mort du Cardinal de Richelieu qui arriva en ce temps-là, & qui avoit mis un grand déſordre dans les affaires, ne contribua pas peu à faire oublier à la Cour le triſte état où étoit réduit le Marquis de Montauſier. Les préventions qui s'étoient répanduës contre le Cardinal Mazarin, qui fut chargé du Miniſtére, introduiſirent à la Cour un nouveau ſiſtême pour s'y avancer. On prit pour timidité le caractere ſouple & modéré du Miniſtre, qui prétendoit maintenir par la douceur ce que le C. de Richelieu avoit établi avec une hauteur que la néceſſité des tems juſtifioit aſſez. On préféra au mérite modeſte & ſoumis, le talent de ſe

faire redouter ; & les violences furent portées si loin , que le Ministre fut contraint de plier, de céder à la tempête, & d'accorder souvent malgré lui, ce qu'on s'étoit mis sur le pied d'exiger l'épée à la main. Dans ces fâcheuses circonstances les absens furent oubliez, & le Marquis de Montausier fut abandonné. D'un autre côté les échanges qui avoient été proposez de part & d'autre ayant été rejettez , il vit bien qu'il n'avoit rien à espérer sitôt de la Cour pour sa délivrance; & il sollicita Madame de Montausier de faire un effort pour lui envoyer le prix de sa rançon, qui avoit été taxée à dix mille écus. Ses souhaits furent bien-tôt accomplis ; il reçut des lettres de crédit sur de riches Négocians , qui lui comptérent la somme dont il rachepta sa liberté. Mais il n'auroit pas goûté le plaisir de l'avoir recouvrée , s'il ne l'avoit partagé avec les compagnons de sa disgrace ; sa qualité & son crédit lui

en fourniſſoient les moyens, & il les employa avec une généroſité, qu'on ne ſçauroit aſſez admirer. Il paya de ſon argent la rançon de pluſieurs de ces Officiers, que la guerre ne réduit que trop ſouvent à une triſte indigence, & il s'engagea pour un grand nombre d'autres, dont la plupart lui étoient preſqu'inconnus. De ſorte qu'à l'exemple du grand du Gueſclin, il revint en France accompagné d'une foule d'Officiers qu'il avoit tirez de l'eſclavage, & qui rendoient par tout un glorieux témoignage à ſon grand cœur & à ſon héroïque liberalité.

La réception qu'on lui fit à la Cour paſſa ſes eſperances; ſa preſence rappella le ſouvenir de ſes ſervices, & la Reine pour les reconnoître, le nomma peu de tems après ſon retour, Lieutenant Général des armées du Roi. Ses affaires prenoient un bon tour, ſi Mademoiſelle de Rambouillet avoit voulu le rendre com-

plet. Mais il lui trouva toujours le même éloignement pour le mariage ; elle admiroit plus que perſonne, le courage, la probité, & la généroſité du Marquis ; elle n'ignoroit pas les ſentimens qu'il avoit pour elle, cependant elle n'avoit encore pû ſe réſoudre à faire le ſacrifice de ſa liberté, en faveur de l'homme du monde qu'elle eſtimoit le plus, mais qu'elle n'oſoit encore aimer.

Pour vaincre des répugnances ſi funeſtes au repos du Marquis, la Comteſſe de Braſſac, qui n'ayant pas d'enfans le regardoit comme ſon principal heritier, réſolut de le diſpoſer à rentrer dans le ſein de l'Egliſe Catholique. Il étoit ſeul de la famille avec Madame de Montauſier, qui en fut encore ſéparé, & d'ailleurs la Comteſſe s'imaginoit que l'obſtacle de la Religion étant levé, Mademoiſelle de Rambouillet ne réſiſteroit pas long-tems. Dans cette penſée Madame de Braſſac met la main à un

ouvrage, qu'elle eût la consolation de trouver beaucoup plus facile qu'elle ne l'avoit espéré.

Le Marquis avoit toujours sincérement cherché la verité, & ni la guerre, ni l'amour, ni la jeunesse, ni le plaisir ne l'avoient pû distraire d'une étude, qui d'ordinaire a si peu de charmes pour les personnes de qualité. Dans sa prison il avoit beaucoup lû, & encore plus réfléchi. En parcourant les Histoires de France & d'Allemagne dans les derniers siécles; il avoit remarqué la nouveauté de la Religion qu'il professoit; & cette nouveauté avoit commencé à la lui rendre suspecte; les variations éternelles des Réformateurs avoient augmenté ses soupçons; mais fortement prévenu en faveur de sa secte, toutes ses lectures & ses réflexions ne l'avoient encore amené qu'au point de croire, qu'on se pouvoit également sauver dans l'une & l'autre Religion; que si la Catholique étoit plus an-

cienne, la Prétenduë Reformée étoit plus pure, & que dans ce ſiſtême, il ne devoit pas la quitter.

D'ailleurs pour en venir à une parfaite converſion, il avoit de fortes barrieres à franchir, & de grands préjugez à vaincre. Il étoit difficile de le faire renoncer à des erreurs ſucées avec le lait, & de détromper un eſprit naturellement opiniâtre dans ſes ſentimens, quand il les croyoit conformes à la verité. Le reſpect humain le retenoit auſſi; car que n'en coute-t'il pas à l'orgueil de l'homme pour avoüer qu'il s'eſt égaré? Cet aveu tout glorieux qu'il eſt, eſt l'écueil fatal où viennent échoüer des courages que toutes les horreurs de la guerre n'ont pû ébranler. On perſiſte dans l'erreur, moins parce qu'on ſe flate d'être dans le bon chemin, que parce qu'on craint de faire une démarche humiliante; ſans ſonger que ceux qui la font n'ont à ſe défendre que de la gloire qui leur en

revient devant les hommes, & du plaisir secret qu'ils en ressentent en eux-mêmes. Une des personnes dont le Marquis appréhendoit le plus la censure & les reproches, étoit Madame de Montausier sa mere, pour laquelle il avoit conservé un respect & une soumission qu'on ne sauroit trop estimer. Il connoissoit sa pieté, son bon Tens, sa droiture; & il avoit de la peine à se persuader qu'une personne si éclairée se trompât & eût voulu le tromper. Certaine délicatesse de conscience le faisoit encore balancer; il avoit entrevû que s'il cessoit d'être Protestant, Mademoiselle de Rambouillet ne montreroit peut-être plus tant d'éloignement pour une alliance qu'il souhaitoit avec ardeur; & il craignoit que tout ce qu'il voyoit de favorable pour la Religion Catholique, ne lui fût inspiré par sa passion.

Telles étoient les dispositions du Marquis, lorsque Madame de Brassac entreprit

entreprit de le preſſer plus fortement que jamais ſur cette importante matiere. Elle ſe défia de ſes forces contre un homme inſtruit, qui ſçavoit défendre & attaquer, & elle crut avoir beſoin de ſecours pour le vaincre. Le célebre Pere Faure Cordelier, qui étoit alors Prédicateur de la Reine, & que ſon merite joint à ſa vertu éleva depuis à la dignité Epiſcopale, fut l'Athlete qu'elle choiſit pour combattre le Marquis. Mais il ne fut pas long-tems ſans rendre les armes. Le Dieu des batailles ſeconda le zele de ſon miniſtre, il donna à ſes paroles cette force intérieure, qui gagne le cœur, & qui excite les mouvemens ſalutaires, ſans leſquels l'eſprit eſt vainement éclairé. Enfin arriva le moment marqué dans les décrets de la divine miſericorde; le Marquis de Montaufier ſentit tomber le bandeau qui l'aveugloit, les ténebres ſe diſſipérent, & une lumiere nouvelle vint frapper ſes yeux. Les motifs de

ſa converſion pouvant également ſervir à faire connoître combien elle étoit ſolide, & à inſtruire ceux qui auroient encore le malheur d'être dans un aveuglement pareil au ſien; on me permettra d'en rapporter le précis, tel que je l'ai trouvé dans mes *Mémoires.*

» Il doit y avoir un Juge toujours » ſubſiſtant, viſible & infaillible pour » décider des diſputes, éclaircir les » doutes, fixer les incertitudes » en matiere de Foy; ce juge ne » peut être que l'Egliſe; c'eſt-à-dire » que le concours des premiers Paſ- » teurs de l'Egliſe de Jeſus-Chriſt » unis à leur Chef. La néceſſité de » ce Juge eſt ſi conſtante, que dans » la nouvelle Réforme même, où l'on » enſeigne que l'eſprit particulier eſt » la Régle de la Foy, on a agi con- » tradictoirement à ce dogme abſur- » de, en établiſſant des Synodes & » des Conſiſtoires pour décider des » Controverſes en matiere de Foy.

» C'eſt ſans raiſon & contre leur
» propre conſcience que les Proteſ-
» tans ſoutiennent que l'Egliſe Ca-
» tholique & Romaine d'aujourd'hui
» n'eſt pas, du moins quant à l'eſſen-
» tiel, cette même Egliſe que Jeſus-
» Chriſt établit ſur des fondemens
» inébranlables à tous les efforts de
» l'Enfer; cette même Egliſe à la-
» quelle il donna pour Chef Pierre,
» dont les ſucceſſeurs devoient com-
» me lui confirmer leurs freres dans
» la Foy; cette même Egliſe enfin
» aux premiers Paſteurs de laquelle
» il promit d'être avec eux juſqu'à
» la conſommation des ſiécles. Un
» ſimple raiſonnement tranche tou-
» tes les difficultez ſur cet article. Si
» l'Egliſe Catholique & Romaine
» eſt corrompuë, comme le diſent
» les Novateurs pour juſtifier leur
» ſéparation, il faut convenir qu'elle
» l'eſt depuis le IV. ſiécle; mais quel
» étrange paradoxe n'eſt-ce pas de
» dire, qu'une Religion ſainte, éta-

» blie par un Dieu, & à laquelle
» Dieu a promis une assistance éter-
» nelle, en ait été abandonnée, mal-
» gré ses promesses, & se soit cor-
» rompuë si près de sa source! Il au-
» ra donc fallu XIV. siécles au Tout-
» Puissant pour produire des Réfor-
» mateurs tels que Luther & Calvin,
» & en attendant la perfection d'un
» si excellent ouvrage, il aura laissé
» les hommes dans les abominations
» de Babilone? Il y a plus: Ces trois
» siécles de l'Eglise tant vantez par
» les nouveaux Réformateurs, sont
» entierement contr'eux. Malgré
» l'obscurité répanduë dans les écrits
» des Peres qui nous ont transmis
» la Foy qu'ils tenoient eux-mêmes
» des Apôtres, on y voit clairement
» établis les Dogmes qu'enseigne en-
» core aujourd'hui l'Eglise Catholi-
» que & Romaine. D'où il faut con-
» clure, ou que les Réformateurs &
» leurs partisans sont dans le plus
» épouvantable aveuglement, ou que

» la Religion de Jeſus-Chriſt a été
» corrompuë dès ſon origine, & qu'un
» million de Martyrs dont on admi-
» re le courage, ont verſé leur ſang,
» pour la défenſe d'une doctrine er-
» ronnée. »

Ce fut à ces Réflexions également ſolides & naturelles, que Monſieur de Montauſier ſe rendit; il étoit trop droit pour ne pas ſentir ou la mauvaiſe foi, ou l'entêtement malheureux des Novateurs, & il cherchoit trop ſincérement la verité pour ne la pas embraſſer auſſi-tôt qu'il l'eut connue. Il ne put réſiſter aux principes inconteſtables que nous venons de ramaſſer, ſur tout à celui qui établit la neceſſité d'un Juge infaillible ſur les points de Foy. Il abjura donc les erreurs du Calviniſme, entre les mains du Pere Faure, à qui après Dieu il étoit redevable de ſon retour; il lui fit une confeſſion generale de tous ſes péchez, & s'approcha de la Table ſacrée dans ſa Paroiſſe avec une pie-

té & une ferveur, qui édifia extrêmement tous ceux qui en furent témoins.

Ce pas fait, il n'eut plus à soûtenir que la douleur, que son changement pouvoit causer à sa mere; elle fit cependant moins éclater les vivacitez de son zele pour sa secte, que le Marquis n'auroit osé attendre, & elle se contenta de l'obliger avant que de le revoir, à lui promettre qu'il ne lui parleroit jamais de Religion. Elle s'obligea de son côté à la même chose, & ils furent fidelles l'un & l'autre à cet espece de traité de paix.

Si cependant quelque chose fut capable d'affoiblir dans M. de Montausier le sentiment de son bonheur, ce fut la triste necessité où sa mere le mettoit de lui cacher les veritez qui avoient triomphé de son attachement à l'erreur. Mais ce qui ne lui étoit pas permis de faire en faveur d'une personne si chére, il tâcha de le faire en faveur de tous les amis

qui lui reſtoient dans le parti Huguenot. Il ſe plaiſoit à leur raconter les circonſtances de ſa converſion, les difficultez qu'il y avoit trouvées, & ce qui les lui avoit fait heureuſement ſurmonter : il s'efforçoit de leur faire goûter les principes qui avoient diſſipé ſes préventions ; il inſiſtoit particulierement ſur l'article de l'Egliſe, dont la force lui paroiſſoit invincible contre l'héréſie, il leur remontroit l'injuſtice qu'il y avoit d'accuſer l'Egliſe Catholique d'un relâchement coupable, pour quelques abus qu'elle condamnoit elle-même, ou qu'elle ne toléroit en matiere non eſſentielle, que pour éviter des ſcandales plus dangereux, il leur faiſoit ſentir combien il étoit déraiſonnable de regarder l'Epouſe de JESUS-CHRIST comme une *proſtituée*, parce que quelques-uns de ſes enfans ne conformoient pas leurs mœurs à la pureté de ſa doctrine ; comme ſi le Sauveur n'avoit pas déclaré expreſſément

que dans le champs du Pere de famille l'ivraye eſt mêlée avec le bon grain, & que ſi les Phariſiens ſont aſſis ſur la chaire de Moïſe, on doit écouter avec ſoumiſſion la ſaine doctrine qu'ils prêchent, quoiqu'on ſoit obligé de ne pas vivre comme eux. Il les exhortoit à examiner tous ces points avec un deſir ſincere de ſe détromper, & à lire entr'autres les Ouvrages que M. de Meaux & M. Peliſſon avoient compoſé ſur ces matieres. Enfin perſuadé que Dieu, qui eſt ſeul maître des cœurs, peut ſeul les toucher, & les convertir ; en le remerciant de la grace ſinguliere qu'il en avoit reçûë, il le prioit avec ferveur de faire briller aux yeux de ſes freres, encore aveugles, cette vive lumiere qui l'avoit lui-même éclairé.

Tous les amis & les parens du Marquis de Montauſier virent ſa converſion avec une joye extrême, & travaillérent plus vivement que jamais pour conclure ſon mariage. Le

bien qu'il avoit par lui-même, celui dont il devoit heriter de Madame de Braſſac ſa tante ; les Emplois que le Roi lui avoit déja donnez, & les eſpérances bien fondées d'une fortune encore plus brillante pour l'avenir, le rendoient un parti conſidérable & digne de Mademoiſelle de Rambouillet ; mais l'intereſt qui n'avoit nulle part à ſes répugnances, ne les put ſurmonter alors ; elle mît la conſtance du Marquis à de nouvelles épreuves, & lui fit pour ainſi dire acheter ſon conſentement par de nouveaux exploits. Il alla encore ſervir en Allemagne où il ſe diſtingua ſuivant ſa coutume, par des actions de valeur que la Cour ne tarda pas à récompenſer. Mars 1648.

Le Comte de Braſſac qui après avoir remis au Roi le Gouvernement de Lorraine, en avoit obtenu celui d'Angoumois ; ſe voyant dans un âge caduque, demanda à la Reine Régente la permiſſion de ſe démettre de ſon

Gouvernement en faveur du Marquis de Montauſier ; cette Princeſſe accorda l'agrément qu'on ſouhaitoit ; mais M. de Braſſac mourut avant que l'affaire fut conſommée. Ce contretems penſa la faire manquer ; pluſieurs perſonnes puiſſantes, du nombre deſquelles ſe trouvoit Monſieur, frere du feu Roi, ſollicitérent fortement la Reine pour obtenir la dépoüille du mort, dont on feignoit d'ignorer la deſtination. Mais la Reine tint ferme, en répondant toujours que le Marquis de Montauſier avoit l'agrément du Roi pour le Gouvernement dont il s'agiſſoit, & que Sa Majeſté ne retractoit point ſes graces, ſur tout pour un homme qui l'avoit ſi bien ſervie. Cette fermeté de la Reine arrêta les ſollicitations, & le Marquis fut pourvû du Gouvernement d'Angoumois.

Une faveur ſi éclatante fit renaître dans tous les amis du Marquis le déſir de le voir fixé par un établiſſement

durable. On renoüa les négociations pour son mariage, & la qualité des personnes qui s'y employérent ne pouvoit manquer de les rendre efficaces. La Reine même, & le Cardinal Mazarin presserent M. & Madame de Rambouillet d'user de tous les droits que leur donnoit la nature pour terminer cette affaire : ils en usérent en effet, mais avec discretion, & ordonnérent à leur fille de ne pas différer davantage à prendre pour époux un homme, pour lequel ils ne doutoient pas qu'elle n'eût autant d'inclination que d'estime. Cet ordre fut reçu avec docilité, toutes les difficultez cessérent, & Mademoiselle de Rambouillet consentit à rendre heureux le Marquis de Montausier. La cérémonie de leurs nôces se fit avec une pompe digne de leur rang, le treiziéme jour de Juillet de l'an 1645.

On n'aura pas de peine à s'imagi- 1645
ner quelle joye ressentit le Marquis de se voir enfin possesseur d'un bien

qu'il avoit si long-tems desiré, & qui lui étoit d'autant plus précieux, qu'il avoit eû plus de peine à l'obtenir. La nouvelle épouse n'étoit pas moins contente de son sort. L'obéissance avoit fait en elle tout ce que la plus vive passion auroit fait dans une autre, & devenuë femme par raison, elle commença à aimer avec une tendresse sans égale un homme qu'elle ne sembloit qu'estimer étant fille. Cette tendresse ne fut point de celles qui naissent & meurent dès les premiers jours du mariage ; elle dura aussi long-tems que l'union des deux époux ; & la mort même de l'un des deux ne la pût éteindre dans le cœur de celui qui survêcut ; fondée uniquement sur le devoir & sur la vertu ; elle fut à toute épreuve du côté de la Marquise, & si quelquefois le Marquis y donna quelque atteinte, ce fut moins par refroidissement de tendresse, que par la violence d'un penchant auquel il n'eut pas toujours le courage de résister.

Une alliance à laquelle tant de monde s'étoit intéreſſé, eut auſſi un applaudiſſement général, dès qu'elle fut terminée ; on ſe faiſoit un plaiſir de voir réunies deux perſonnes qui ſembloient faites l'une pour l'autre ; & l'on s'empreſſoit à les feliciter des douceurs que leur promettoit un mariage ſi bien aſſorti.

En effet, quelques obſtacles qui ſe fuſſent préſenté d'abord à celui dont nous parlons, il eſt conſtant que non ſeulement l'égalité du rang & de la fortune, mais plus encore la reſſemblance d'humeur, de génie, & d'inclinations, paroiſſoit le rendre, pour ainſi dire, neceſſaire entre M. de Montauſier & Mademoiſelle de Rambouillet. L'un & l'autre portoit un grand nom, & étoit formé d'un ſang illuſtre ; tous deux étoient dans cet âge mûr où l'on conſerve d'ordinaire les agrémens de la jeuneſſe, ſans avoir les défauts qui en ſont preſque inſéparables. Tous deux étoient

univerſellement eſtimez, & méritoient également de l'être, parce qu'on admiroit également dans tous deux une ame grande & élevée au-deſſus du commun ; un courage capable des plus hautes entrepriſes ; une fidelité inébranlable pour leur devoir & pour leurs amis ; un déſintereſſement incorruptible ; une inclination bienfaiſante ; un cœur ſenſible aux malheurs de l'humanité, qui leur faiſoit rechercher avec ardeur toutes les occaſions de ſoulager les malheureux, & qui les rendoit inconſolables, quand ils n'avoient pû les trouver ; une politeſſe dégagée de toute affectation ; un eſprit juſte & cultivé plus qu'il n'eſt ordinaire dans des perſonnes de leur condition ; un goût délicat pour les ouvrages ingénieux ; un diſcernement exquis pour en juger ; aſſez de capacité pour en compoſer, qui auroient fait honneur aux beaux eſprits de leur ſiecles. Tant de belles qualitez étoient relevées par une pieté

ſolide & par une modeſtie qui ne laiſſoit ignorer qu'à eux ſeuls tout ce qu'ils valoient.

Tels étoient les deux nouveaux époux ; mais parmi un ſi grand nombre de traits qui les rendoient ſemblables, il s'en trouvoit pluſieurs autres qui mettoient entre eux une difference, & un contraſte qu'il faut remarquer pour les mieux connoître. Le Marquis avoit ſouvent l'abord froid & ſérieux ; la Marquiſe l'avoit toujours facile & engageant ; l'un n'étoit guai & ouvert qu'avec ſes amis particuliers ; l'autre faiſoit aux perſonnes indifférentes le même accüeil qu'à ſes meilleurs amis ; celui-ci n'étoit complaiſant que par raiſon dans les choſes qui n'étoient pas de ſon goût ; celle-là s'accommodoit tellement aux tems, aux lieux, & aux perſonnes, qu'on eût prit pour goût & pour inclination ce qui n'étoit dans elle que pure complaiſance ; M. de Montauſier ardent défenſeur de la vérité & de la

juſtice, en prenoit ſouvent le parti avec une chaleur qui approchoit de la rudeſſe ; Madame de Montauſier auſſi zelée que lui pour l'une & pour l'autre, ſe contentoit de ramener avec douceur ceux qui s'en écartoient devant elle ; le Marquis par le principe d'une droiture inflexible, appelloit mal ce qui étoit mal, & bien ce qui étoit bien, ſans s'embaraſer des impreſſions que pourroit faire ſa ſincérité ; la Marquiſe dont le diſcernement n'étoit pas moins fin, & qui n'étoit pas moins ennemie d'une flateuſe diſſimulation, ſçavoit ſe retenir dans les occaſions délicates, & garder un ſilence diſcret, quand elle croyoit inutile ou pernicieux même de parler. La vertu dans l'un étoit grave & auſtere, dans l'autre elle étoit douce & aimable, l'un avoit le cœur bon & compatiſſant, mais il n'en ſçavoit donner d'autres preuves que des ſervices effectifs ; l'autre joignoit aux bons offices les démonſtrations

trations les plus gracieuſes de cordialité & de charité ; enfin, pour achever leurs portraits, le Marquis ſembloit être un des anciens Romains dont les défauts mêmes avoient leur ſource dans leur propre vertu ; & la Marquiſe paroiſſoit être une de ces Héroïnes d'imagination, dans qui la vertu eſt ſans mélange des plus legers défauts.

L'année même que M. de Montauſier ſe maria, il étoit deſtiné à commander en Allemagne un corps de Troupes qui devoit faire ſes expeditions à part, & ſe joindre cependant dans le beſoin à l'armée qu'y commandoit M. le Prince. Mais le Marquis ne voulant pas remettre ſon mariage au retour de la Campagne, demanda deux mois de congé pour conclure cette affaire, & les obtint. Sur ces entrefaites M. le Prince partit, & ayant trouvé ſon armée trop foible, il prit pour la renforcer une partie conſiderable des Troupes de

Montauſier, & eût ſoin d'écrire en Cour, qu'on ſongeât à les remplacer. Les attentions du Miniſtre ne ſecondérent pas celles du Prince. Pour dédommager le Marquis, on lui propoſa d'autres emplois ; mais comme ils ne lui convenoient pas, il crut devoir les refuſer, & aima mieux ne pas ſervir pour cette année, que de ſervir ſans la diſtinction qui lui étoit dûë ; il avoit fait faire des équipages magnifiques ; il les vendit, fort chagrin de ne pouvoir partager l'honneur de cette Campagne fameuſe par la
3 Août 1645. bataille de Norlinguen, qui combla de gloire M. le Prince, & plongea la maiſon de Rambouillet dans l'affliction par la perte qu'elle y fit du Marquis de Piſany frere aîné de Madame de Montauſier. Il étoit encore à la fleur de ſon âge ; & ſes grandes qualitez l'avoient déja mis au rang des Officiers les plus diſtinguez : il fut pleuré de tous ceux qui ſçavoient eſtimer le merite ; mais M. de Mon-

tauſier prît plus de part que perſonne à la douleur d'une maiſon qui étoit devenuë la ſienne en quelque ſorte; quoique cette mort ne lui fût pas inutile, ſes regrets n'en furent pas moins ſinceres; il n'étoit pas de ces hommes intereſſez dans qui les grandes ſucceſſions étouffent les ſentimens de la nature. Il le regretta comme un ami, & ce qui étoit encore plus pour lui, comme un frere tendrement aimé par une épouſe qu'il aimoit tendrement lui-même.

Cette perte vint l'affliger dans un tems où la conduite du Cardinal Mazarin à ſon égard lui donnoit de juſtes ſujets de ſe plaindre. Ce Miniſtre, non content de lui avoir ôté les moïens de ſe ſignaler dans la plus belle occaſion, & ſous les yeux du plus grand Capitaine qui fut jamais, venoit de donner au Comte d'Harcourt le Gouvernement de toute l'Alſace, ſans paroître faire attention que le Marquis de Montauſier étoit Gouverneur

de la haute, & que les grands ſervices qu'il y avoit rendus auroient merité qu'on l'élevât plutôt que de l'abaiſſer comme on faiſoit. Ses plaintes vinrent aux oreilles du Cardinal Mazarin, qui en reconnut la juſtice; il le fit nommer Lieutenant de Roi de la haute & baſſe Alſace avec des appointemens conſiderables; il fallut ſe contenter d'un titre ſans réalité, & prendre pour récompenſe des appointemens qu'on aſſignoit alors plus libéralement, qu'on ne les payoit.

Lorſque M. le Prince fut revenu d'Allemagne, il témoigna au Marquis de Montauſier combien il étoit fâché de ne l'avoir pas eu pour témoin & pour compagnon de ſa victoire. Celui-ci pour prouver au Prince l'extrême envie qu'il avoit lui-même de ſervir ſous ſes ordres, lui promit de le ſuivre en qualité de volontaire à ſa premiere expedition, & ſix ſemaines après, il lui tint parole. Dès qu'il ſçut la réſolution

qu'avoit formée M. le Prince de finir cette campagne par quelque coup d'éclat, & qu'il s'étoit déterminé à l'attaque de Dunkerque, il ne balança pas à aller joindre l'armée ; il prévit les peines, les dangers, & la gloire d'une pareille entrepriſe, & jugea par-là qu'il étoit même de ſon avantage de s'acquitter de ſa promeſſe. Les pleurs & les prieres de Madame de Montauſier qu'il laiſſoit enceinte ne purent l'ébranler, il ſe rendit en diligence auprès de M. le Prince qui le reçut avec la joye, que devoit naturellement lui cauſer la venuë d'un homme auſſi utile pour l'execution, qu'il étoit ſage & prudent pour le conſeil.

On n'attend pas de moi que je m'arrête ici à décrire ce ſiege célebre dont une main * plus habile a détaillé les circonſtances glorieuſes ; il ſuffit de dire que le Marquis de Montauſier s'y ſignala à ſon ordinaire, par des actions de valeur qui auroient

* M. Sarraſin

passé pour des prodiges, si le Général même n'en avoit donné l'exemple, & n'avoit inspiré son audace guerriere à la plûpart des Officiers. C'est ce qui parut sur tout dans l'occasion dont je vais parler. M. le Prince étoit allé visiter quelques ouvrages qu'il faisoit faire, afin de les perfectionner par ses conseils, & d'animer les travailleurs par sa présence. Mais ce jour pensa être funeste à la France, & délivrer la Maison d'Autriche du plus redoutable ennemi qu'elle eût en ce tems-là. Pendant que le Prince donnoit ses ordres, un Ingénieur fut tué à ses côtez ; & comme si ce premier hazard eût été un avertissement pour un plus grand ; lorsqu'il repassoit dans les tranchées pour se rendre en son quartier, une volée de canon emporta la tête d'un valet de pied, qui étoit si près de lui, qu'il fut couvert de sang, & que les éclats du crâne de ce malheureux le blessérent au cou & au visage en plu-

M. Sarrasin Hist. du siege de Dunkerque.

ſieurs endroits. Dans cet extrême péril il conſerva un air ſerein & tranquille, & ſembla oublier le hazard qu'il avoit couru, pour ne s'occuper que de l'intrepide fermeté de Meſſieurs de Damville & de Montauſier, qui s'étant trouvé alors auprès du Prince, partagérent auſſi l'honneur de ce danger.

Après treize jours de tranchée ouverte, le Commandant Eſpagnol ſe voyant ſans eſpérance d'être ſecouru, & de pouvoir réſiſter plus long-tems à un Héros pour qui il n'y avoit rien d'invincible, capitula, obtint des conditions honorables, & rendit la Place, après l'avoir défenduë avec un courage & une habileté qui lui mérita les éloges même de ſon vainqueur.

Dunkerque fut pris le 11 Octobre 1646.

Le Marquis de Montauſier ayant dégagé ſi glorieuſement ſa parole, vint retrouver une épouſe que ſon abſence jettoit dans de continuelles allarmes; il paſſa auprès d'elle les deux

années qui ſuivirent le ſiege de Dunkerque, & vêcut tranquillement au milieu d'une famille naiſſante, juſqu'à ce que le ſervice du Roy l'appellât dans ſon Gouvernement, où le commencement des troubles qui agitérent la minorité de ce Prince, rendoient ſa préſence neceſſaire.

1648. Perſonne n'ignore que dès que la Reine Mere Anne d'Autriche fut déclarée Régente du Royaume après la mort de Louis XIII. un grand nombre de perſonnes à la Cour & à la Ville firent des cabales ſecrettes contre le Gouvernement, ſongérent à profiter de la foibleſſe ordinaire d'une minorité pour ſe rendre conſidérables, & couvrirent du ſpécieux prétexte du bien public, le deſſein qu'ils avoient formé de s'élever aux dépens de qui il appartiendroit. Des Princes laſſez de l'état de ſoumiſſion & de dépendance où les avoit mis le Cardinal de Richelieu ; la Nobleſſe & la Robe trompées par les Chefs de la cabale qui

qui ſçavoient peindre avec les couleurs les plus odieuſes, l'Etranger à qui la Régente avoit donné ſa confiance; le Peuple de Paris ſéduit par la vûë de deux vains fantômes qu'on préſentoit artificieuſement à ſes yeux, l'un pour l'épouvanter, & l'autre pour le raſſurer; le premier comme ennemi mortel de la Nation; le ſecond comme pere de la Patrie. Telles furent les intrigues, & tels les Acteurs de la ſcêne dont il s'agit. M. de Montauſier vit tous ces mouvemens avec douleur, & bien loin de vouloir y prendre part, comme il en étoit ſollicité de pluſieurs endroits, il conſerva toujours une fidelité inviolable à ſon Roi, que l'on attaquoit ſous le nom de ſon Miniſtre, & ſe déclara par tout contre les Frondeurs. Il avoit parmi les mécontens, quelques-uns de ſes meilleurs amis; mais il renonça dès-lors à tout commerce avec eux, bien réſolu de ne leur rendre ſon amitié que quand ils ſe ſeroient

Le C. Mazarin, & le Conſeiller Brouſſel

rendus à leur devoir. Ce fut dans ces ſentimens qu'il alla à Angoulême avec Madame ſon épouſe, laiſſant à Paris deux enfans, un fils & une fille, qu'ils avoient déja eu de leur mariage. Arrivez dans leur Gouvernement ils n'oublierent rien, l'un par ſa magnificence, ſa liberalité, ſa generoſité & ſes ſervices; l'autre par ſa douceur, ſon affabilité, ſa politeſſe & ces graces dont on ne pouvoit ſe défendre, pour gagner les cœurs de la Nobleſſe & du peuple, & pour les contenir dans l'obéiſſance. Ils eurent la ſatisfaction d'y réuſſir, & de voir cette Province tranquille pendant tout le tems qu'ils y reſtérent. Mais les premiers troubles de Paris dont on craignoit les ſuites dans les Provinces, ayant été pacifiées par le traité du premier Avril 1649. le Marquis revint à la Cour avec ſon épouſe. On ne les y reçut pas comme ils avoient lieu de l'eſpérer; le Cardinal Mazarin qui par politique n'accordoit des faveurs & des graces

Mem. de Monglat.

qu'à ceux qui ſçavoient ſe faire craindre, traita avec aſſez peu de ménagement M. & Madame de Montauſier, parce qu'il étoit sûr de leur vertu & de leur inébranlable fidélité. Ils furent même avertis que ſon indiférence pour eux ſembloit dégénérer en mauvaiſe volonté, & qu'il ſongeoit à leur ôter le Gouvernement d'Angoumois, peut-être pour revêtir de leur dépouille quelque perſonne, dont il vouloit s'aſſurer par des bienfaits; mais la Providence ne permit pas cette eſpece d'injuſtice.

Sur ces entrefaites, Madame de Braſſac mourut, & en faiſant le Marquis de Montauſier ſon Légataire univerſel, elle lui laiſſa plus d'affaires que de biens. Cela ne diminua cependant pas ſa reconnoiſſance, & plus touché de la bonne volonté de ſa tante, que ſenſible à l'interêt, il ne ſongea qu'à exécuter tous les articles de ſon teſtament. Il faut dire en paſſant que jamais homme n'a ſi peu entendu le 1649.

procès que M. de Montauſier, il ne vouloit pas même l'entendre ; ſon eſprit vif & pénétrant pour toute autre choſe, ſembloit s'émouſſer ſur cette matiere ; incapable de tromperie & d'artifice, il ſe laiſſoit aiſément tromper, parce qu'il ne ſe pouvoit perſuader qu'on pût être moins droit & moins ſincére que lui ; en un mot l'eſprit de chicane étoit ſi éloigné de ſon génie, que dans cette occaſion il ſacrifia ſes interêts à ſon averſion pour le procès. Il engagea ſes parties à prendre des arbitres ; il adopta ceux qu'ils choiſirent, quoiqu'ils ne les connût pas, & termina en un mois par un accommodement à ſa perte, une affaire qui auroit pu durer trente ans entre les mains d'un chicaneur habile. Il étoit à peine ſorti de cet embaras domeſtique, quand il fut rappellé dans ſon Gouvernement, par une nouvelle guerre civile, où il eut beaucoup de part, comme on le verra par la ſuite de cette hiſtoire.

LIVRE TROISIEME.

PEU de temps après le traité qui ſembloit avoir mis fin aux troubles dont nous avons déja parlé en paſſant, les factieux chagrins d'une paix qui les éloignoit du but qu'ils s'étoient propoſé, n'omirent rien pour la troubler de nouveau. Dans ce deſſein ils cherchérent un Chef capable par ſa réputation, ſon habileté, & ſon rang d'intimider la Cour, & de donner une couleur de juſtice, à leurs injuſtes projets. Perſonne par tous ces endroits, n'étoit plus digne de leur choix que M. le Prince, & le malheur de la France voulut qu'il eût alors quelque penchant à ſe laiſſer choiſir. Les ſollicitations des mécontens, le peu de part qu'on lui donnoit dans le Gouvernement, malgré ſa qualité de premier Prince du Sang,

la froideur qu'on lui témoignoit à la Cour, où l'on souffroit avec peine, la fierté que lui inspiroit l'éclat de ses victoires, tout cela lui fit prêter l'oreille aux Frondeurs, & l'engagea à se déclarer contre le Roy.

On sçait que ses intrigues furent découvertes, & que la Reine le fit arrêter au Palais Royal, & conduire au Château de Vincennes, d'où quelque temps après il fut transferé au Havre-de-Grace; jusqu'à ce que par une révolution extraordinaire, le Cardinal Mazarin alla lui-même le mettre en liberté; on sçait encore que le Prince n'en conserva pas moins d'antipatie contre celui de qui il avoit reçu ce bienfait forcé, & que voyant le Ministre toujours consulté, & uniquement écouté de la Reine, quoi-
Sept. 1651. qu'elle eût consenti à son éloignement du Royaume, il se remit une seconde fois à la tête des mécontens,
Bordeaux. se jetta dans la capitale de son Gouvernement; traita avec les Espagnols,

& ſe diſpoſa à pouſſer les choſes aux dernieres extrémitez.

La plupart des Seigneurs de la Saintonge & de l'Angoumois ayant ſuivi l'exemple funeſte du Prince, & lui ayant livré un grand nombre de places de ce pays-là, le Marquis y courut pour s'oppoſer de tout ſon pouvoir au progrès de la Fronde. S'il avoit été capable de ſéduction, on peut dire que tout conſpiroit à le ſéduire; le Cardinal le ménageoit peu, & fut long-tems ſans lui donner les troupes dont il avoit beſoin; M. le Prince, qui l'eſtimoit ne négligeoit rien pour l'entraîner dans ſon parti, en lui repreſentant que ce n'étoit pas au Roy qu'il faiſoit la guerre, mais au Miniſtre, & qu'il étoit plus juſte que les Princes du Sang euſſent l'adminiſtration de l'Etat, qu'un étranger, dont il avoit lui-même reçu tant d'injuſtices. Quelques-uns des mécontens, qui ſouhaitoient paſſionnément de l'engager à les ſuivre, prenoient

un tour plus captieux pour ébranler sa fidelité. Ils le pressoient seulement de faire semblant de se révolter, afin d'intimider le Cardinal, d'obtenir par-là des graces qu'on lui refuseroit tant qu'il paroîtroit soumis, & de se rendre par la situation de son Gouvernement, médiateur entre la Cour & les Princes. On alla même jusqu'à lui faire craindre pour les jours de sa fille unique qu'il avoit laissée à Paris, & qui dans une émotion populaire, pourroit être immolée à la haine publique contre les Mazarins. M. de Montausier fut inaccessible a toutes ces attaques, & répondit constamment que par conscience autant que par honneur, un sujet ne devoit jamais prendre les armes contre les puissances légitimes, qu'il étoit à la verité peu satisfait de la Cour pour le tems présent ; mais qu'aussi il avoit reçu de la Reine des graces dont il conserveroit toujours une parfaite reconnoissance ; que pour ce qui étoit

Depuis mariée à M. le Duc d'Usez pere de celui d'aujourd'huy.

de ſe faire craindre au Cardinal, cela ſeroit de trop méchant exemple, & qu'il aimoit mieux ſe montrer digne des graces par une fidelité à toute épreuve, que d'en arracher par une apparence de rébellion; qu'il n'avoit peut-être pas ſujet d'aimer le Miniſtre, & qu'au contraire l'inclination jointe à l'eſtime lui feroient volontiers donner ſon ſang & ſa vie pour M. le Prince; mais que l'un étant contre le Roy, & l'autre ſous ſa protection, il pourſuivroit & troubleroit de tout ſon pouvoir celui dont il étoit content, pour défendre & ſervir celui dont il ne l'étoit pas; qu'enfin les dangers où il expoſoit malgré lui une fille unique, que ſes graces & ſes vertus naiſſantes lui rendoient infiniment chere allarmoient ſa tendreſſe; mais qu'il eſperoit que Dieu la garderoit, & que du reſte il la ſacrifieroit de bon cœur à ſon devoir.

La conduite du Marquis répondit parfaitement à des principes ſi no-

bles. Il trouva dans l'Angoumois un grand nombre de Gentilshommes, dont une partie avoit été déja gagnée par les Seigneurs de la Rochefoucaut, zelez partisans des Princes, & l'autre fortement sollicitée de prendre le même parti. Mais en assez peu de tems il fit rentrer les premiers dans leur devoir, & vint à bout d'y retenir les autres, tant par l'autorité que lui donnoit sa charge, que par l'affection que lui avoient conciliée ses manieres franches & généreuses.

La premiere année de la guerre civile, il fit mille actions de valeur, que nous ne sçaurions rapporter ici en détail, parce que sa modestie les lui faisant oublier à lui-même, il ne prit aucun soin d'en faire passer la mémoire à la postérité. D'ailleurs comme il ne commandoit point en chef, tout ce qui se passa de mémorable pendant cette année, a été attribué au Général que le Roy avoit

Le Comte d'Harcourt.

mis à la tête de ſes armées. Cependant il eſt certain qu'il contribua beaucoup & par ſes conſeils, & par ſon courage au ſecours de Cognac, & à la défaite des rebelles dans le combat de Tonnay-Charente; deux actions celébres qui firent ſentir à M. le Prince qu'il y a bien de la différence entre combattre les ennemis de l'Etat avec des troupes aguerries, & tirer l'épée contre ſon Roy avec de nouvelles levées, qui n'étant animées ni par l'interêt public, ni par le leur propre, prennent la fuite dès qu'elles voyent le danger.

L'année ſuivante ne fut pas plus heureuſe pour les factieux, dont les affaires ſe ruinoient de jour en jour. Le Marquis de Montauſier ayant reçu un renfort de troupes que lui amena du Pleſſis-Belliévre, forma le deſſein de reprendre Saintes & Taillebourg, dont les rebelles s'étoient ſaiſis, & de chaſſer de Talmond les Eſpagnols à qui on avoit livré cette place. La foi-

bleſſe de ſon armée, & la force des ennemis rendoit cette entrepriſe fort difficile; mais ſa conſtance, ſa vigilance, & ſa valeur l'en firent venir glorieuſement à bout. La garniſon de Saintes étoit nombreuſe, & ſe préparoit à une vigoureuſe défenſe; mais ayant fait entr'autres une grande ſortie, & mis les aſſiegeans en déſordre dans les tranchées, le Marquis crut qu'en cette occaſion il falloit faire le ſoldat pour être bon Capitaine. Il ſe mit à la tête de quelques Officiers qui couroient à l'allarme, ramaſſant un petit corps de ſoldats diſperſez, il chargea les ennemis l'épée à la main, & les pouſſa juſques dans leur contreſcarpe. Ils perdirent beaucoup de monde en cette rencontre; de ſorte que ne pouvant plus rien tenter de conſiderable, & déſeſpérant de recevoir les ſecours qu'ils attendoient, ils ſe rendirent après onze jours de ſiége, à des conditions raiſonnables. Le ſoldat victorieux n'étoit pas trop

diſpoſé à les obſerver, & à épargner à la ville toutes les violences que ſembloit autoriſer la victoire ; mais le Marquis ſçut modérer l'avidité de cette ſoldateſque, en châtiant avec ſévérité ceux qui furent indociles à ſes ordres, & en récompenſant d'ailleurs ceux qui s'y ſoumirent. Il arrêta donc le pillage, mit à couvert de toute inſulte le jeune M. de Lorge qui avoit défendu Saintes, & contint ſes troupes dans une diſcipline ſi exacte, que les habitans purent aiſément s'appercevoir que c'étoit un pere qui vouloit s'en faire aimer par la clémence, & non pas un maître irrité qui cherchoit à s'en faire craindre même par de juſtes châtimens.

La priſe de Saintes fut déciſive pour le rétabliſſement de l'autorité Royale dans tout le reſte de la Province ; bien-tôt après Taillebourg fut raſé & les Eſpagnols contraints d'abandonner Talmond. Dans le cours de cette expédition M. de Mon-

tauſier fit paroître une habileté, un courage, & une activité ſurprenante; & s'il manqua de diligence ce fut ſeulement à exécuter les ordres de la Cour, qui le preſſoient de dégrader les terres des principaux Chefs de la fronde en ces quartiers-là. On lui avoit mandé en particulier de faire couper les forêts & raſer les Châteaux de MM. de la Rochefoucaut; mais jugeant ces punitions peu neceſſaires au ſervice, il ſuſpendit l'execution de ſes ordres, & ſe contenta de faire couper une trentaine d'arbres, & abattre quelques tuiles d'une ferme qui appartenoit à cette illuſtre maiſon. Il en uſa de même à l'égard de M. le Prince de Tarente, & de pluſieurs autres Seigneurs du pays, par qui ce mélange judicieux de fermeté & de modération, le fit également aimer & reſpecter.

De la Tremoille.

Tant d'heureux ſuccès firent prendre à M. le Prince le parti d'abandonner la Guyenne, où ſes troupes n'oſoient paroître devant celles du

Roy, & où il ne recevoit pas d'Eſpagne tous les ſecours qu'on lui avoit promis. Il laiſſa le commandement de l'armée qu'il y avoit à M. le Prince de Conti, & traverſa avec des périls & des fatigues incroyables une grande partie du Royaume pour venir ſe mettre à la tête des troupes que les Ducs de Nemours & de Beaufort avoient mis ſur pied pour ſon ſervice. Avril 1652.

Le Prince de Conty continua les hoſtilitez dans la Guyenne, & les Provinces voiſines, avec auſſi peu davantage que M. le Prince.

Le Comte d'Harcourt pour qui la victoire s'étoit déclarée, lui enlevoit tous les jours quelque place, tandis que M. de Montauſier qui étoit demeuré en Angoumois rompoit toutes les meſures, & déconcertoit toutes les entrepriſes des Frondeurs de ſon côté. Il n'avoit que ſix à ſept cens hommes de cheval, autant de Gentilshommes du pays, & deux ou trois

Le Marquis d'Argence.

Régimens d'infanterie, lorſqu'un Gentilhomme du Périgord lui fit ſçavoir que les ennemis du Roy le tenoient aſſiegé dans ſon château de Contançay, & que s'il n'étoit promptement ſecouru, il ſe verroit dans peu contraint de ſe rendre. Le Marquis lui fit dire qu'il attendoit deux Régimens d'infanterie, & cinq cens chevaux que devoit lui amener le Comte de Braſſac, & que dès qu'ils auroient joint, il voleroit à ſon ſecours. Il ſe mit neanmoins en marche, & étant arrivé ſur les bords de la Riviere d'Iſle, qui étoit entre lui & Contançay il apprit que le Marquis d'Argence ne pouvoit plus tenir; cette extrémité détermina M. de Montauſier, & ſans attendre davantage le renfort qu'on lui amenoit, il fit paſſer par un gué inconnu aux ennemis un certain nombre de cavaliers avec chacun un ſoldat en croupe, & autant de munitions que lui pouvoit permettre le beſoin qu'il en avoit lui-même

même. Le ſecours entra heureuſement dans la place, & les aſſiegeans déſeſperant de la prendre, brûlerent le village & abandonnerent l'entrepriſe.

La petite armée du Marquis étoit campée ſur l'autre bord de la riviere; & le lendemain ayant fait prendre les devants à ſon bagage, il ſe mit en marche avec ſes troupes pour aller à la rencontre de celles qu'on lui devoit amener. Mais les ennemis ayant découvert un gué fort commode, & voyant le Marquis plus foible qu'eux des deux tiers, ſe mirent en état de paſſer l'eau, & de le pourſuivre. Le Marquis fit alors uſage de ſon experience, & continua ſa marche feignant de vouloir ſe retirer, & & ayant ſçû que les ennemis étoient à demi paſſez, il fit volte face, & tomba ſur eux ſi à propos, qu'il défit leur avant-garde, & la renverſa dans la riviere. Au commencement de cette action il remarqua que les Gendar-

mes d'Harcourt, qui pouvoient faire un escadron de quatre-vingt maîtres, n'agissoient pas selon ses ordres; il se mit à la tête, & les conduisit à l'ennemi. Son exemple ne les rendit pas plus braves, ils le suivirent jusqu'à la portée du pistolet; mais quand ils virent le danger de plus près, ils prirent honteusement la fuite. Le Marquis essuya lui seul tout le feu des ennemis, dont il fut bien-tôt enveloppé; il se défendit long-tems avec son épée toute sanglante, & à demi rompuë; mais malgré les prodiges de valeur qui le faisoient admirer des ennemis, il n'auroit pu manquer d'être pris sans une espece de miracle qui le sauva. La chaleur l'avoit obligé de quitter une casaque en broderie, & de prendre celle d'un de ses gens dont l'étoffe simple en sauvant sa liberté pensa lui couter la vie; en le voyant mal habillé & sans suite, on ne le prit pas même pour un Officier, & sans s'amuser à le faire prisonnier on ne

ſongea qu'à le tuer. On tire ſur lui de toutes parts, & on tira de ſi près que ſes habits étoient percez, dechirez & brûlez en plus de vingt endroits; chacun lui portoit ſon coup, de ſorte qu'il en eut plus de ſoixante tant ſur lui que ſur ſon cheval, qui mourut après l'avoir heureuſement ſauvé du péril. Un Page qui le ſuivoit fut tué à ſes côtez; pour lui il reçut deux coups de piſtolet dans le bras gauche, qui le lui caſſerent à l'endroit du coude, & trois coups d'épée, deux ſur la tête, & un qui lui coupa preſque entierement la main droite. Ces bleſſures ne lui firent point perdre courage; il rejoignit une troupe de Gentilshommes qui étoient accourus à ſon ſecours, & qui vinrent à bout d'écarter les ennemis, qui l'environnoient, de les faire repaſſer la riviere, & de ſe rendre de nouveau maître du gué.

Cependant M. de Montauſier étoit tout couvert de ſon ſang, qu'il per-

doit en quantité, & on réſolut de ſe tranſporter à deux lieuës du champ de bataille, chez une perſonne de qualité, pour l'y faire panſer ; mais avant que de partir, il eut ſoin qu'on ſongeât auſſi à tranſporter les autres bleſſez, & commanda à M. de Folleville Maréchal de Camp, de tenir ferme dans le poſte où il étoit, avec ce qu'il y avoit de nobleſſe & de troupes réglées, bien aſſuré qu'une pareille contenance ôteroit aux Révoltez l'envie de revenir une ſeconde fois à la charge. A peine eut-il fait un quart de lieuë, qu'épuiſé de ſang & de fatigues, & ſe ſentant défaillir, on fut contraint de le mettre à terre au pied d'un arbre ſur une hauteur, d'où il pouvoit découvrir les deux armées. De-là il vit avec étonnement que ſes gens n'étoient plus où il les avoit laiſſés, & que quelques cavaliers des ennemis repaſſoient la riviere ; il envoya ſçavoir la raiſon de ce changement, pendant qu'un

Chirurgien de campagne lui mettoit un méchant appareil, qui ne put pas même arrêter le ſang qui couloit de ſes bleſſures. Bien-tôt on vint lui apprendre que ſon abſence avoit changé toute la face des affaires, que ſes troupes malgré leur victoire appréhendant d'être accablées par le nombre, avoient voulu ſe retirer; mais qu'elles avoient commencé leur retraite dans un ſi mauvais ordre: que les ennemis, qui s'en étoient apperçus, avoient détaché quelques Coureurs pour les reconnoître; qu'à la vuë de ces Coureurs la retraite étoit devenuë une véritable fuite, que les Frondeurs enhardis avoient fait paſſer la riviere à quelques eſcadrons pour ſoûtenir leurs Coureurs, & qu'enfin le petit nombre avoit défait ſans réſiſtance ceux qui les avoient battus peu de tems auparavant.

A ces nouvelles qui l'affligérent plus que ſes propres maux, on jugea à propos de le remettre à che-

val, de peur qu'il ne tombât entre
1652. les mains des Ennemis. Il fit sept
7. Juin. lieuës du pays pendant la plus grande chaleur du jour, & arriva sur le soir chez un Gentilhomme d'Angoumois, où en levant le premier appareil, il connut que la blessure de son bras étoit mortelle. Cela ne l'empêcha pourtant pas d'écrire de sa main à Madame de Montausier, qu'elle ne s'effrayât point de ce qui s'étoit passé, que son mal ne seroit rien, & qu'il se rendroit le lendemain à Angoulême. Sur ces entrefaites Folleville entra dans sa chambre, & fondant en larmes, il le conjura de lui obtenir le pardon d'une faute, dont l'indocilité des Troupes avoit été la seule cause. Le Marquis étoit outré de douleur; mais il se vainquit, & épargnant à cet Officier infortuné des reproches qui l'auroient réduit au desespoir, il lui répondit simplement, qu'en rendant compte à la Cour de cette action, il se contenteroit d'expo-

ſer le fait ſans le charger ; qu'il eût cependant à ſe retirer. Le lendemain il fut mis dans un brancard qu'on lui avoit préparé ; & il arriva dans la Capitale de ſon Gouvernement, où ſa préſence rétablit la tranquillité, que l'affaire du jour précédent avoit fort troublée.

Dès qu'il y fut arrivé, l'Evêque, la Nobleſſe, & les Magiſtrats vinrent en foule lui témoigner la part qu'ils prenoient à ſa gloire, & à ſon malheur. Le Marquis étendu ſur le lit de douleur, déchiré de coups, languiſſant, & ſans force reçut tout le monde avec un air tranquille & ſerein, comme s'il eût été dans l'état le plus floriſſant. La premiere choſe qu'il fit, fut de dépêcher à la Cour un Gentilhomme en qui il avoit beaucoup de confiance, & à qui il recommanda d'aller d'abord trouver M. de S. Maigrin ſon ami intime, & de l'avertir de l'extremité où il étoit réduit, afin qu'il prît des meſures pour s'aſ-

ſurer du Gouvernement d'Angoumois, avant que d'autres puſſent y ſonger. Enſuite il donna des ordres pour les autres bleſſez, & ſur-tout pour les Gentilshommes à qui il avoit fait fournir des logements, & que Madame de Montauſier ne laiſſoit manquer d'aucun ſecours. Enfin ſe voyant menacé d'une mort prochaine, il penſa à mettre ordre aux affaires de ſa conſcience ; pour cet effet il appella un Jéſuite eſtimé pour ſon éminente vertu, & ſe confeſſa à lui avec de grands ſentimens de pieté. Depuis ce moment le Marquis eut toujours pour ſon Confeſſeur une confiance filiale, & le Confeſſeur conſerva pour le Marquis une tendreſſe de pere juſqu'à ſa mort, que ſon zele, ſa mortification, & ſa charité fit regarder comme précieuſe devant Dieu.

Le P. J. Simon.

Après que M. de Montauſier eut rempli de la ſorte tous les devoirs de fervent Chrétien, de fidelle ſujet & de

de bon ami ; il fit venir ſes Chirurgiens & leur dit, que comme il étoit perſuadé que l'on ne pouvoit lui ſauver la vie, il les prioit de le laiſſer mourir en repos, & de ne lui point couper le bras ; que cependant ſi cette opération leur paroiſſoit ſalutaire, il s'abandonnoit à eux de bon cœur. Son bras étoit extraordinairement enflé, une fiévre ardente le conſumoit, tous les matins & tous les ſoirs on employoit deux heures à panſer ſes playes ; on y appliqua plus de vingt fois tantôt le fer & tantôt le feu ; le malade fut deux mois entiers couché ſur le dos ſans pouvoir changer de ſituation ; jamais ſouffrance ne fut ni plus cruelle ni plus longue. Mais la patience & la fermeté du Marquis fut plus grande que ſon mal ; & l'on a ſçu de M. l'Evêque d'Angoulême qui ne le quitta point pendant tout le cours de ſa maladie, que jamais il ne l'avoit entendu pouſſer la moindre plainte ; ſeulement que

M. François de Périgard.

quand on lui devoit faire quelque incision, il souhaitoit qu'on l'en avertît ainsi que du nombre des coups de ciseaux, afin qu'il pût d'avance se préparer à les souffrir. Au reste s'il souffroit en héros, c'étoit en héros chrétien; il regardoit ses maux comme des châtimens du Ciel qui vouloit lui faire expier ses péchez dès cette vie, & dans cette pensée il remercioit le Dieu des vengeances qui le punissoit dans ses misericordes, & baisoit humblement la main qui le frappoit pour le sauver. Ces dispositions édifiantes soutenoient Madame de Montausier dans la douleur qui l'accabloit, & les personnes qui l'assistoient pour le spirituel, en étoient si touchées qu'en pleurant sa perte prochaine par un sentiment d'amitié, elles souhaitoient presque par christianisme, de le voir mourir de la mort des Saints.

Mais enfin, Dieu le réservant pour le bonheur des Provinces & pour le

ſervice d'un Roy à qui il vouloit prodiguer ſes faveurs, M. de Montauſier après avoir été pendant deux mois aux portes de la mort, ſe vit rappellé à la vie par la voix de ſes Chirurgiens qui lui répondirent de ſa guériſon. La convaleſcence fut auſſi longue que la maladie même, il lui fallut garder le lit encore deux mois entiers; ce qui ne l'empêcha pas de vaquer à ſes affaires, & de veiller à la ſûreté de la Province qui lui avoit été confiée. Madame de Montauſier malgré ſon affliction extrême, & les ſoins aſſidus qu'elle rendoit à ſon époux, lui aidoit encore à remplir les devoirs de ſa charge, & l'on peut dire que pendant la maladie du Marquis, ce fut elle ſeule qui gouverna l'Angoumois. Les loüanges qu'ils reçurent l'un & l'autre de la Cour dans ces circonſtances, les auroient bien dédommagés de leurs peines, ſi les récompenſes qu'on répandoit ailleurs y avoient été jointes. Mais tandis que

ceux qui s'étoient fait craindre au Miniſtre étoient élevez aux premiers grades de la milice, ou décorez des Titres les plus brillans, on négligeoit le Marquis de Montauſier juſqu'à lui refuſer ſes appointemens ; ou du moins juſqu'à ſe les faire demander pluſieurs fois, comme ſi ç'eût été une grace, & non pas une juſtice qui lui étoit dûë. Ce traitement quelque dur qu'il fût, ne lui fit pas changer de conduite ; il étoit trop ſenſible pour n'être pas choqué du peu de cas qu'on paroiſſoit faire de ſes ſervices, mais il étoit trop deſintereſſé pour meſurer ſa fidelité à la récompenſe. Il continua donc de ſervir ſon Prince avec le même zele que s'il en eût reçu les plus ſignalez bienfaits, pendant que la Marquiſe fit un voyage à Paris, où la mort de M. de Ramboüillet ſon Pere l'appelloit. Après avoir arrangé ſes affaires domeſtiques, elle alla à la Cour. Le Cardinal Mazarin la reçut avec tous les dehors

d'une eſtime ſinguliere ; mais il évitoit autant qu'il pouvoit les occaſions de ſe trouver ſeul avec elle.

La Marquiſe de ſon côté ne cherchoit que le moment de lui parler ſans témoins, & elle le trouva. Elle ſe plaignit au Miniſtre de l'oubli où il ſembloit mettre un des plus fidelles ſerviteurs du Roy,& lui ajouta avec une noble liberté,que M. de Montauſier trouvoit le prix de ſa fidelité dans ſa fidelité même,mais que le tout monde n'étant pas de ce caractere , il étoit étonnant qu'un Miniſtre dont la politique paſſoit pour être ſi rafinée, donnât dans le Marquis un exemple qui paroiſſoit autoriſer la révolte, & pouvoit ébranler ceux qui avoient été ſoûmis juſqu'alors ; que la vertu de M. de Montauſier ne devoit point empêcher qu'on ne lui rendît juſtice, & que moins il paroiſſoit avide des honneurs, qu'on lui refuſoit, plus il s'en montroit digne.

Le Cardinal ſentit toute la force

de cette remontrance ; mais elle n'attira de lui que des excuſes & des complimens, qui étoit tout ce que la Marquiſe en avoit attendu. Monſieur de Montauſier apprit ces nouvelles peu agréables ſans en être étonné, & continua avec ſa tranquillité ordinaire, à remplir ſon devoir, juſqu'à ce que voyant le feu de la guerre Civile heureuſement éteint par le Trai-
1653. té de paix que ſigna M. le Prince de Conty le 31. Juillet 1653. il quitta l'Angoumois où tout étoit tranquille, & vint joindre la Marquiſe ſon Epouſe à Paris.

Les incommodités que lui avoient laiſſé ſes bleſſures, dont il conſerva de glorieuſes marques le reſte de ſes jours, le mirent pour un tems aſſez conſidérable hors d'état de ſervir le Roy dans ſes armées. Il alloit ſeulement quelquefois à Angoulême, & faiſoit ſa demeure ordinaire à Paris, ne ſe rendant pas moins digne d'eſtime par les vertus privées dans l'in-

térieur de ſa famille, qu'il s'étoit ſignalé par les vertus guerrieres dans les Sieges & dans les Combats. L'Hôtel de Ramboüillet où il étoit logé lui fourniſſoit tous les agrémens capables de lui faire oublier ſes fatigues paſſées, & d'adoucir les chagrins qui avoient été juſques là preſque les ſeuls fruits de ſes ſervices. Comme Madame de Ramboüillet dans un âge aſſez avancé, & avec une ſanté très-chancelante n'avoit rien perdu de la force, & de la vivacité de ſon eſprit; elle étoit toujours l'ame de cette ſocieté de perſonnes galantes, polies, & ſçavantes qui s'aſſembloient chez elle, ainſi que je l'ai déja rapporté ailleurs. Le Marquis de Montauſier reprit alors un nouveau goût pour les belles Lettres, dont l'amour ne s'étoit point rallenti par le tumulte des armes. L'entretien des gens ſçavants joint à la lecture étoit ſa plus ordinaire occupation. Il paſſoit ſur les livres la plus grande partie des

jours & des nuits, de sorte que la Marquise lui en faisoit quelquefois des reproches, persuadée que cette application constante étoit peut-être la cause de certaine humeur sombre & mélancolique à laquelle il étoit assez sujet. Sa raison sçavoit pourtant lui faire prendre le dessus, & quelque sévérité qu'on lui ait reprochée, jamais homme ne garda mieux les bienséances, & cet extérieur de politesse qui dans le monde ne sont que trop souvent préferées aux qualitez les plus solides. Cet homme qu'une fausse apparence faisoit regarder comme farouche & insociable, étoit cependant assidu à faire sa cour, tendrement attaché à son Epouse, plein d'amitié & d'estime pour Madame & Mademoiselle de Ramboüillet, complaisant & obligeant jusqu'à la galanterie pour toutes les Dames, ami des divertissemens honnêtes, & attentif à procurer aux autres ceux qui pouvoient n'être pas de son goût.

Il ne faiſoit pas ſa cour avec l'empreſſement d'un homme qui cherche les faveurs de la fortune, mais en ſujet fidele & affectionné qui rend ſes devoirs à ſon Maître, & à ceux qui ſont dépoſitaires de l'autorité Souveraine. Il avoit reçu des graces de la Reine, & il ſe croyoit obligé à lui en marquer ſa reconnoiſſance ; il avoit découvert dans le Roy, malgré ſa jeuneſſe, un fond d'équité, de diſcernement, & de grandeur d'ame qu'il ne ſe laſſoit point d'admirer, & qui lui avoit donné pour le jeune Monarque un zéle uniquement fondé ſur l'eſtime, & dégagé de tout interêt. Les Miniſtres connoiſſant ſon expérience & ſon habileté dans les affaires, cherchoient à l'entretenir pour profiter de ſes lumieres & de ſes conſeils. Ce commerce avec les diſpenſateurs des graces, auroit ouvert à un homme moins déſintereſſé que lui un chemin facile aux honneurs, mais il en auroit trop coûté à ſa franchiſe,

pour mettre à profit un pareil avantage. Quelqu'un le felicitoit un jour de ce qu'il pourroit, s'il le vouloit être l'ami d'un des deux Miniſtres. *Je le voudrois bien*, répondit le Marquis, *s'il vouloit des amis, mais je ne le veux pas, parce qu'il ne veut que des eſclaves.* Toujours eſclave lui-même de la vérité, on le voyoit cependant non pas la déguiſer, & l'altérer; mais la cacher avec autant de ſoin, quand elle étoit fâcheuſe, qu'il la diſoit volontiers quand elle étoit agréable. Il gardoit ces ménagemens ſur-tout avec les Dames dont la délicateſſe veut être reſpectée; il cherchoit toutes les occaſions de les loüer, & il ſaiſiſſoit avec ardeur toutes celles qu'il trouvoit; il ſe faiſoit une étude de leur procurer chez lui tous les divertiſſemens reçûs dans les maiſons les mieux réglées, il prenoit part lui-même à leurs plaiſirs; mais avec la dignité d'un homme qui accordoit à la ſeule politeſſe, ce que ſon âge ne

lui permettoit plus de donner à la paſſion. Le jeu étoit l'une de ces choſes auxquelles il ſe prêtoit avec le plus de peine ; la Marquiſe ne l'aimoit pas beaucoup plus que lui ; mais tous deux par le même principe admettoient dans leur ſocieté un jeu moderé, qui ſervoit d'amuſement & dont ils n'auroient pû voir ſans horreur, les excès ruineux, où la corruption de notre ſiecle le porte aujourd'hui.

M. de Montauſier aimoit naturellement la propreté, & la richeſſe des ajuſtemens ; mais regardant cette inclination comme un entêtement frivole de la jeuneſſe, il s'étoit réduit à des habits très-ſimples, & reſervoit toute ſa magnificence pour ſa table & ſes équipages, de ſorte qu'en négligeant ſa perſonne, il étoit toujours attentif à ce qui pouvoit contribuer à la ſatisfaction de ſa famille & de ſes amis. Car il en avoit, quoiqu'en ait pû dire la calomnie ; ſon bon

cœur, ſon penchant à rendre ſervice, & ſa droiture, lui avoient attachez un grand nombre de perſonnes illuſtres à la Cour & à la Ville, qui l'aimérent ſincérement & conſtamment, parce que perſonne ne portoit plus loin que lui la force de la véritable amitié. Après tout ſa famille étoit le plus cher objet de ſa tendreſſe. Il avoit encore pour ſon Epouſe ces vifs ſentimens qui précédent, & qui ne ſuivent guére le mariage. Mais le plaiſir le plus touchant qu'il goutât alors étoit de voir croître ſous ſes yeux une fille, qui lui reſtoit ſeule de quatre enfans qu'il avoit eus, & qu'il aimoit uniquement. Madame de Montauſier & Madame de Ramboüillet s'étoient chargées de ſon éducation, & le Marquis connoiſſoit trop leur vertu, pour douter des fruits que ſa fille pourroit retirer de leurs exemples encore plus que de leurs leçons. Il ſe repoſoit donc ſur elles, de tout ce qui peut

former le cœur & l'eſprit d'une jeune perſonne, mais il prit ſur lui de l'inſtruire de ſa religion. Il trouvoit qu'on négligeoit un peu trop cet article eſſentiel dans l'éducation des Filles, ou que ſans leur graver profondément dans l'eſprit les principes fondamentaux du Chriſtianiſme, on ſe contentoit de leur inſpirer une dévotion ſuperficielle, qui ſouvent dégénéroit en ſuperſtition, ou même qui faute de ſolidité, s'effaçoit entiérement dans le commerce du monde. Pour faire éviter à Mademoiſelle de Montauſier un écüeil ſi funeſte, le Marquis prit le ſoin de lui apprendre lui-même ſa religion à fond, & il trouva des diſpoſitions ſi heureuſes dans ſon éleve, qu'à l'âge de dix ans elle avoit lû l'Ancien & le Nouveau Teſtament, & répondoit à tout ce qu'on pouvoit lui propoſer de plus difficile ſur cette matiere. Au reſte la diſcretion & la modeſtie accompagnoit cette capacité prématurée, &

le Marquis en faisant puiser sa fille dans les sources sacrées de la Religion, n'avoit pas oublié de lui enseigner que la lecture des Livres saints n'est salutaire qu'à ceux qui la font avec un cœur humble & soumis, & qui ne prétendent pas soumettre à leur foible jugement les misteres souvent impénétrables, & toujours adorables qui y sont contenus.

Les leçons de M. de Montausier avoient d'autant plus de force, qu'elles étoient soûtenuës par ses exemples. Pénétré des véritez Chrétiennes, il en faisoit la regle de sa conduite, en toute occasion il les défendoit avec un zele ardent contre les attaques du libertinage & de l'incrédulité ; aussi dévoüé à la gloire de son Dieu qu'à celle de son Prince, il faisoit une profession éclatante de sa foi, & sa seule bravoure naturelle lui auroit fait regarder comme une indigne lâcheté, de rougir de l'Evangile. C'étoit par ce principe qu'il se croyoit obligé de

le faire reſpecter à ceux ſur qui il avoit autorité ; qu'il inſtruiſoit lui-même ſes domeſtiques des devoirs attachés à leur Religion, qu'il les aſſembloit tous les ſoirs pour faire avec lui une priere commune, qu'il les obligeoit à obſerver réguliérement les pratiques ordinaires de la piété Chrétienne, ſur tout à célébrer les grandes ſolemnitez par la fréquentation des divins miſtéres, & ce qu'on ne ſçauroit trop loüer dans un homme du grand monde, en cela même il leur ſervoit encore de modele.

J'ai cru devoir entrer dans ce détail des vertus & des occupations domeſtiques de M. de Montauſier, parce que tout eſt grand dans les grands hommes, & qu'un Lecteur judicieux aime à voir ces traits imperceptibles qui échapent d'ordinaire aux Hiſtoriens, quoiqu'ils ſoient néceſſaires pour peindre l'homme au naturel ; c'eſt dans la vuë de repréſenter le Marquis tel qu'il étoit, que je ſuis bien-

aiſe d'avertir le Lecteur, que même au tems dont je parle, ſes vertus n'étoient pas excuſées de défauts, & qu'avec de la Religion & de la pieté, ſon cœur ſe laiſſoit encore emporter quelquefois à cette paſſion malheureuſe, à laquelle j'ai déja fait remarquer qu'il n'étoit que trop aſſujetti. Mais ce qu'il y a d'admirable, c'eſt que le Marquis de Montauſier ſentoit toute la honte de ſon eſclavage, & qu'après bien des efforts ſecondez du ſécours céleſte qu'il imploroit ſans ceſſe, il vint à bout de briſer ſes fers, & de rentrer en poſſeſſion de ſa liberté, qu'il conſerva heureuſement juſqu'à la fin de ſes jours.

Tranquille au dedans, eſtimé au dehors, Monſieur de Montauſier jouiſſoit d'un bonheur ſolide qui lui faiſoit regarder d'un œil indifférent tout ce qui flatte ou irrite l'ambition de la plupart des gens de qualité. Les titres & les diſtinctions honorables que l'on recherche avec tant d'empreſſement

ment n'avoient jamais eu moins de charmes pour lui : *C'eſt la fortune qui les donne, & il lui ſuffiſoit de les mériter.* Il ne les fuïoit point, mais il ne les cherchoit pas, & elles furent, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, obligées de venir elles-mêmes le trouver.

L'Eſpagne laſſée de la longue guerre qu'elle avoit euë avec la France, & affoiblie par les grandes pertes qu'elle avoit faites, ſongea à terminer ſes differens par une paix dont elle ſouhaitoit que le mariage du Roi avec l'Infante Marie-Théreſe, fût le nœud. Le bruit qui ſe répandit que le Roi alloit épouſer la Princeſſe de Savoye, & le voyage qu'il fit à Lyon à ce deſſein effraya la Cour de Madrid, dont les Etats d'Italie étoient en grand péril ſi cette affaire réuſſiſſoit, & la détermina à tout employer pour faire donner la préference à l'Infante. Les premieres propoſitions en furent faites à Lyon par Pimentel, qui s'y étoit rendu ſecrettement ; la 1659. Juillet

Reine Mere par tendreſſe pour ſa Maiſon, dont les malheurs la touchoient ſenſiblement, les goûta, & les appuïa de tout ſon crédit ; le mariage de Savoye fut rompu, & la Cour revint à Paris. Alors les Négociations pour le mariage d'Eſpagne recommencerent ouvertement, & les deux Puiſſances réſolurent enfin de travailler au traité qui devoit finir leur diviſion. Le Roi d'Eſpagne chargea Dom Louis de Haro, & le Roi de France le Cardinal Mazarin de cette importante affaire ; les deux Miniſtres ayant reçû leurs inſtructions, s'avancerent ſur la frontiere, & choiſirent pour le lieu de leur entre-vûë une petite Iſle au milieu de la riviere de Bidaſſoa, qui ſépare les deux Royaumes ; cette Iſle s'appelloit l'Iſle des Faiſans, & a conſervé depuis, le nom de l'Iſle de la Conférence.

Dès que le Marquis fut aſſuré que le mariage du Roi étoit ſur le point de ſe conclure, il ſe rendit dans ſon

Gouvernement avec Madame & Mademoiſelle de Montauſier, pour y donner les ordres néceſſaires en une pareille circonſtance. La ſituation des lieux le mit à portée de faire ſa Cour avec une dignité & une dépenſe digne de ſon grand cœur, & du Maître à qui il vouloit plaire. Au paſſage du Cardinal, il alla au-devant de lui à la tête de près de deux mille Gentilshommes, & le traita magnifiquement avec toute ſa ſuite dans un lieu aſſez incommode ; mais que la Marquiſe rendit agréable par la maniere gracieuſe dont elle en fit les honneurs. Environ un mois après, M. & Madame de Montauſier avec leur famille allérent à Saintes où le Roi & la Reine Mere devoient paſſer dans peu. Ils y arriverent en effet vers le quinziéme d'Aouſt, & y demeurérent trois jours. Pendant ce tems, toute la Cour fut régalée ſplendidement, & leurs Majeſtez parurent extrêmément ſatisfaites des ſoins &

de la générosité du Gouverneur. Le Roi même qui jusques-là avoit toujours été extrêmement réservé à parler, entretint souvent le Marquis, lui parla du siége de Saintes, loüa sa fidelité pendant la guerre civile, & reçut avec bonté toutes les personnes distinguées par leur naissance & par leurs services, qu'il lui présenta. La Reine de son côté combla d'éloges & de caresses le pere, la mere & la fille, & les exhorta à suivre la Cour pour assister au mariage du Roi, qu'on ne doutoit pas qui ne se fist incessamment : le Roi joignit ses invitations à celles de la Reine, & le Marquis passant par-dessus quelques difficultez qu'il avoit d'abord alleguées avec respect, se prépara à ce voyage, & alla sans tarder trouver la Cour à Bordeaux avec sa famille.

Comme pendant les derniers troubles il y avoit eu plusieurs personnes considerables de cette Ville exilées à Angoulême, où ils avoient reçu du

Marquis & de ſon épouſe toutes ſortes de bons offices, ils s'efforcérent de leur rendre la pareille en cette occaſion, & de reconnoître les obligations qu'ils leur avoient par des honneurs extraordinaires. Dès le ſoir de leur arrivée, une foule de gens de qualité allérent les ſaluer, & s'empreſſérent à l'envi, pendant le ſéjour qu'ils firent à Bordeaux, de leur donner tous les témoignages poſſibles de leur eſtime & de leur reconnoiſſance. L'accüeil qu'on leur fit à la Cour ne fut pas moins flateur pour eux. Le Roi fit éclater en leur faveur les ſentimens d'une eſtime ſinguliére, qui firent augurer aux Courtiſans qu'enfin le mérite ſeroit récompenſé. Le jeune Monarque parut touché ſur tout de celui de Madame de Montauſier : il lui parloit ſouvent avec une entiere confiance, & la Marquiſe prévit après deux ou trois entretiens qu'elle avoit eus avec lui, toutes les merveilles qui rendront à jamais mé-

morable le regne de ce Prince.

Cependant les négociations pour la paix avançoient moins vîte qu'on ne s'étoit imaginé ; le Miniſtre d'Eſpagne autant par ſon génie adroit & ruſé, que par la lenteur naturelle de de ſa Nation, arrêtoit long-tems le Cardinal Mazarin, ſur les plus petits articles, & lui diſputoit le terrein pied à pied. De ſorte que la Reine jugeant bien que cette grande affaire ne ſe pourroit terminer entierement qu'au printems de l'année ſuivante, prit le parti, au lieu de retourner à Paris, de
Octob. 1659. paſſer l'hyver en Languedoc, où elle eſpéroit que le Roi par ſa préſence engageroit les Etats de la Province à lui accorder un don gratuit plus conſidérable que s'il étoit abſent. M. & Madame de Montauſier ne purent ſuivre leurs Majeſtez dans ce voyage, mais ayant reçu un ordre obligeant de rejoindre la Cour lorſqu'elle ſeroit revenuë à Bordeaux, ils retournérent à Angoulême, & y firent tous les

préparatifs néceſſaires pour paroître avec magnificence au mariage du Roi.

Un accident qui les affligea extrêmement les empêcha d'exécuter ce projet. Mademoiſelle de Montauſier qui en étoit le principal motif, & de l'établiſſement de laquelle ils commençoient à s'occuper, tomba malade de la petite verole dans ces conjonctures ; & quoi que ce fût moins ſur le fragile avantage de la beauté, qu'ils penſoient à établir ſa fortune, que ſur ſa naiſſance & ſes biens, ils ne pûrent ſe réſoudre à la montrer aux yeux d'une Cour brillante & délicate, avec les traces trop récentes de ſa maladie : ils reſterent donc dans l'Angoumois tout le tems qu'ils devoient paſſer à Bordeaux, & ne revinrent à Paris que pour aſſiſter à l'entrée triomphante qu'y fit la nouvelle Reine. 26 Aouſt 1660.

LIVRE QUATRIEME.

1660. LEs bontez dont le Roi avoit comblé Monſieur & Madame de Montauſier pendant le voyage de Guienne, les engagea à lui faire leur cour avec plus d'aſſiduité que jamais. Sa Majeſté en les voyant plus ſouvent ſentit croître l'eſtime qu'elle avoit déja conçûë de leur mérite, & ne cherchoit que l'occaſion de leur en donner des preuves éclatantes; en attendant, le Roi voulut qu'ils priſſent part aux réjouiſſances de ſon mariage : l'hiver ſe paſſa en fêtes, où l'on admiroit également le bon goût & la magnificence d'un Prince, qui par l'un & par l'autre devoit comme Auguſte faire monter les beaux Arts au comble de la perfection. Au printems la Cour alla à Fontainebleau, & M. de Montauſier l'y ſuivit avec la Marquiſe ſon épouſe, & Mademoiſelle

ſelle ſa fille qui n'en étoit pas un des moindres ornemens ; mais au bout de quelque tems les plaiſirs qu'ils y goutoient furent troublez par la maladie dont la Marquiſe fut attaquée alors, & qui la mit dans un extrême danger. On ne ſçauroit exprimer la douleur que cet accident cauſa au Marquis, dont la tendreſſe fut miſe à la plus cruelle épreuve. On commençoit à employer l'émétique ; mais ſuivant le ſort ordinaire des nouveaux remedes, celui-ci avoit plus d'ennemis que de partiſans ; bien des gens le redoutoient comme un poiſon, & Madame de Montauſier qui étoit dans cette opinion avoit conjuré ſon mari dès qu'elle tomba malade, de ne pas permettre que les Médecins en fiſſent uſage pour elle. Le Marquis ſans prévoir les conſéquences, le lui promit, d'autant plus qu'il regardoit cette répugnance comme un inſtinct de la nature, qui ſe déclaroit contre une choſe qui lui pourroit être nuiſible.

Cependant les Médecins ayant épuisé tous les secrets de leur art, ne trouverent plus de ressource pour tirer la malade du péril où elle étoit, que dans le remede fatal dont l'usage leur étoit interdit ; ils s'en expliquérent avec M. de Montausier, qui ne pouvant se résoudre ni à manquer de parole à la Marquise, ni à la priver du secours dont elle avoit besoin, prit enfin le parti de leur dire, qu'ils n'avoient qu'à faire ce qu'il convenoit sans lui en parler. Du reste, comptant plus sur l'assistance du Ciel que sur la force des remedes, il se mit en priere & demeura près de vingt-quatre heures dans un état capable de toucher les plus insensibles.

Ses vœux furent exaucez, la malade prit de l'émetique, & il fit si bien qu'on commença à espérer une prompte guérison. Elle se rétablit en effet peu-à-peu, mais le chagrin & les fatigues que sa maladie avoit causées au Marquis, le firent tomber ma-

lade à ſon tour, quoique moins dangereuſement; le Roi qui ne les perdoit pas de vûë, s'informa ſouvent de leur ſanté, & paroiſſoit affligé lorſqu'il en apprenoit de mauvaiſes nouvelles. Une faveur ſignalée qu'il leur accorda en ce tems là même, ne contribua pas peu à les conſoler des afflictions que Dieu leur envoyoit. Toute la Cour étoit en mouvement ſur le choix qui ſe devoit faire bientôt d'une Gouvernante des enfans de France. La mort du Cardinal Mazarin avoit fait changer la face des affaires; mais quoique le Roi montrât déja cette ſuperiorité de lumiéres qui l'a rendu depuis l'admiration de l'Europe, on ne pouvoit croire que dans ces premiers commencemens, les Charges ſe puſſent obtenir ſans intrigues, & fuſſent données au ſeul mérite. Arrivée le 19 Mars 1661.

Cependant Madame de Montauſier preſque mourante encore, & n'ayant vû que ſes Médecins pen-

dant le cours de sa maladie, fut nommée Gouvernante des enfans de France; elle avoit actuellement la fiévre lorsque M. le Tellier vint de la part du Roi lui apprendre cette agréable nouvelle. Le Marquis tout languissant lui-même, se traîna au pied de Sa Majesté pour lui témoigner les vifs sentimens de reconnoissance dont lui & son épouse étoient pénétrez. Le Roi reçut leurs remercimens avec cet air aimable qui donnoit un nouveau prix à ses bien-faits, & qui faisoit moins estimer ses graces, que la maniére avec laquelle il les accordoit.

Sur la fin de l'année la Reine combla de joye le Roi & toute la France, en mettant au monde un Dauphin. Aussi-tôt Madame de Montausier en-
1661. tra en Charge & en fit les fonctions
1 Nov. d'une maniere qui justifia parfaitement le choix dont on l'avoit honorée. Le Marquis ne tarda guéres à partager la faveur du Prince avec son épouse, & cela arriva sans aucune

démarche qui pût le faire ſoupçonner d'ambition. La Cour n'avoit aucunement alteré ſa vertu & ſon déſintéreſſement ; il fut là comme il avoit été ailleurs, ſincére, droit, ennemi du vice, de la flatterie & de la baſſeſſe, ſervant ſes amis avec chaleur, ſécourant les malheureux en toutes les rencontres, parlant hardiment pour les intereſts des uns & des autres, ſans craindre de riſquer pour autrui un crédit dont il ne ſe felicitoit que par l'avantage qu'il lui donnoit de faire du bien.

Une conduite ſi peu ordinaire dans ce païs, fit croire à bien des gens que l'air de faveur qu'avoit le Marquis changeroit, ou qu'il changeroit lui-même ; mais on ſe trompa. Le Roi le goutoit de plus en plus ; il étoit plus touché d'une légere louange de Monſieur de Montauſier, que des plus grands éloges des autres, & voulant donner une preuve éclatante de ſon eſtime à un homme de ce caractére,

il le mit au nombre des soixante-trois
1 Dec. 1661. Chevaliers du saint Esprit, que sa Majesté créa alors. Peu de tems après le Prince fut malade de la Rougeole, jusqu'à faire trembler pour une vie si précieuse. Le Marquis en fut plus allarmé que personne, & le Roi instruit de la crainte & de l'affliction de ce fidele serviteur, l'ayant fait appeller : *Vous avez eu raison*, lui dit-il avec bonté, *de craindre de me perdre ; vous auriez perdu votre meilleur ami ; je connois votre merite mieux qu'aucun autre, & je veux le mettre en sa place ;* les effets suivirent de près les paroles.

11 Mai 1663. Monsieur le Duc de Longueville en mourant laissa le Gouvernement de Normandie à ses enfans pour lesquels il en avoit obtenu la survivance : mais comme les deux jeunes Princes * n'étoient pas encore capables d'exercer

* L'aîné n'avoit que dix-sept ans, & le cadet que treize ans ; c'est celui-ci qui étoit né à l'Hôtel de Ville de Paris pendant la fronde, & qui fut tué au fameux passage du Rhin.

cette importante Charge par eux-mêmes, & que le Roi n'étoit pas fâché de la faire adminiſtrer pendant quelque tems par un homme ſur qui il pût compter, ſa Majeſté envoya chercher le Marquis de Montauſier, qui ne ſongeoit à rien moins, & lui dit en le voyant approcher, qu'il lui donnoit le Commandement de Normandie, parce qu'il croyoit ne pouvoir mieux mettre cette Province qu'entre ſes mains; que connoiſſant l'amitié que M. le Prince avoit pour lui, il ne doutoit pas qu'il n'aimât mieux le voir en la place de ſes neveux, que tout autre; & qu'enfin ſçachant par expérience que ſes liaiſons avec le Prince n'avoient pû lui faire oublier ſon devoir pendant la guerre civile, il étoit ſûr de ſa fidelité, dont il étoit charmé de le récompenſer en cette occaſion. M. de Montauſier reçut cette grace avec toute la reconnoiſſance qu'elle meritoit, & elle en meritoit beaucoup, tant par l'impor-

tance du poſte qu'on lui confioit ; que par les revenus conſiderables qui y étoient attachez. En ſortant de chez le Roi, il alla faire ſes complimens à Madame de Longueville & à M. le Prince. L'un & l'autre perſuadez de ſa probité, & ſçachant qu'il ne devoit cette place qu'au choix du Roi, lui firent une réception gracieuſe, & lui parurent charmez que ſa Majeſté euſt remis en des mains ſi fidelles un dépoſt de cette conſéquence. Le Marquis ne ſongea enſuite qu'à ſe préparer au voyage de Normandie ; il fit faire un équipage magnifique, & partit pour Roüen, où les eſprits étoient aſſez partagez à ſon ſujet ; mais toujours égal à lui-même, il ſçut en peu de tems par ſes maniéres nobles & généreuſes, les réunir tous en ſa faveur.

Auſſi-tôt que le public fut informé du choix que le Roi venoit de faire de Monſieur de Montauſier pour le Commandement de Normandie,

il n'y eut perſonne qui ne fût extrêmement curieux de ſçavoir comment un homme qui étoit la droiture & la ſincerité même, pourroit s'accommoder avec une Nation, qui par un préjugé vulgaire & ſans fondement paſſe pour n'être ni droite ni ſincére ; mais cette prétenduë oppoſition de génie n'étoit pas le ſeul obſtacle que le Marquis eût à ſurmonter.

Les Normans oubliant le caractere de leur Nation, & par une hauteur aſſez extraordinaire dans des peuples naturellement ſouples & patiens, s'étoient mis dans l'eſprit que tout autre qu'un Prince du Sang étoit indigne de les gouverner. D'ailleurs on leur avoit dépeint M. de Montauſier avec des traits qui le leur faiſoient redouter comme un homme dur, qui alloit leur impoſer un joug inſupportable. Ces préjugez fâcheux étoient répandus dans le païs par un grand nombre d'Officiers & de gens de qualité attachez à la Maiſon de

Longueville, qui croyoient leur fortune ruinée par le changement de Gouverneur. Telle étoit la disposition du Peuple & de la Noblesse à l'égard du Marquis, lorsqu'il arriva dans la Capitale de la Province.

Il n'y eut pas fait un long séjour que les préventions commencérent à se dissiper; n'étant sensible qu'au service de son Maître, il n'oublia rien pour écarter tout ce qui auroit pû s'y opposer, & travailla sans relâche à faire autant aimer que respecter le Prince qu'il avoit l'honneur de représenter. Honnêtetez, prévenances, bons offices, affabilité, patience, liberalité : il mit tout en usage pour gagner les cœurs, & le succès passa ses espérances. Les premieres personnes qu'il ramena, furent les Officiers qui avoient été placez par le Duc de Longueville, & les Seigneurs les plus distinguez de la Province, qui par jalousie ou par interest avoient paru mécontens de son élevation. Il parla

ou écrivit aux uns & aux autres d'une maniere qui les toucha, & lui en fit autant d'amis; il entroit dans leurs chagrins, il approuvoit leurs plaintes, & ne ceſſoit de les louer de l'attachement qu'ils montroient pour les enfans de leur ancien Gouverneur; mais il leur repréſentoit avec douceur qu'après tout il n'étoit que le dépoſitaire d'un bien qui leur retourneroit bien-tôt; qu'il n'avoit pas été en ſon pouvoir de changer les volontez du Roi; qu'il n'étoit pas Prince, mais qu'on trouveroit en lui un homme qui mettroit tout ſon bonheur à faire autant qu'il pourroit celui des autres.

Ces démarches qui marquoient ſi bien ſa droiture & ſon bon cœur, eurent tout l'effet qu'il en pouvoit attendre, il ne trouva de la réſiſtance que dans le Parlement, où l'on voulut lui diſputer quelques-uns des droits attachez à la place qu'il occupoit. On prétendit le traiter différemment

de ſon prédéceſſeur, ſous prétexte qu'on devoit à un Prince du Sang beaucoup plus qu'à un homme qui ne l'étoit pas. M. de Montauſier remontra paiſiblement aux députez du Parlement, que le pretexte allegué étoit frivole; que les honneurs qu'on avoit rendus à M. le Duc de Longueville étant des prérogatives inconteſtablement attachées à la qualité de Gouverneur, quiconque étoit revêtu du même caractere, devoit prétendre aux mêmes droits; qu'enfin la regle en ces occurrences eſt d'honorer l'homme du Roy, non à raiſon de ſa qualité perſonnelle, mais à raiſon du Prince qu'il repreſente. Toutes ces raiſons ne toucherent point le Parlement; il perſiſta dans ſa réſolution, & engagea même pluſieurs perſonnes de qualité à chicaner mal-à-propos le Marquis de Montauſier. Il comprit que pour terminer tous les procez qu'on lui ſuſcitoit il falloit un Arrêt ſuprême, qui ne

laiſſaſt aucune reſſouce à la chicane & qui appuyât fortement la juſtice de ſa cauſe ; elle étoit trop bonne pour n'être pas écoutée ; la Cour ordonna que non ſeulement on traitât M. de Montauſier comme on avoit fait M. le Duc de Longueville, mais qu'on lui rendit encore certains honneurs que le Prince même n'avoit pas eus.

Ces ordres n'auroient peut-être ſervi qu'à aliener les eſprits, au lieu de les ramener, ſi le Marquis n'en avoit tempéré la rigueur par ſa modération & ſa modeſtie ; mais content de ce qu'il jugea néceſſaire au ſervice du Roy, il ſe relâcha ſur bien des choſes un peu dures, qu'il étoit en droit d'exiger. Une conduite ſi généreuſe fut extrêmement goûtée ; on ſe raprocha du Marquis, & à meſure qu'on l'approchoit de plus près, on reconnoiſſoit mieux l'injuſtice des préventions qu'on avoit priſes trop légérement contre lui. Sa table toujours

magnifiquement ſervie, & où tous les honnêtes gens étoient bien reçus; ſon déſintéreſſement qu'il avoit fait paſſer juſques dans ſes domeſtiques, en leur défendant de rien prendre de ceux qui croiroient pouvoir ſe frayer par l'argent un accès plus facile auprès du maître; la familiarité avec laquelle il alloit manger chez les particuliers qui l'invitoient, l'affection & la cordialité qu'il témoignoit à quiconque avoit recours à lui, en partageant leurs peines, épouſant leurs intereſts, écoutant leurs raiſons, pacifiant leurs différens, ſe conſacrant tout entier à leur utilité, & s'employant avec autant de ſuccès, que de zele, pour ſervir les perſonnes mêmes qui lui étoient le plus oppoſées; Tout cela fit dans la province un changement prodigieux à ſon égard; ce n'étoit plus un homme fier, dur, impitoyable; c'étoit un pere bon & tendre; en un mot il vint à bout de ſe faire aimer à un point qu'il ne l'é-

toit pas davantage ; je ne dis pas dans sa propre patrie, mais dans sa famille même. Cet amour fondé sur la vertu constante du Marquis ne fit que croître avec le tems ; parce que le Marquis s'en montroit plus digne de jour en jour. Après avoir établi de cette sorte sa réputation en Normandie pendant huit mois qu'il y séjourna, M. de Montausier vint passer l'hyver à Paris, où l'établissement de Mademoiselle sa fille le retint plus qu'il n'avoit compté d'y rester.

Un grand nombre de partis considérables s'étoient offerts pour cette jeune Demoiselle, mais le Marquis aïant plus d'égard au mèrite & à la vertu qu'à la noblesse & aux grands biens, en avoit rejetté plusieurs, parce qu'ils manquoient de ces qualitez essentielles. Il trouva enfin dans le Comte de Crussol, fils aîné du Duc d'Usez, un gendre tel qu'il le souhaitoit. La bonne mine, les richesses, & la haute naissance étoit ce qu'il voyoit de moins

eſtimable dans ce jeune Seigneur ; ſa douceur, ſa ſageſſe, ſes inclinations nobles firent ſur le Marquis une impreſſion, qui le détermina à conclure une alliance que le Duc d'Uſez ne ſouhaitoit pas moins que ſon fils.
1664. Le mariage ſe fit le 6. de mars avec une magnificence digne de la qualité des nouveaux époux. Le Roy, les Reines, les Princes & tous les grands du Royaume prirent part à la joye de ces deux illuſtres maiſons, & les félicitérent à l'envi ſur le bonheur dont cette union étoit un gage aſſuré pour elles. C'eſt de ce mariage qu'eſt ſorti M. le Duc d'Uſez d'aujourd'hui, devenu l'aîné de ſa maiſon, par la mort d'un frere qui fut tué les armes à la main dans la ſanglante bataille de Nervinde.

Peu de tems après la cérémonie des nôces, le Comte de Cruſſol avide de gloire ſe déroba aux charmes du plaiſir, pour aller faire eſſai de ſa valeur en Hongrie, contre les ennemis du nom

nom Chrétien. Le Marquis de Montauſier qui ſe reconnoiſſoit à ſes nobles tranſports, leur donna toutes les louanges qu'ils méritoient ; il fit trouver au jeune Comte l'argent néceſſaire pour une entrepriſe de cette nature, & lui donna pour l'accompagner dans le voyage le Lieutenant de ſes Gardes, Officier dont il n'eſtimoit pas moins la probité, que la capacité dans les choſes de la guerre.

A peine eut-il vû partir ſon gendre pour la Hongrie, qu'il alla lui-même demander ſon congé au Roy, pour retourner dans la province qui étoit confiée à ſes ſoins. Mais ce Prince lui dit qu'il avoit beſoin de lui ailleurs, & qu'il l'avoit deſtiné pour aller au-devant du Cardinal Chigi, neveu & Légat du Pape Aléxandre VII. que l'on ſçavoit devoir arriver inceſſamment à Marſeille. Le ſujet de ſa Légation eſt aſſez connu. Perſonne n'ignore l'inſulte faite à l'Ambaſſadeur de France en Cour de Rome

May.

M. le Duc de Crequy

par les Corſes, le reſſentiment qu'en témoigna le Roy, la vengeance éclatante qu'il ſe diſpoſoit à en tirer, ſi on ne lui en faiſoit les ſatisfactions qu'il exigeoit, & le traité d'accommodement ſigné à Piſe, par lequel entre autres articles le Pape s'engage à envoyer en France ſon neveu avec la qualité de Légat *à Latere*, & le Cardinal Imperialé Préfet de Rome, pour faire au Roy une réparation convenable de l'affront fait dans la Capitale du monde Chrétien, au Miniſtre du fils aîné de l'Egliſe.

Le 12. Fevrier 1664.

Le Marquis repréſenta au Roy avec ſa ſincerité ordinaire, qu'il ne ſe croyoit guéres propre à la commiſſion, dont il plaiſoit à Sa Majeſté de le charger, que les Italiens étoient trop fins pour lui, & lui trop ſimple pour eux, & que ce contraſte auroit peut-être des ſuites déſagréables pour les étrangers, ou pour lui-même. Le Roy ne reçut pas ſes excuſes, & qui dit en plaiſantant, *qu'à ce compte il*

n'auroit pas été bon pour les Normans, que cependant il avoit ſçû s'accommoder à leur génie, & que l'évenement avoit fait voir qu'il étoit propre à tout. Cette réponſe en le flatant, lui dictoit ſon devoir; il s'y rendit, & fit ſes préparatifs pour aller au-devant du Légat. Il partit vers la fin de May à la tête d'un détachement de la maiſon du Roy, & rencontra le Miniſtre de ſa Sainteté à Lyon, d'où il l'amena par la Loire à Fontainebleau où étoit la Cour. En arrivant le Légat eut une audience ſecrette du Roy, après laquelle il trouva dans la galerie des Cerfs un repas ſuperbe, préparé aux frais de M. de Montauſier, qui l'ayant accompagné aux Audiences publiques, & à ſon entrée dans la capitale du Royaume, le reconduiſit juſqu'au lieu d'où il l'avoit amené. Le Légat & tous les gens de ſa ſuite s'en ſéparérent avec regret; ils avoient été charmez de ſa politeſſe, de ſes attentions, de ſa généroſité, & de cet eſ-

1664. 3. Juillet.

prit ſolide & aiſé, par lequel il ſçavoit s'ajuſter aux diférens génies, ſans que le ſien ſouffrît aucune altération ; qualité qui le rendoit plus ſemblable
1664. aux Italiens, qu'il ne penſoit, & qui juſtifia parfaitement la réponſe que le Roy lui avoit faite à cette occaſion.

La maniere noble dont il s'étoit acquité de ſa commiſſion, & les grandes dépenſes où elles l'avoient engagé, pour faire mieux connoître aux étrangers la grandeur du maître qu'il repreſentoit, lui en attira de nouvelles faveurs, ou plutôt de glorieuſes récompenſes. Ce fut en ce tems-là que le Roy lui accorda des Lettres de Duc & Pair, & que non content de lui donner ce titre honorable, il donna auſſi à la Ducheſſe
2. Août. ſa femme le rang le plus diſtingué de la Cour, en la nommant Dame d'honneur de la Reine. Cette place étoit occupée auparavant par la Ducheſſe de Navailles, proche parente

de Madame de Montauſier ; & celle-ci ne ſe vit qu'avec peine revêtuë des dépoüilles d'une perſonne qui ne lui étoit pas moins attachée par les nœuds de l'amitié, que par les liens du ſang. Elle n'avoit pas ignoré la diſgrace dont ſa parente étoit menacée, & bien loin de ſonger à profiter de ſon malheur, elle n'oublia rien pour arrêter le coup, & pour la faire rentrer dans les bonnes graces du Prince. D'ailleurs elle s'étoit ſi fort attachée à Monſeigneur le Dauphin, qu'elle ne pouvoit ſe réſoudre à le quitter, préférant au droit de préſeance annexé à la charge qu'on lui offroit, la touchante ſatisfaction de ſervir 1664.
pour ainſi dire de mere à un Prince deſtiné pour être un jour ſon Roy. Mais ſes ſoins pour réconcilier Madame de Navailles, & ſes raiſons pour s'exempter de prendre ſa place furent inutiles. Le Roy vouloit être obéi auſſi-bien quand il faiſoit des graces, que quand il donnoit des ordres, &

pour ménager la tendreſſe preſque maternelle, que la Ducheſſe avoit pour ſon éleve, Sa Majeſté lui dit qu'elle feroit les deux charges à la fois, & qu'elle conſerveroit la place de Gouvernante de Monſeigneur avec celle de Dame d'honneur de la Reine.

2. Août. Il fallut ſe ſoumettre à des commandemens ſi flateurs; Madame de Montauſier prêta ſerment de fidelité pour ſon nouvel emploi; & continua à faire les fonctions du premier, qui lui cauſoit cependant de continuelles inquiétudes.

L'obligation où elle ſe trouvoit d'être ſouvent auprès de la Reine l'empêchoit d'être aſſidue comme auparavant auprès du Dauphin; & elle trembloit toujours que dans ces momens d'abſence il n'arrivât au petit Prince quelque fâcheux accident; ſes craintes n'étoient que trop bien fondées, deux mois ne ſe paſſerent pas que pendant l'abſence de la Gou-

vernante, Monſeigneur tomba de ſon berceau, par la négligence des femmes, qui devoient y veiller, & Madame de Montauſier ayant profité de cette occaſion pour faire comprendre au Roy de quelle conſéquence il étoit que la Gouvernante de M. le Dauphin fût toute entiere à lui. Sa Majeſté goûta ſes raiſons, & reçut ſa démiſſion de la charge de Gouvernante 4. Sept.
des enfans de France, qui fut donnée peu de tems après à la Maréchalle de la Mothe.

On peut juger quelle devoit être dans ces circonſtances la joie & la ſatisfaction du Duc & de la Ducheſſe de Montauſier. Ils ſe voyoient comblez de biens & d'honneurs par un Roy, dont le diſcernement égaloit la puiſſance, & ils ne devoient rien à ſes intrigues, que l'on n'emploie que trop ſouvent à la Cour pour s'y avancer, mais dont le ſuccès fait bien moins d'honneur, que le pur choix d'un Prince éclairé, qui va lui-mê-

me au-devant du mérite, & à qui il suffit de le connoître pour le récompenser. Il ne faut pas croire pourtant que la justice, que l'on rendoit au Duc de Montausier le mît à couvert de l'envie. Comme rien n'est plus injuste que cette noire passion, elle est irritée par la justice même; ou plutôt blessée par tout ce qui fait plaisir aux autres, elle attaque indifféremment ceux qui doivent tout à la fortune, & ceux qui ne doivent rien qu'à leur mérite.

1664. 65. 66. 67.

Après tout, l'envie trouve quelquefois de quoi se justifier en quelque sorte dans le mauvais usage que l'on fait des faveurs & des graces; mais le Duc de Montausier ne lui donna point ce prétexte, jamais personne n'a moins abusé de sa fortune que lui, il ne s'en servit que pour être plus utile à quiconque réclamoit son secours; & combien de familles encore subsistantes, pourroient rendre témoignage à son désintéressement & à sa générosité?

Il

Il ſembloit que ſa droiture, ſon équité, ſon éloignement de la flatterie priſſent de nouvelles forces dans le ſéjour de l'intrigue & de la diſſimulation; ſoit que ſes vertus peu connues à la Cour y paruſſent avec plus d'éclat par l'oppoſition des vices contraires, ou que la crainte d'être infecté de leur contagion, le rendît plus vigilant ſur lui-même. Mais ce que je ne puis m'empêcher de remarquer encore une fois, c'eſt que tous les jours il aſſiſtoit au S. ſacrifice de la Meſſe. Il prioit à certaines heures marquées, & s'ocupoit dans d'autres, de quelque pieuſe lecture; il répandoit une partie conſidérable de ſes biens dans le ſein des pauvres, ſur tout de ceux qu'une honte pardonnable force à cacher leur miſere, & à attendre dans leurs ſombres retraites, qu'une charité prévenante vienne leur offrir le ſecours qu'ils n'oſent demander. Quoiqu'il n'euſt jamais fait ſoupçonner ſon dé- 1664. 65. 66. 67.

ſintereſſement pendant tout le tems qu'il paſſa dans les armées, il ne laiſſa pas d'envoyer en diférens endroits, de quoi réparer abondamment le dommage qu'il y avoit pû faire ou par lui-même ou par ſes gens. Sans écouter les faux prétextes dont la ſenſualité a coutume de ſe ſervir, pour ſe diſpenſer des loix penibles de la Religion; il obſervoit rigoureuſement les jeûnes preſcrits par l'Egliſe, & ſur ces ſortes de matieres il ne conſultoit ni ſes Médecins, ni ſes amis, mais uniquement ſon devoir & ſa conſcience Depuis qu'il eut le cordon du S. Eſprit, il s'aquita avec une ſcrupuleuſe exactitude de certains exercices de piété, auſquels les ſtatuts de l'ordre aſſujettiſſent les Chevaliers; & pour juſtifier une conduite, qui quoiqu'édifiante, ne laiſſoit pas d'être quelquefois cenſurée, il diſoit que peut-être il n'auroit pas choiſi ces ſortes d'exercices, ſi la choſe eût dépendu de lui; mais qu'il s'étoit engagé ſo-

lemnellement à les pratiquer, & qu'il falloit tenir ce qu'on promettoit, encore plus à Dieu qu'aux hommes. Sa piété dirigée par un jugement ſolide ne ſe fixoit point à ces menues obſervances, où les eſprits ſuperficiels s'arrêtent ordinairement. Il voyoit de grands devoirs attachez aux grandes Charges, & il ne reconnoiſſoit de vraie piété que dans l'accompliſſement de ces devoirs. Il loüoit les autres dévotions, qui ont ſans doute leur prix; mais il regardoit celle-ci comme néceſſaire & indiſpenſable: auſſi le vit-on toujours appliqué à faire tout ce qu'éxigeoient de lui les diférens emplois dont il fut chargé, & il porta ſa fidélité ſur ce point à un dégré de perfection, dont on voit bien peu d'exemples. C'eſt ce qu'on a déja pû obſerver plus d'une fois juſqu'ici, & dont on verra bien-tôt des preuves encore plus éclatantes.

Cette vigilance à remplir les devoirs de ſon état, l'engageoit à aller

ſouvent en Normandie, quoiqu'il s'y aimât moins que dans d'autres endroits. Tout le tems qu'il y demeuroit, étoit occupé, ou au ſervice du Roi, ou à terminer les affaires des particuliers qui le choiſiſſoient pour arbitre de leurs différens, ou à faire des réglemens utiles pour le bien public. Toujours attentif à la sûreté de la Province, & à l'avantage des peuples, il n'épargnoit pour cela ni ſoins ni dépenſes. Dans le tems de notre premiere guerre avec la Hollande, il viſita toutes les côtes & tous les ports de Normandie ; par tout il mit des ordres ſi ſages, qu'ils durent encore de nos jours, & que ſes ſucceſſeurs ſe ſont fait gloire de les maintenir. Animé d'un zele ardent & d'une charité vive, il ne ſongea pas moins à ſecourir les pauvres du pays, qu'à mettre le pays même à couvert des inſultes de l'ennemi. Ayant ſçû que le P. Chorran & un autre Jéſuite, hommes vraiment Apoſtoliques, ré-

pandoient avec des ſuccez merveilleux la parole de Dieu dans la Province, & que leur charité ingénieuſe trouvoit mille moyens de ſoulager les malheureux, il appella les Miſſionnaires, & ayant conféré avec eux des établiſſemens que l'on pourroit faire pour l'utilité des pauvres, dans les lieux où ils étoient le plus abandonnez, il les chargea d'éxecuter ces ſalutaires projets, & les aſſura que pour y réuſſir, ils pouvoient compter ſur ſon crédit & ſur ſes biens. En effet les deux Jéſuites ſoutenus par le Gouverneur qui leur donnoit hautement ſa protection, & aidez de ſes immenſes libéralitez, que ſa modeſtie tâchoit de dérober à la connoiſſance du public, firent des biens infinis dans la Normandie, où un grand nombre de miſerables joüiſſent encore des fruits de ſa charité, dans les Hôpitaux, qui furent alors fondez ſous ſes ordres & à ſes dépens.

Il ſemble qu'avec des diſpoſitions 1668.

ſi chrétiennes, le Duc de Montauſier ne devoit plus avoir de goût pour la gloire qui s'aquiert dans les combats, & que d'ailleurs ſon âge & ſes travaux paſſez, le mettoient en droit de ne plus rentrer dans la carriere. Mais outre que la vraie piété n'a rien d'incompatible avec un noble deſir de ſe ſignaler pour le ſervice de ſon Prince; ſenſible à l'honneur comme il étoit, il auroit eu honte de reſter en repos, tandis que ſon Roi ne craignoit pas de quitter les plaiſirs, que lui offroit la plus brillante Cour qui fut jamais, pour s'expoſer aux fatigues de la guerre & des voyages, même dans les plus rigoureuſes ſaiſons. M. de Montauſier ayant appris la réſolution ſecrette que Louis avoit priſe de s'emparer du Comté de Bourgogne, dans un tems où l'Eſpagne croyoit n'avoir rien à craindre de ſes armes, ſentit renaître en lui l'ardeur guerriere, & pria inſtamment le Roy de lui permettre de le ſuivre dans cette glo-

rieuſe expédition. Il obtint aiſément ce qu'il demandoit, & partit pour l'armée au commencement de Février 1668. Le Roi qui s'y rendit bien-tôt après, admira en plus d'une occaſion ſon intrépidité & ſa valeur, mais il ne lui donna pas moins d'admiration pour la ſienne propre, en affrontant comme il fit les plus affreux périls. Au ſiége de Dole, ce Prince étant à reconnoître la place, un boulet de canon porta de la poudre juſques ſur le Duc de Montauſier, qui animé par l'exemple de ſon maître, & accoutumé à ne ſe pas ménager, l'avoit accompagné dans une viſite ſi dangereuſe. M. le Prince qui commandoit l'armée, renouvella pendant ce ſiége, tout ce que ſon courage héroïque lui avoit jamais fait faire de plus grand. On le vit entrer dans une demi-lune des ennemis, aux travers des mouſquetades qu'on tiroit des baſtions & de la Courtine, en tenant ſon fils le Duc d'Anguyen par la main, & avec

ce ſang froid admirable qu'il ſçavoit conſerver au milieu de l'action la plus tumultueuſe. Enfin il n'y eut perſonne qui ne ſe piquât en cette rencontre de la plus noble émulation, & quand la fortune n'auroit pas favoriſé l'entrepriſe, la valeur ſeule en auroit aſſuré le ſuccès. Les autres villes du Comté ne coutérent pas ſi cher que la Capitale; le Roi n'avoit qu'à ſe ſe montrer pour s'en faire ouvrir les portes; toutes ſe ſoumirent ſans réſiſtance à un Héros qui ſembloit commander à la Nature même, & la conquête d'une grande Province défendue par pluſieurs fortereſſes, par une nation depuis long-tems ennemie des François, & par les glaces de l'hyver, fut le fruit d'une ſeule campagne, & l'ouvrage de vingt-deux jours. Le Roi de retour à S. Germain, moins jaloux de ſa gloire que touché des ſervices qu'on lui rendoit, ne ceſſa de loüer ceux qui s'étoient diſtinguez dans cette expédition, &

Le Roi parti de S. Germain le 2. Fev. & y revint le 24.

ōn ne ſçauroit dire les éloges qu'il fit entr'autres du Duc de Montauſier. Toute la Cour, ſoit par une véritable eſtime, ſoit uniquement pour parler le langage du Maître, s'empreſſa à célébrer les loüanges du Duc; mais celui-ci ſans s'en laiſſer éblouir, ne ſongea qu'à en mériter de nouvelles; & il en mérita en effet bien-tôt, en s'expoſant à un nouveau genre de périls, qui ne demandent pas moins d'intrépidité & de grandeur d'ame, que ceux qui ſe trouvent dans les ſiéges & dans les batailles.

On apprit que la peſte faiſoit ſentir à Roüen ce qu'elle a de plus terrible, & que tous les quartiers de cette grande ville en étoient infectez. Le Duc de Montauſier plus attentif que perſonne aux interêts d'une Province qui lui étoit confiée, fut des premiers averti du danger dont elle étoit menacée, & ne différa pas d'un moment à voler à ſon ſecours. L'honneur que lui avoit fait ſa derniére

campagne, la faveur du Prince, l'attachement que cette faveur même sembloit lui attirer de la part des Courtisans, rien ne put l'arrêter. On lui représentoit qu'il étoit contre la sagesse de s'exposer de sang froid à un péril certain ; mais il répondoit à ces conseils timides, *que pour lui il croyoit les Gouverneurs obligez à la résidence comme les Evêques, & que si l'obligation n'en étoit pas si étroite en toutes circonstances, elle étoit du moins égale dans les calamitez publiques.* La Duchesse son épouse fut effrayée de sa résolution, & sans oser l'attaquer ouvertement, elle ne lui fit connoître que ce que son cœur ne pouvoit cacher, les cruelles allarmes où elle alloit être réduite pendant son absence. Mais le Duc surmonta généreusement cet obstacle, & plus touché de l'exemple héroïque de la Duchesse dans une pareille rencontre, que des larmes qu'il lui voyoit répandre, il aima mieux l'imiter, que de céder à

ſa tendreſſe. Il partit pour Roüen; & s'étant enfermé dans cette ville infortunée, il s'appliqua tout entier au ſoulagement de ceux que la peſte avoit déja attaquez, & à préſerver ceux qu'elle avoit épargnez, juſqu'alors. Le bon ordre qu'il établit pour cela, les ſoins continuels qu'il prit, les viſites journaliéres qu'il faiſoit dans les lieux deſtinez à retirer les malades, les aumônes qu'il faiſoit diſtribuer de tous côtez, les exemples de courage & de charité qu'il donnoit aux Miniſtres ſpirituels, & aux Magiſtrats, produiſirent les plus ſalutaires effets. La fureur du mal ſe ralentit peu à peu, pluſieurs malades furent ſauvez, le cours de la contagion fut arrêté, dans l'eſpace de deux mois, l'air fut parfaitement purifié, & tout un grand peuple reconnut devoir principalement ſon ſalut au zele & à l'intrépidité de ſon Gouverneur. Quand il ſeroit encore reſté dans les eſprits quelques traces des anciennes préven-

tions, ce seul trait auroit pu les effacer. Aussi depuis ces tems malheureux M. de Montausier fut regardé par les habitans comme le Pere de la Patrie, & le souvenir de ses bienfaits, vivra aussi long-tems à Roüen qu'on y conservera la mémoire du terrible fleau, qui en fut l'occasion.

Les éloges dont il fut comblé dans la capitale de son Gouvernement, retentirent jusques dans la capitale du Royaume, & parvinrent bien-tôt jusqu'aux oreilles du Roy. Ce grand Prince joignit ses applaudissemens à ceux du public, & impatient de marquer sa satisfaction à un homme si utile à son Etat, il le fit revenir à la Cour, & l'admit en sa présence sans avoir pris aucune des précautions qui sont en usage contre la malignité d'un mal qui se communique même souvent, malgré les plus sages préservatifs. Le Roi ne crut pas que les louanges sincéres qu'il donnoit au Duc de Montausier, fussent suffisantes pour

un mérite ſi rare ; il lui avoit déja donné, il eſt vrai, des preuves plus ſolides de l'eſtime qu'il en faiſoit ; mais il vouloit lui marquer d'une maniére encore plus éclatante la confiance que lui inſpiroit ſa vertu, en remettant dans des mains ſi fidelles ce qu'il avoit de plus cher au monde.

Dès le tems que le Duc avoit quitté la Cour pour ſe dévoüer au ſalut de la Normandie, on formoit des intrigues pour la place de Gouverneur de Monſeigneur le Dauphin, qui étoit en âge d'être retiré des mains des femmes Peu de gens, comme il arrive d'ordinaire, ſe faiſoient juſtice ſur ce ſujet ; parmi les perſonnes d'un certain rang, il n'y en avoit preſque aucune qui ne fût perſuadée que ce poſte honorable lui étoit dû, & ceux qui avoient aſſez de modeſtie pour ne s'en pas croire capables, cherchoient parmi leurs parens ou leurs amis, quelqu'un qui fût propre

à remplir cet emploi. Le peuple qui dans ces sortes d'occasions, juge d'autant plus sainement, qu'il est moins préoccupé par l'interêt personnel, & qu'il n'envisage que l'utilité publique, souhaitoit que le choix du Roi tombât sur M. de Montausier, dont l'équité & la droiture étoient connuës de tout le monde. Beaucoup de gens pensoient en cela comme le peuple, & reconnoissoient en secret que personne ne convenoit mieux que le Duc, pour élever le jeune Prince. Mais les uns appréhendoient de le voir dans cette place, préciſément à cause des vertus qu'ils lui connoissoient; les autres par un rafinement de malice, cherchoient à l'en écarter, en empoisonnant la plupart des qualitez qui le rendoient préférable à ses concurrens, & en donnant à ses vertus, les noms odieux des vices opposez. On alla même jusqu'à jetter des soupçons sur sa Religion, & à lui faire un crime d'avoir été autrefois

engagé dans les erreurs de la Prétendue Réforme. Ces ſortes de diſcours ne purent être ſi ſecrets qu'on n'en fût inſtruit dans la famille de M. de Montauſier. Auſſi-tôt qu'il fut revenu de Roüen, on ne manqua pas de lui rendre compte de tout ce qui s'étoit dit ſur ſon ſujet pendant ſon abſence, & on le preſſa vivement de ſe juſtifier dans l'eſprit du Roi, qui peut-être ſe ſeroit laiſſé prévenir, & de faire en même tems quelques démarches, pour obtenir de Sa Majeſté le Gouvernement de Monſeigneur le Dauphin. Des conſeils de cette nature n'étoient pas du goût de M. de Montauſier; il les reçut ſans ſe laiſſer perſuader, & répondit à ceux qui les lui donnoient, que l'on n'avoit pas beſoin de juſtification quand on n'étoit point coupable, & que ſa conduite paſſée répondoit aſſez de ſes diſpoſitions préſentes; que pour ce qui regardoit l'emploi de Gouverneur de M. le Dauphin, il y auroit de la

témérité & de la folie à le demander ; que le Roi étoit ſans doute réſolu à chòiſir le plus digne, & qu'aſſurément il ne croiroit pas ſur ſa parole un homme qui ſe propoſeroit lui-même, qu'à la vérité il croyoit avoir quelques bonnes qualitez, mais qu'il s'en falloit beaucoup qu'il ſentît en ſoi toutes celles qu'éxigeoit l'emploi dont il s'agiſſoit ; que ſi contre ſon opinion le Roi l'honoroit de ſon choix, ſa vanité en pourroit être flattée ; mais qu'il ne pouvoit ſouhaiter un honneur accompagné de tant de difficultez, & qui mettroit celui qui en ſeroit revêtu dans l'obligation de renoncer à tout le reſte. Enfin il apportoit des raiſons ſi ſolides, & il les diſoit d'un air ſi pénétré, qu'on ne pouvoit s'empêcher de ſe ranger à ſon ſentiment, & d'appuyer les répugnances qu'il témoignoit pour une choſe, dont ſes répugnances mêmes le montroient encore plus digne.

Fin du Tome premier.

LA VIE
DE MONSIEUR LE DUC
DE
MONTAUSIER
PAIR DE FRANCE,
GOUVERNEUR DE MONSEIGNEUR
LOUIS DAUPHIN,
AYEUL DU ROY
A PRESENT REGNANT,

Ecrite sur les Mémoires de Madame la Ducheſſe d'Uzés ſa fille.

*Par N****

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez { ROLLIN, Quay des Auguſtins, à la deſcente du Pont S. Michel, au Lion d'or.
GENNEAU, ruë Saint Jacques, à l'Image Saint Pierre.

MDCCXXIX.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

LA VIE DE M. LE DUC DE MONTAUSIER

LIVRE CINQUIE'ME.

LE Roy après avoir mûrement réfléchi sur le choix important qu'il avoit à faire d'un Gouverneur pour Monseigneur le Dauphin ; après avoir balancé le mérite & les talens des diférentes personnes qui se présentoient à son esprit, ou qui lui étoient 1668.

recommandées, se fixa enfin sur le Duc de Montausier. Il n'ignoroit pas ce qu'en pensoient la plûpart des Courtisans ; mais leurs discours malins ne purent offusquer ses lumieres, ni diminuer en rien l'estime qu'il avoit conçûë d'un homme que l'experience lui avoit fait connoître pour un des plus fidelles, des plus zelez & des plus vertueux Seigneurs de sa
18. Septembre. Cour. Il l'envoya donc chercher, & l'ayant fait entrer secretement dans son cabinet, il lui dit : *qu'il le faisoit Gouverneur de son Fils, parce qu'il croyoit ne le pouvoir mettre en de meilleures mains.* Le Duc se jetta dans le moment aux pieds du Roy, le remercia avec un profond respect, & dit en lui embrassant les genoux, *qu'il ne s'arrêteroit pas à representer à Sa Majesté son peu de capacité pour remplir dignement l'emploi dont elle l'honoroit, puisqu'en le choisissant, elle avoit eu sans doute des raisons qu'il ne lui appartenoit pas de combattre ; mais qu'il l'as-*

ſuroit au moins qu'il étoit diſpoſé à ſe rendre moins indigne de ſes bontez, par un zele & une fidelité inébranlable, qu'au reſte il ſupplioit Sa Majeſté de ſonger que la bonne éducation de Monſeigneur le Dauphin ne dépendoit pas uniquement des ſoins d'un Gouverneur, que les attentions de Sa Majeſté ſeroient infiniment plus efficaces, & qu'il la conjuroit de ne les lui pas refuſer. Soyez tranquille, reprit le Prince, *je vous ſeconderai de façon que vous n'aurez ſur cela rien à déſirer.* Enſuite il fit relever le Duc, & après s'être entretenu quelque tems avec lui des différents moyens dont il faudroit faire uſage pour former la jeuneſſe du Dauphin; il le renvoya en lui défendant de découvrir à d'autres qu'à Madame de Montauſier & à la Comteſſe de Cruſſol, ce qui venoit de ſe paſſer. Le Roy pour quelques raiſons, vouloit différer de quelques jours à déclarer ſon choix; mais le ſecret qu'il en fit ayant renouvellé les ſollicitations

& les intrigues des prétendans, il s'en trouva tellement importuné que pour s'en délivrer, il déclara plutôt qu'il n'avoit réſolu, que vainement on briguoit une place qui n'étoit plus à donner, & que celui en faveur de qui il en avoit diſpoſé, étoit le Duc de Montauſier.

Il ne reſtoit plus qu'à inſtaler le nouveau Gouverneur ; le Roy le fit de la maniere la plus obligeante. Le Duc étant venu par ſon ordre, Sa Majeſté le préſenta à la Reine & à Monſeigneur, à qui il adreſſa ces paroles bien dignes de cet incomparable Monarque, & bien glorieuſes pour le Duc de Montauſier : *Voila mon Fils un homme que j'ai choiſi pour avoir ſoin de votre éducation. Je n'ai pas cru pouvoir rien faire de meilleur pour vous & pour mon Royaume. Si vous ſuivez ſes inſtructions & ſes exemples, vous ſerez tel que je vous deſire ; ſi vous n'en profitez pas, vous ſerez moins excuſable que la plûpart des Princes dont on négli-*

ordinairement les premiéres années ; & moi je ſerai quitte envers tout le monde, le choix que j'ai fait me mettant à couvert de tout reproche. M. de Montauſier également touché des bontez de ſon Roy, & de la préſence du jeune Prince qu'il lui confioit d'une maniere ſi honorable, mit un genou en terre & dit au Dauphin en lui baiſant tendrement la main : *Recevez, Monſeigneur cette marque de ſoumiſſion & de reſpect d'un homme, qui pendant quelques années ne vous en donnera pas de pareilles, mais qui en devenant en quelque ſorte votre Maître, n'oubliera jamais que vous devez être un jour le ſien, & qui ſera toujours prêt à ſacrifier ſon repos, ſes interêts, & ſa vie pour votre utilité.*

Le Roy ne s'étoit pas trompé en comptant ſur l'aprobation publique. Auſſi-tôt que la nomination de M. de Montauſier fut connuë à Paris & dans les Provinces, tous les peuples en témoignérent une joye ex-

traordinaire. On ne doutoit pas que l'héritier, de la Couronne ne devînt digne de la porter, ſous la diſcipline d'un Gouverneur ſi capable de lui inſpirer des ſentimens conformes à ſa haute deſtinée. On s'attendoit à voir dans le Dauphin une vive image de Louis le Grand, parce qu'on étoit perſuadé que pour former le Fils, le Duc ne manqueroit pas de préſenter ſans ceſſe à ſes yeux les héroïques vertus du Pere. On s'imaginoit déja voir ſur le Trône un Roy juſte, humain, généreux & éclairé, parce que l'équité, la bonté, la grandeur d'ame & les lumieres du Gouverneur ne promettoient rien de moins. Enfin dans la crainte de perdre un jour le plus grand & le meilleur des Rois, on ſe conſoloit par l'eſpérance certaine où l'on étoit, que les leçons & les exemples du Duc de Montauſier mettroient le Dauphin en état de remplir parfaitement une place qui devien droit vuide toujours trop tôt. Ces

sentimens étoient communs à quiconque n'étoit animé que du zele du bien public. Il n'y avoit que les rivaux du Duc & les ennemis de la vertu qui fussent mécontens de la confiance dont le Roy l'honoroit; mais tout ce que la malignité des uns, & la jalousie des autres purent inventer pour ternir l'éclat de son mérite, ne servit qu'à confirmer le Roy de plus en plus dans le choix qu'il venoit de faire. Il déclara au Duc que son intention étoit, que le Dauphin fust accoutumé de bonne heure au travail, & non pas à l'oisiveté & à la molesse; que la peine qu'il ressentoit d'avoir été trop ménagé dans son enfance, le rendroit moins indulgent pour celle de son Fils; qu'il souhaitoit qu'on le fît non-seulement honnête homme, mais encore sçavant s'il étoit possible, & que pour y réussir, il permettoit qu'on employât les réprimandes, les reproches, les punitions mêmes au besoin; qu'au reste

il entendoit que le Gouverneur eût une pleine autorité sur les études, les exercices, les divertissemens, les compagnies & le choix des personnes qui approcheroient du Prince; que tous les autres Officiers de sa Maison fussent subordonnez au Gouverneur, & que rien ne se fît en ce qui concerneroit l'éducation de Monseigneur le Dauphin, que par ses ordres ou de concert avec lui.

Revêtu de tous ces pouvoirs, le Duc de Montausier prêta serment pour les Charges de Gouverneur de Monseigneur le Dauphin, de premier Gentilhomme de la Chambre, & de Grand-Maître de la Garderobe, & se disposa à commencer les fonctions de son principal emploi. Le Président de Périgny étoit Precepteur du jeune Prince depuis un an; M. Milet fut nommé Sous-Gouverneur, & Joyeux premier Valet de Chambre. On nomma aussi trois jeunes enfans d'une naissance distinguée, pour être habituellement

habituellement auprès de Monſeigneur *, étudier avec lui, & exciter dans ſon cœur cette émulation ſans laquelle il eſt rare quon faſſe de grands efforts.

Ces premiers réglemens étant faits, le Duc entra en exercice, & eut la conſolation de voir bien-tôt, qu'il n'auroit pas ſouvent occaſion de faire uſage de toute l'autorité que le Roy lui avoit miſe en main. Monſeigneur le Dauphin étoit né avec les plus belles inclinations. Il étoit doux, affable, libéral, docile aux bons avis & aux inſtructions qu'on lui faiſoit, il avoit l'eſprit vif, la mémoire heureuſe, le cœur bon & ſenſible aux miſeres qui venoient à ſa connoiſſance; ces qualitez de l'ame étoient accompagnées de toutes les graces du corps; en un mot on voyoit dèſlors en ſa perſonne les naiſſances de toutes ces ver-

* De ce nombre étoit le jeune Comte de Sainte Maure, pere de M. le Comte de Sainte Maure, aujourd'hui premier Ecuyer du Roy.

tus, qui le rendirent dans la ſuite les délices de la France, & qui, lorſque la mort acharnée ſur la famille Royale, vint l'enlever à l'eſpoir des Peuples, leur cauſérent une douleur, dont ils n'ont pu ſe conſoler, qu'en retrouvant dans le petit-Fils tout ce qu'ils avoient perdu dans ſon Auguſte Ayeul. Tant de bonnes qualitez n'étoient peut-être pas ſans quelques défauts ; mais s'il y en avoit, c'étoit uniquement de ceux qu entraîne néceſſairement après ſoi la tendreſſe de l'âge & l'indulgence avec laquelle les enfans des Rois ſont élevez dans leurs premieres années. L'inconvénient ordinaire de l'éducation que donnent les femmes, laiſſe au moïns dans les enfans je ne ſçai qu'elle moleſſe qui leur fait haïr la peine, & une habitude de vouloir en tout ſatisfaire leurs inclinations & leurs déſirs, contractée par la facilité de leurs Gouvernantes à leur laiſſer faire à peu près tout ce qu'ils vouloient,

C'eſt auſſi là que ſe réduiſoit tout ce que le Duc de Montauſier trouva à réformer dans Monſeigneur le Dauphin ; la docilité du jeune Prince lui en facilita le ſuccès. En très-peu de tems il vint à bout de fixer la légereté de l'enfance, & de dompter une humeur dont les vivacitez n'avoient été que foiblement réprimées. L'eſpace de ſix ſemaines que le Roy alla paſſer à Chambord, ſuffit pour opérer un changement que toute la Cour regarda comme merveilleux, & qui fit un grand honneur à celui qui en étoit la principale cauſe.

Du caractere dont étoit le Duc de Montauſier, on n'a pas de peine à s'imaginer avec quel zéle & quelle application il s'acquitta de ſon nouvel emploi. Dès le moment que le Roy l'en eut chargé, il ſe regarda comme un homme qui n'étoit plus à lui-même, ni à ſa famille, & à qui il n'étoit plus permis d'avoir d'autres vûës, que celles qui pou-

voient tendre à l'utilité de ſon diſciple. Il crut avec raiſon que tout le Royaume alloit avoir les yeux ouverts ſur lui ; & que la moindre négligence le rendroit coupable devant les Peuples, qui lui demanderoient compte des vices ou des vertus d'un Prince né pour faire un jour ou leur malheur ou leur félicité. L'idée ſublime qu'il s'étoit formée de ſon emploi, & la multitude des devoirs qu'il y voyoit attachez, ne firent qu'exciter ſon courage ; il quitta tout pour les remplir dans toute leur étenduë, & mit en œuvre tout ce qu'il avoit d'expérience & d'induſtrie pour y réuſſir.

Le plan qu'il ſe traça rouloit ſur deux principes, qui malgré leur ſimplicité contiennent tout ce que demande l'éducation des enfans, ſurtout de ceux que leur naiſſance met au-deſſus des autres hommes. Il faut éclairer leur eſprit par des connoiſſances utiles & agréables ; il faut en-

core plus former leur cœur, ſoit en y faiſant naître, ſoit en y entretenant des ſentimens de Religion, d'honneur & de probité. M. de Montauſier ne perdit jamais ces deux points de vûë; & l'on ne ſçauroit dire à quels aſſujettiſſemens il ſe captiva pour arriver au but qu'il s'étoit propoſé. Toujours occupé du déſir d'y atteindre, c'étoit là l'unique objet de ſes réflexions, perſuadé que les maximes générales ſont d'un foible ſecours pour ſe préſerver des vices, ſi on ne prend ſoin de les appliquer dans les occaſions, à meſure qu'elles ſe préſentent. Il fut inſéparable de Monſeigneur le Dauphin, & le ſuivoit en tous ſes mouvemens pour étudier ſon caractere & connoître ſes inclinations; il couchoit dans la chambre du Prince, & c'eſt un devoir dont il ne ſe diſpenſa jamais que pour les raiſons les plus fortes; il aſſiſtoit à ſon lever & à ſes priéres, il le ſuivoit à la Meſſe; pendant l'étude il redevenoit écolier avec

ſon diſciple ; il ne le quittoit pas plus dans les tems deſtinez au divertiſſement & au jeu, parce qu'il n'ignoroit pas que c'eſt alors que les enfans moins retenus montrent ordinairement ce qu'ils ſont. La maniere dont ils prennent le plaiſir, les ſentimens qu'excite en eux le gain ou la perte, les réflexions & les diſcours que l'un ou l'autre fait naître, décelent leur ame ſans qu'ils y penſent, & inſtruiſent parfaitement un homme attentif de ce qu'il doit cultiver ou retrancher dans ſon éleve. Avec cette vigilance, le ſage Gouverneur vit tout ce qu'il y avoit de bon dans le jeune Prince, peu de défauts, & des diſpoſitions admirables pour la vertu. Un fond ſi riche ranima ſon zele, & il ne négligea rien pour en tirer tout ce qu'il promettoit.

Il goutoit déja le fruit de ſes travaux, Monſeigneur le Dauphin faiſoit des progrez ſenſibles, le Roy les voyoit avec ſatisfaction ; & les Cour-

tiſans étoient forcez d'applaudir comme lui au ſuccez de M. de Montauſier, lorſque Madame ſon épouſe reſſentit les premieres atteintes de la maladie qui la mit au tombeau. C'étoit un mal extraordinaire, qui en diminuant peu à peu les forces du corps, alla juſqu'à affoiblir conſidérablement celles de l'eſprit. Le triſte état où la Ducheſſe fut réduite, pénétra le Duc de la plus vive douleur ; il l'aimoit tendrement, & le danger où il la voyoit, redoubloit encore ſa tendreſſe ; ſes premieres incommoditez n'auroient cependant pas dû effrayer M. de Montauſier, ſi un ſecret preſſentiment ne l'eût averti du malheur qui le menaçoit. Madame de Montauſier ſurmonta ſon mal pendant quelque tems, mais enfin il augmenta de telle ſorte qu'il ne lui fut plus poſſible d'y réſiſter, ni de le déguiſer. Le Roy ayant jugé à propos que Monſeigneur le Dauphin le ſuivît en Flandre, la Ducheſſe

n'y put accompagner Monsieur de Montausier, & après le voyage la Comtesse de Crussol qui étoit demeurée auprès de sa mere, ne la crut pas en état de paroître davantage à la Cour. Le Duc surpris de ne les y pas trouver à son retour de Flandre, vint promptement à Paris pour en sçavoir la cause. Alors on fut obligé de lui parler sans réserve & de lever le voile qui lui cachoit toute la gran-
1669. deur du péril où se trouvoit son épouse. Il en fut consterné & dans l'affliction extrême qu'il en conçut, il n'auroit pas balancé à rompre les liens qui l'attachoient à Monseigneur le Dauphin, pour demeurer incessamment attaché au lit de la malade; mais il crut que Dieu demandoit de lui qu'il sacrifiât tout aux devoirs d'une charge à laquelle il avoit été appellé, plus pour le bonheur des autres que pour lui-même. D'ailleurs la Comtesse de Crussol lui promit de ne point quitter sa mere, & il connois-

ſoit trop le bon cœur de ſa fille pour ne pas ſe repoſer ſur ſes ſoins ; il retourna donc à la Cour, & ſeulement une fois par ſemaine, il venoit voir par lui-même l'état de la malade, dont la Comteſſe de Cruſſol lui mandoit exactement des nouvelles tous les autres jours. La maladie ſe tourna en langueur, & dans le cours de près de deux années, elle cauſa à la Ducheſſe de fréquentes défaillances, qui chaque fois faiſoient trembler pour ſa vie. M. de Montauſier toujours inſtruit ou témoin de ces eſpeces d'agonies & de ces viciſſitudes de mieux & de pire, étoit ſans ceſſe entre l'eſperance & la crainte. Il eſt plus facile de ſentir que d'exprimer combien cette ſituation eſt douloureuſe ; il y auroit ſans doute ſuccombé, ſi ſa foi & ſa religion ne l'euſſent ſoutenu ; mais il trouva toujours dans ces ſources les forces néceſſaires, pour ſupporter en héros Chrétien le poids de ſon affliction. Elle ne put ralen-

tir le zéle dont il étoit en quelque sorte dévoré pour l'avancement de son auguste Eleve, & il en donna vers ce tems-là une preuve bien signalée.

1670. Le Président de Perigny, précepteur de Monseigneur le Dauphin, étant mort, le Roy fut embaraſſé sur le choix d'un sujet pour remplir cette place. L'esprit de discernement que Sa Majesté connoissoit en M. de Montausier, & l'envie de nelui associer personne qui ne lui fût agréable, l'engagea à le consulter, ou plutôt à le laisser maître du choix. Le Duc sans hésiter proposa au Roy M. Bossuet, alors Evêque de Condom, & si connu depuis sous le nom de M. de Meaux. Ce ne fut point l'amitié seule qui porta M. de Montausier à lui donner son suffrage. Il avoit en ce tems-là des amis plus intimes que M. Bossuet, qui avec tout autre que cet illustre Prélat, auroient pû entrer en concurrence pour l'emploi de Pré-

cepteur du jeune Prince ; mais quelqu'idée qu'il eût de leur capacité, celle de l'Evêque de Condom lui parut fort ſupérieure, & il donna ſa voix, au plus digne. Le Roy connoiſſoit tout le mérite de M. Boſſuet ; il l'avoit entendu ſouvent prêcher les véritez Evangeliques avec cette vive éloquence & cette ſolidité de raiſonnement, qui triomphoit des entêtemens de l'eſprit & de la perverſité du cœur ; il ſçavoit le courage avec lequel ce zélé défenſeur de la vérité étoit déja entré en lice avec les heréti-
ques, les fruits dont le Ciel avoit couronné ſes premiers travaux, les illuſtres dépoüilles qu'il avoit rem-
portées ſur l'erreur, enfin la réputation qu'il s'étoit acquiſe par ſa ſcience, ſon zéle, & ſes ſuccez, d'être une des plus fermes colomnes de la Religion, le fleau de l'héreſie, l'honneur de l'Epiſcopat en France & une des plus brillantes lumieres de l'Egliſe. Malgré des connoiſſances ſi favora-

Le Maréchal de Turenne, Madamoiſelle de Duras, &c.

bles au Prélat, le Roy parut incertain s'il suivroit le conseil de M. de Montausier : *Avez vous réfléchi*, lui dit-il quelques jours après, *sur ce que vous m'avez proposé ? Avez vous songé qu'un Evêque pourra ne vous pas accommoder. Sire*, répondit le Duc, *je ne cherche pas celui qui me conviendra le mieux, mais celui qui est le plus homme de bien, le plus habile & le plus propre à l'emploi auquel vous le destinés. Si M. de Condom est tel, nous vivrons bien ensemble. Je n'ai garde de jamais rien exiger d'un Evêque, qui puisse déroger au caractere sacré & à la dignité respectable dont il est revêtu.* Une réponse si désintéressée détermina le Roy, & M. Bossuet fut nommé Pré-
1670. cepteur du Dauphin ; cependant M. de Montausier ne crut pas avoir encore assez fait pour le jeune Prince, s'il ne mettoit auprès de lui un homme aussi versé dans la belle litterature que M. de Condom l'étoit dans la science de la Religion. Ce n'est pas

que ce grand homme en donnant ſa principale étude à la Théologie & à la prédication, eût négligé les lettres humaines; il en connoiſſoit certainement toutes les beautez, & il avoit ſçu en orner ſon eſprit; mais enfin il n'en avoit pas fait ſon capital, & il étoit juſte que pour inſtruire le Dauphin dans les belles lettres comme dans ſa Religion, on lui donnât les deux plus excellens hommes que la France eût alors en ces deux genres.

Le Roy ne pouvoit que ſe loüer du choix qu'il avoit fait du premier par le conſeil du Duc de Montauſier; il s'en raporta encore à lui pour le ſecond, & il n'eut pas plus de ſujet de ſe repentir de ſa confiance. Le Duc propoſa à Sa Majeſté, le célébre M. Huet, depuis Evêque de Soiſſons & enſuite d'Avranches. Il l'avoit vû pluſieurs fois chez Madame de Ramboüillet, & en faiſant la viſite de la Normandie il avoit eu

occaſion de l'entretenir familierement & de le connoître à fonds. Il avoit admiré en lui, outre une profonde érudition, un goût ſingulier pour les langues ſçavantes, dont il poſſédoit tellement toutes les délicateſſes, que ſes ouvrages de Proſe ou de Poëſie latine en particulier, au jugement des plus habiles connoiſſeurs, n'auroient pas été indignes du ſiécle d'Auguſte. Le Duc jugea qu'avec ce talent M. Huet pouvoit beaucoup contribuer à perfectionner le jeune Prince, en lui découvrant ce qu'il y a de plus exquis dans les Auteurs profanes pour orner ſon eſprit, tandis que M. Boſſuet pour lui former le cœur, ſeroit ſpecialement occupé à lui montrer de la maniere la plus ſolide, l'origine toute divine de notre Religion, ſes progrez rapides, malgré les efforts de l'enfer conjuré pour ſa ruine, cette protection viſible du Ciel qui l'a renduë inébranlable au milieu des plus violentes ſecouſſes, & qui l'a établie

triomphamment ſur les débris des plus puiſſantes. Monarchies. M. de Montauſier flatté de ce projet en hâta l'exécution : Le Roy agréa M. Huet, & ſans perdre de tems, le Duc lui fit ſçavoir les intentions de Sa Majeſté. L'Evêque de Condom connoiſſoit la capacité de M. Huet, & il fut charmé de l'avoir pour ſecond ; l'amitié jointe à l'eſtime les uniſſoit depuis pluſieurs années, & cette liaiſon étoit commune à l'un & à l'autre avec le Duc de Montauſier. De cette ſorte le Gouverneur & les Précepteurs agirent de concert pour le bien du jeune Prince confié à leurs ſoins, & il eſt aiſé de comprendre quels fruits il retira des ſçavantes inſtructions de trois Maîtres de ce caractere. Sans rien diminuer de l'honneur que fit aux deux Collégues l'éducation de Monſeigneur le Dauphin, je ne craindrai point d'avancer que la principale gloire en eſt dûë au Gouverneur, puiſqu'il eſt certain que pen-

dant tout le tems que le Prince fut sous leur discipline ; ils n'entreprirent quoique ce soit pour son avancement, qui ne leur eût été suggeré par le Duc de Montausier. Ce fut par ses conseils que M. Bossuet composa cet admirable discours, dans lequel il met devant les yeux de son Eleve, comme sous un seul point de vûë, ou comme dans un seul Tableau, l'histoire de tous les tems & de toutes les Nations du monde, moins pour lui apprendre la suite des siécles, la durée des Empires, & les étonnantes révolutions qui les ont renversez les uns après les autres, que pour lui faire sentir la conduite de la Providence qui a sçu tourner toutes ces révolutions mêmes à la gloire de son nom, & à l'établissement du culte par lequel il veut être honoré. Ouvrage inimitable en toutes ses parties, & où il est difficile de dire ce qu'il y a de plus digne d'admiration, ou la hardiesse du dessein,

Discours sur l'Histoire universelle.

ſein ; ou l'ordonnance des figures innombrables dont il eſt compoſé ; ou l'expreſſion vive & naturelle qui les anime, ou le beau tout qu'elles forment enſemble malgré leur immenſe diverſité, en ſe réuniſſant toutes au même centre, qui eſt la Religion ſainte que nous profeſſons.

Ce fut encore par ſes conſeils, & ſur un deſſein de ſon invention que ſe firent les fameux Commentaires *à la Dauphine*. Le Duc en parcourant les anciens Auteurs, dont les écrits avoient toujours fait ſes délices, s'étoit ſouvent trouvé arrêté, ou par certains tours inuſitez, ou par des termes extraordinaires, ou par des obſcuritez impénétrables à la plupart des Lecteurs. En vain pour s'éclaircir avoit-il eu recours aux premiers Commentateurs ; Qu'y trouvoit-il ? Un grand étalage d'une érudition mal placée ; de longues explications des endroits les plus intelligibles ; des citations faſtueuſes d'Auteurs Grecs & Latins,

de ſçavantes obſervations ſur des choſes ſouvent indifférentes, quelquefois mépriſables, & peu dignes des recherches d'un Sçavant; de belles diſſertations pour juſtifier l'injure faite à un mot chaſſé de ſa place, pour y en ſubſtituer un autre, qui ne vaut pas mieux, & qui vaut peut-être moins; & au milieu de tout cela, nulle lumiere répanduë ſur les endroits obſcurs, où l'on eſt tenté de croire que le Commentateur ne voyoit pas plus clair que ceux qui le conſultent. Pour remédier à ce mal, M. de Montauſier imagina un projet de Commentaire beaucoup plus parfait & plus utile. Il vouloit que quand le texte d'un Auteur eſt obſcur par le caractére même du ſtile, & par le tour de la phraſe, on mît au-deſſus une expoſition du texte même, dans un tour plus aiſé, & d'une conſtruction plus nette; ſi cette obſcurité vient d'un terme ſingulier, ou d'un mot ſous-entendu, qu'on expliquât ce terme ſin-

gulier par un terme plus commun, & qu'on rétablît à la marge le mot que l'Auteur n'a pas crû neceſſaire pour ſe faire entendre; qu'enfin ſi la difficulté vient de certains faits hiſtoriques ſuppoſez par l'Ecrivain ou de certaines Loix, maniéres, ou coutumes que le commun des Lecteurs a droit d'ignorer, qu'on rapportât ces points d'Hiſtoire ou de la Fable, qu'on dévelopât ces Loix, ces coutumes, & ces manieres anciennes dans des notes courtes, ſimples, claires & dégagées de toute érudition ſuperfluë. Mais comme le plus grand fruit qu'on doit ſe propoſer de recüeillir en liſant les Auteurs, eſt de bien prendre leur goût, & de ſe familiariſer en quelque ſorte avec la langue dans laquelle ils ont écrit, en remarquant leurs tours, leurs expreſſions, & l'emploi qu'ils ont fait des mots; le Duc ſouhaitoit encore qu'à la fin de chaque Auteur on ajoûtât une table de tous les termes dont il s'eſt ſervi dans ſon ou-

vrage, & que ces termes se trouvassent répétez dans la table autant de fois que l'Auteur en a sçû faire de différens usages, soit pour en faire mieux connoître les diverses significations, soit pour apprendre la varieté des constructions où le même mot peut se rencontrer. M. de Montausier communiqua son dessein à M. Huet, & le chargea de préſider à l'exécution; celui-ci accepta la commission, & les libéralitez d'un Roi magnifique jointes à la gloire de contribuer à l'éducation du Dauphin étoient des attraits trop puissants, pour ne pas exciter à un si beau travail tout ce qu'il y avoit de Sçavans dans l'Europe. Mais avant que le Gouverneur pût voir le succès de son invention & de leurs veilles, il eut à essuyer les plus rudes coups dont un cœur sensible comme le sien puisse être frappé.

1671. La maladie de Madame de Montausier, après plus de deux années de

langueur & de défaillances presque continuelles, l'avoit enfin tellement épuisée de forces, que l'on vit approcher de bien près le moment qui termineroit sa belle vie. Le danger prochain de perdre ce qu'il avoit de plus cher au monde, fit frémir le Duc de Montausier; il quitta la Cour pour quelque tems, & accourut auprès de la malade, résolu de ne s'en plus éloigner qu'il n'eût recüeilli ses derniers soupirs. En effet, il se tint constamment attaché auprès de son lit, moins encore pour lui procurer tous les soulagemens dont il étoit capable, que pour nourrir sa piété & entretenir sa foi par des discours ou des lectures édifiantes. La Ducheſſe dont la patience ne se démentit jamais au milieu de ses souffrances, n'écoutoit personne plus volontiers que son époux lui parler de Dieu & de l'éternité, parce que personne ne lui en parloit mieux que lui; mais ces entretiens qui consoloient la malade, re-

nouvelloient les allarmes du Duc, & le mettoient ſouvent dans un état qui le rendoit auſſi digne de compaſſion que la malade même. Il faiſoit réflexion qu'il préparoit à la mort une perſonne dont il eut de bon cœur racheté la vie au prix de la ſienne; cette penſée l'attendriſſoit de telle ſorte qu'il étoit obligé de ſe faire violence pour retenir ſes larmes, & cette contrainte lui ôtoit quelquefois la reſpiration & le ſentiment.

Si cependant quelque choſe eſt capable d'adoucir l'amertume qu'il eſt ſi naturel de reſſentir quand on voit une perſonne cherie prête à nous quitter pour jamais, c'eſt une aſſurance bien fondée, qu'en nous quittant elle va entrer en poſſeſſion d'une éternelle felicité. Une aſſurance ſi conſolante pour un Chrétien ne manquoit pas à Monſieur de Montauſier; ſon illuſtre épouſe n'étoit pas moins diſtinguée par ſes vertus, que par les agrémens du corps, & les talens de

l'eſprit ; ſa pieté toujours égale fut pour elle un antidote invincible contre le poiſon flateur des paſſions, & l'air contagieux de la Cour & du grand monde ; dans la rude épreuve où le Seigneur la voulut mettre, ſa vertu devint encore plus pure, & la rendit enfin mûre pour le Ciel. Dieu content de ſa patience inaltérable, l'appella pour lui en donner la récompenſe, & pour lui mettre ſur la tête une couronne bien plus précieuſe que la fameuſe guirlande dont elle avoit été couronnée pendant ſa vie.

Elle mourut le quinziéme de Novembre 1671. âgée de ſoixante-quatre ans, quittant le monde ſans regret, & laiſſant ſa famille dans la plus accablante affliction. En effet, le Duc fut frappé de cette mort comme s'il ne s'y fut pas attendu. Dès que la Ducheſſe eut expiré, il fut preſque impoſſible de le détacher de ce douloureux objet, pour lui faire prendre un peu de repos. Bien-tôt il ſe dé-

roba à la vigilance de ceux qui l'avoient, pour ainsi dire, forcé de s'en séparer pour quelque tems; il alla malgré eux jetter de l'eau-benite sur le corps de la défunte; & cette cérémonie ayant renouvellé sa douleur, il se jetta à genoux, les bras & la tête appuyez contre le cercüeil, & resta plus de deux heures dans cette touchante situation. Le triste appareil des obséques fit encore plus éclater les sentimens de son cœur; plus d'une fois il mêla des sanglots au chant funebre des Prêtres, & lorsqu'on déposa le corps de la Duchesse dans le lieu destiné à sa sépulture, il eut besoin que sa raison, ou plutôt celle des personnes qui l'accompagnoient, l'arrêtât & l'empêchât de suivre jusques dans le tombeau cette chere partie de lui-même. A ces premiers transports, succeda une tristesse plus moderée en apparence; son courage & sa résignation aux volontez du Ciel le calmérent un peu; mais son silence,

Aux Carmélites du Faux-bourg S. Jacques.

ses

ſes ſoupirs & les larmes qui lui échappoient, cette ſoumiſſion même aux ordres divins dont il s'armoit ſans ceſſe pour ſe conſoler, ne laiſſoient pas ignorer combien ſa bleſſure étoit profonde. Il porta tout le reſte de ſa vie le trait dont il fut percé en ce funeſte jour; la Ducheſſe fut toujours préſente à ſon eſprit, & pour s'en retracer inceſſamment la mémoire, ſes domeſtiques ne parurent plus qu'avec une livrée triſte & lugubre, foible indice de la douleur toujours récente dont leur maître étoit pénetré.

L'affliction de la fille égala celle du pere: la Comteſſe de Cruſſol donna pendant ſa maladie & à la mort de la Ducheſſe les marques les plus éclatantes de ſa tendreſſe & de ſa pieté. Renfermée dans la chambre de la malade pendant deux années entieres, elle renonça à tous les plaiſirs que lui promettoient ſa jeuneſſe & ſon rang, pour ne s'occuper qu'aux fonctions les plus pénibles & les plus gênantes

de la charité ; toujours attentive aux beſoins de ſa mere ſouffrante, une plainte, un ſoupir ſuffiſoit pour la faire voler à ſon ſecours, & employer pour la ſoulager tout ce qu'elle avoit d'adreſſe & de zele ; les infirmitez d'une mere, & encore plus la patience vraîment chrétienne avec laquelle elle les ſupportoit, les allarmes d'un pere & l'état violent où le réduiſoit ſa douleur retenuë captive, déchiroient le cœur de la Comteſſe : elle ne s'abbatit point cependant tandis que ſon courage fut neceſſaire pour ſoutenir le leur ; & lorſqu'enfin le moment fatal à la Ducheſſe fut arrivé, on vit ſon illuſtre fille également animée de ſentimens de la nature & de ceux qu'inſpire la Religion, exprimer ſes regrets par les termes les plus ſinceres, & ſe proſterner au pied des Autels, afin d'aſſurer autant qu'il étoit en elle, par de ferventes priéres, le bonheur de celle qu'elle avoit perduë. Digne fille d'une telle mere,

elle mérita que Dieu & la nature lui rendiſſent ce qu'elle avoit fait pour l'un & pour l'autre, & lui donnaſſent une poſtérité, qui non ſeulement ſoutint la gloire de ſa naiſſance, mais qui eût encore pour elle ces ſentimens tendres & reſpectueux qu'elle avoit conſervez pour ſon incomparable mere, même au-delà du trépas. M. le Duc d'Uzès.

Deux ſœurs de la Ducheſſe de Montauſier, dont l'une étoit Abbeſſe de ſaint Eſtienne de Reims, & l'autre Abbeſſe d'Hiére, lui rendirent des honneurs funébres conformes à la dignité de la perſonne qu'elles pleuroient, & à la vive douleur que leur cauſoit cette perte. L'Egliſe d'Hiére fut choiſie pour cette triſte cérémonie ; & au milieu des ſaints myſtéres l'éloge de l'illuſtre morte fut prononcé par cet Orateur fameux, que ſa douce éloquence rendit un des plus beaux ornemens de ſon ſiecle, que ſon rare mérire éleva au rang ſacré des premiers Paſteurs, & que le Ciel 1672. 2 Jan. M. Flechier.

avoit favorisé d'un talent admirable pour louer les grands du monde dans la chaire de verité, sans rien devoir à la flatterie, & sans intéresser la sainteté de son ministére. Au moins dans cette rencontre, il eut la consolation d'être à couvert des plus legers soupçons, & il n'eut pas de peine à donner des preuves de *la sagesse*, *de la modération*, & de *la patience* chrétienne que la Duchesse avoit constamment fait paroître dans les differens états de sa vie. On prévenoit l'Orateur, & en suivant l'ordre de son discours *on admiroit*, sans surprise, *cette femme forte*, *qui toujours fidele à sa Religion*, *avoit résisté aux foiblesses de son sexe dès son enfance*, *à l'orgüeil*, *dans sa plus grande élevation*, *& au milieu des applaudissemens les plus flatteurs*, *enfin à la douleur dans le tems de son abbattement & de sa mort même.*

Oraison funebre de Mad. la Duchesse de Montausier.

Le Roi, les Princes, les Seigneurs, toute la Cour prit part à l'affliction de la famille désolée; & la célébre

Julie fut regrettée auſſi univerſellement après ſa mort, qu'elle avoit été généralement eſtimée pendant ſa vie. Ces regrets publics ne ſervoient qu'à perpétuer ceux de M. de Montauſier, & à entretenir ſa douleur ; mais il la ſurmonta en Héros, & après avoir rendu à ſon épouſe les derniers devoirs, il reprit l'exercice de ſon emploi, & travailla à l'éducation de Monſeigneur le Dauphin, avec cette ſérénité & cette tranquillité d'eſprit que rien ne fut jamais capable d'altérer.

Tandis que l'Evêque de Condom & M. Huet s'employoient chacun ſelon ſon talent à former le jeune Prince, le Duc s'y livroit lui-même tout entier, comme s'il n'eût eû perſonne ſur qui ſe décharger d'une partie du fardeau. Il ne ſuffit pas à un Prince deſtiné au Gouvernement des peuples de ſçavoir ſa Religion, & d'avoir du goût pour les ouvrages de l'eſprit. Cette ſcience & ce goût tout eſtimables qu'ils ſont, doivent influer

ſur ſes mœurs, & les grands principes qu'on lui a fait puiſer, ou dans l'Hiſtoire ſainte, ou dans les Auteurs profanes, s'ils ne paſſent de la ſpéculation à la pratique, feront un Prince éclairé, & non pas un bon Roi. Dans cette idée, le Duc de Montauſier ſuivoit toutes les actions du Dauphin, & chacune fourniſſoit matiere à ſes ſages enſeignemens. Une parole bien ou mal dite, une action loüable ou irréguliere, un emportement, un caprice, un épanchement de joye, ou une ſaillie d'humeur & de chagrin ; les prieres, les études, les repas, les exercices du corps, les récréations, les jeux, les promenades, les compagnies, rien n'étoit négligé par cet habile maître, & rien de ce qu'il pouvoit y avoir de bien ou de mal en tout cela n'échappoit à ſa vigilance, & ne manquoit de recevoir ou ſes loüanges, ou ſa cenſure ; ami de la verité, & ennemi irréconciliable de la flatterie, il s'appliqua ſur

tout à faire aimer l'une, & haïr l'autre au jeune Prince. Son exemple donnoit de la force à ſes inſtructions, & pour faire paſſer ſes ſentimens ſur ce point, dans le cœur de ſon Eleve, il ne laiſſoit échapper aucune occaſion de ſignaler ſa droiture & ſa ſincérité.

La premiere fois que Monſieur le Dauphin monta à cheval, étant ſorti du Parc de Verſailles, il demanda ce que c'étoit que des chaumines qui ſe préſentoient à ſes yeux; on lui répondit que c'étoient des maiſons de Païſans, & comme il témoignoit avoir peine à le croire, M. de Montauſier le fit deſcendre de cheval, & l'ayant fait entrer dans la premiere cabane qui ſe rencontra: *Voyez*, dit-il, Monſeigneur, *c'eſt ſous ce chaume, & dans cette miſérable retraite que logent le pere, la mere & les enfans, qui travaillent ſans ceſſe pour payer l'or dont vos Palais ſont ornez, & qui meurent de faim pour ſubvenir aux frais de votre table.*

La pieté étant la premiere regle de la conduite du Gouverneur, il vouloit auſſi qu'elle fût la baſe de toutes les vertus qu'il inſpiroit au Dauphin, & il eut toujours le courage de lui en faire pratiquer les devoirs avec toute l'exactitude que pouvoit comporter ſon âge & ſon tempéramment. Les Medecins du Prince plus attachez aux maximes de leur art qu'aux Loix de la Religion & de l'Egliſe, décidérent qu'il devoit être diſpenſé du Carême pendant ſa jeuneſſe ; mais le Gouverneur s'oppoſa à l'ordonnance, & dit que le Dauphin étoit d'un âge aſſez avancé, & d'une ſanté aſſez forte pour obſerver l'abſtinence preſcrite. En vain pour le gagner on allégua la qualité d'héritier préſomptif de la Couronne ; le Duc inébranlable ſur ſon principe, répliqua que les enfans des Rois, & les Rois mêmes étoient aſſujettis aux Loix de l'Egliſe, & qu'ils devoient y être encore plus ſoumis que les autres, par l'obli-

gation que leur impoſe leur rang de donner l'exemple aux peuples. Pour terminer le différent, on propoſa de s'en rapporter au jugement d'un Prélat; *Je le veux bien*, répondit le Gouverneur; *mais s'il décide contre moi, on ne trouvera pas mauvais que je m'en tienne à la parole de J. C. qui dit que ſi un aveugle méne un autre aveugle, ils tomberont tous deux dans le precipice.* On crut l'ébranler en lui remontrant que ſi le Prince tomboit malade, on ne manqueroit pas de s'en prendre à lui; mais il repréſenta à ſon tour qu'on auroit tort de le faire reſponſable des accidens qu'il ne lui étoit pas poſſible de prévoir, & qu'une crainte fondée ſur un avenir incertain ne l'engageroit jamais à parler contre la juſtice & contre ſa conſcience; il fallut plier enfin & abandonner l'affaire à la diſcrétion du zelé Gouverneur, & l'on n'eut pas ſujet de s'en répentir. Le Dauphin ſous ſa conduite fut élevé ſans délicateſſe; il alloit ſouvent

à la chaſſe, ſans avoir trop égard ni au froid ni au chaud, il étoit occupé les journées preſqu'entiéres à des exercices qui ſe ſuccédoient les uns aux autres; ſes répas étoient ſobres, les divertiſſemens ordinaires étoient courts, & ne tardoient pas à être remplacez par le travail; il obſervoit toutes les abſtinences de l'Egliſe, & tout cela ne ſervit qu'à confirmer ſa ſanté, & à le rendre plus robuſte à quinze ans, qu'on ne l'eſt communément à vingt-cinq. Il ne tomba que deux fois malade pendant tout le tems qu'il fut entre les mains de M. de Montauſier, & le Duc lui-même que ſon zéle pour le bien de ſon diſciple avoit rendu plus éclairé que perſonne ſur le temperamment du Dauphin, contribua auſſi plus que les Medecins de profeſſion au prompt rétabliſſement d'une ſanté ſi précieuſe. Quelques gens trompez ou mal intentionnez voulurent profiter de ces petites maladies pour décrier le Gouverneur

dans l'esprit du Roi ; la Reine prévenuë par la tendresse maternelle, se laissa aisément persuader, & prêta l'oreille aux discours de ceux qui pour la flatter attribuoient les incommoditez du jeune Prince, tantôt à une étude outrée, tantôt à des exercices trop violents, toujours à la sévérité excessive dont ils prétendoient que le Duc de Montausier usoit envers son éleve.

Le Roy étoit pere, mais l'amour paternel ne l'aveugla jamais ; il mépriſa ces plaintes frivoles, & pour en arrêter le cours il dit une parole bien digne de sa grandeur d'ame & de sa pieté : *Je n'ai qu'un fils ; mais j'aimerois mieux qu'il mourût, que s'il n'étoit pas honnête homme, & qu'il devînt par-là nuisible à ses peuples.* Une déclaration si marquée des sentimens du Monarque, suspendit pour quelque-tems les coups que l'on vouloit porter au Gouverneur ; mais l'envie lassée de la contrainte où on l'avoit mise, ne cherchoit qu'une occasion

pour faire éclater sa voix, & attaquer avec plus d'avantage celui qu'elle vouloit perdre. Monsieur de Montausier donna des armes à ses ennemis sans y penser, en présentant au Dauphin un recüeil de quelques-unes des Maximes qu'il avoit tâché de lui inspirer, & qu'il fut bien-aise de lui laisser par écrit, afin qu'il eût la facilité de s'en servir comme d'un miroir fidele ou il pût appercevoir ses défauts ou ses vertus.

1674.

Plan des Maximes chrétiennes & politiques de M. de Montausier.

On ne sçauroit parcourir ces Maximes sans admirer la vertu, la sagesse, & le zéle de leur Auteur. Toutes vont à former un Roy selon le cœur de Dieu, pieux, humain, liberal, généreux, équitable, prudent & modéré dans le conseil; ferme & constant dans l'exécution; un Roy enfin qui ne connoissant point d'autre politique que celle qui est appuyée sur la Religion, mette tout son bonheur à faire celui de ses sujets. Cette instruction est divisée en 3.

parties. La premiere traite des devoirs d'un Prince à l'égard de Dieu: La ſeconde comprend ſes obligations à l'égard de ſes ſujets, & la troiſiéme preſcrit les regles de ſa conduite à l'égard des Princes & des Etats voiſins. Les réflexions qui font tout le corps de l'ouvrage ſont ſimples, courtes, & naturelles; un grand ſens, un fonds de raiſon admirable, une longue expérience dont on voit qu'elles ſont le fruit, un déſir ſincére d'être utile aux peuples en inſtruiſant celui qui doit les gouverner, en font tout l'éloge & tout le prix. Sans faire le Prédicateur ou le Prophéte, le Duc ne touche ce qui regarde la Religion & la conſcience que par rapport à la politique; *Un Prince qui a des Chrétiens pour ſujets*, *doit*, dit-il, *par cette ſeule raiſon vivre chrétiennement. Quand la pieté ne devroit pas par elle-même tenir le premier rang, il ne ſeroit pas moins obligé par interêt d'en faire profeſſion; tant il eſt impoſſible de gou-*

verner ſagement & heureuſement ſans elle.

De ce principe une fois établi, ſuivent naturellement tous les devoirs d'un Souverain à l'égard de Dieu. » Ce Maître ſuprême éxige les hommages & la ſoumiſſion des Rois de » la terre, comme ils ont droit eux-» mêmes, d'éxiger des peuples l'o-» béiſſance & le reſpect. Comment » un Prince trouve-t'il mauvais qu'on » oſe violer ſes ordres, tandis qu'il oſe » lui-même violer les Loix de ſon » Dieu ? Qu'il ſçache que s'il eſt au-» deſſus des Loix par l'élévation de » ſon rang, il doit y être ſoumis par » pieté & par raiſon ; que les Loix » divines aſſujettiſſent également le » berger dans ſa cabane, & le Mo-» narque ſur le trône ; que quant aux » Loix humaines, ſi elles ſont mau-» vaiſes, il ne doit pas forcer ſes ſu-» jets à les obſerver, & que ſi elles » ſont bonnes, il doit s'y conformer » le premier ; qu'il doit employer

» l'autorité qu'il a ſur elles à les cor-
» riger & à les redreſſer, mais non
» pas à les enfraindre. Qu'il n'oublie
» jamais que ſon indépendance ne
» l'exempte pas de rendre compte
» un jour de ſon adminiſtration au
» Roy des Rois, & que ce compte
» ſera d'autant plus rigoureux, que
» pendant ſa vie il n'aura rendu
» compte à perſonne.

» Quelqu'abſolu que ſoit le pou-
» voir des Souverains, ils ſont pour-
» tant forcez de ſubir le jugement de
» deux Tribunaux incorruptibles qui
» ne leur paſſeront rien, celui de
» Dieu, & celui de la Renommée.
» Dieu punira leurs mauvaiſes actions
» avec la derniere rigueur dans l'au-
» tre monde, & la Renommée qui
» en publiera la honte dans celui-ci,
» imprimera ſur leur mémoire une
» tache que la ſuite des ſiécles ne
» pourra jamais éfacer. Pour éviter
» ce malheur, les Rois doivent étu-
» dier leur Religion, s'inſtruire de

» ce qui eſt propoſé à leur foy, ac-
» quérir quelqu'intelligence des divi-
» nes Ecritures & une connoiſſance
» raiſonnable de l'hiſtoire Eccleſiaſti-
» que : par là, ils ſeront en état de
» juger de la capacité de ceux qu'ils
» conſultent ; ils ſçauront conſulter
» comme il faut, & diſcerner les ju-
» gemens & les Juges. Ils doivent ſe
» perſuader que ce n'eſt point le
» ſceptre & la couronne, mais la vi-
» gilance, l'activité, la juſtice, l'a-
» mour des peuples qui font les Rois;
» que comme Dieu a produit les
» campagnes, les arbres, & les
» plantes pour fournir aux hommes
» par leur fertilité, dequoi ſubve-
» nir à leurs diférens beſoins, il a
» de même établi les Rois pour le
» bien des Peuples, pour maintenir
» la vigueur des Loix, châtier les
» méchans, récompenſer les bons,
» protéger les innocens, & ſoulager
» les malheureux ; que ſemblables à
» l'aſtre du jour qui ne refuſe à per-
ſonne

» ſonne ſa chaleur & ſa lumiere bien-
» faiſante, ils doivent auſſi répandre
» par-tout leurs graces & leurs bien-
» faits, plus ſenſibles au nom aimable
» *de Peres du peuple* & de *bien-aimé*,
» qu'aux titres pompeux, *d'invincible*
» & *de Conquérant*. Louis XII. Charles VI.

» Images vivantes de la Divinité
» ſur la terre, c'eſt par une applica-
» tion conſtante à procurer le repos,
» la tranquillité, l'abondance, & la
» régularité des mœurs dans leurs
» états, que les Princes peuvent ap-
» procher de leur adorable modéle.
» Un Roy eſt mis ſur le trône de la
» main de Dieu, pour être le pre-
» mier Chef de la Juſtice, le premier
» Directeur des Finances, le premier
» Général des armées, le Gouverneur
» de toutes les Provinces, le Tuteur
» de tous les pupilles, le Protecteur
» de toutes les veuves, le Pere de
» toutes les familles, le Défenſeur de
» tout les opprimez, le Refuge de
» tous les miſérables, le Vangeur de

„ tous les crimes. Sous le fardeau de
„ tant d'affaires dont il eſt inconteſ-
„ tablement reſponſable, pourroit-il
„ ſans offenſer le Seigneur dont il eſt
„ le Miniſtre, ſe laiſſer endormir dans
„ le ſein de la moleſſe & d'une hon-
„ teuſe oiſiveté ?

Après ces réflexions M. de Montauſier éxamine en quoi préciſément doit conſiſter la pieté d'un Prince ſur le trône ; » Ce n'eſt point, dit-il,
» excellemment, par une ſcrupuleuſe
» obſervance de certaines pratiques
» de dévotion uſitées dans les cloî-
» tres, qu'un Roy doit montrer ſa
» religion & ſa foy. Aſſiſter chaque
» jour avec reſpect à la célébration
» des divins Myſteres, ſe jetter de
» tems en tems aux pieds du Roy des
» Rois, & implorer ſon ſecours par
» des prieres courtes, mais ferventes;
» maintenir l'honneur des Autels,
» contribuer par ſes libéralitez à la
» décoration des Temples, & à faire
» ſubſiſter honorablement les Miniſ-

» tres du Dieu vivant ; ne donner les
» bénéfices Eccléſiaſtiques qu'à des
» ſujets d'une vertu & d'une capacité
» éprouvée ; avoir ſoin que ceux qu'il
» en aura pourvûs s'acquittent éxac-
» tement des devoirs qui y ſont atta-
» chez, & qui ne deshonorent pas leur
» miniſtere par une vie ſcandaleuſe
» ou par un uſage prophane du pa-
» trimoine des Pauvres ; reſpecter
» cependant leur caractere & par ſon
» éxemple inſpirer aux peuples la vé-
» nération qui leur eſt dûë ; ſe ſervir
» de tout ſon pouvoir pour réprimer
» les novateurs en matiere de Reli-
» gion ; les regarder comme des en-
» nemis dangereux qui animez par
» l'eſprit de cabale ſont toujours prêts
» à ſecoüer auſſi-bien le joug de l'au-
» torité royale, que celui des Paſ-
» teurs du troupeau de J. C. ſe ſou-
» venir pourtant que ce n'eſt point
» par le glaive, mais par la perſua-
» ſion, & ſi cette voye ne réüſſit point,
» par la privation de toutes charges,

» distinctions, graces & prérogatives,
» qu'il doit ramener à la vérité ceux
» qui l'ont abandonnée, & punir ceux
» qui demeurent opiniâtrement attachez à l'erreur ; vaincre ses passions ; se défendre contre les amorces de la volupté & pour exciter son courage dans ce genre de combat, se remettre sans cesse devant
» les yeux le funeste exemple d'un
» David, d'un Salomon & de tant
» d'autres Princes, qui distinguez par
» une valeur & une sagesse extraordinaire, sont tombez, faute de constance, dans les plus honteux excès ; se déclarer hautement contre les
» impies & les libertins ; faire une
» guerre ouverte aux hypocrites, &
» aux flatteurs ; bannir de sa Cour la
» corruption & les scandales ; servir
» Dieu dans la sincérité de son cœur,
» & ne rien omettre pour le faire servir de même par tous ses sujets ;
» voilà ce qui fait un Roy vrayement
» Chrétien, & c'est ainsi qu'un Saint

„ Louis ſans rien perdre de ſa gran-
„ deur & de ſon courage héroïque,
„ a ſçu ſe rendre ſur le Trône auſſi
„ reſpectable par ſa pieté, que terri-
„ ble par ſes armes.

Telle eſt l'idée des Maximes contenuës dans le Recüeil dont nous venons de parler ; ce n'eſt que la premiere partie du deſſein que le Duc de Montauſier avoit deſſein d'exécuter pour l'inſtruction de ſon auguſte Eleve ; mais le tems & ſa ſanté, ne lui permirent pas de mettre la derniere main aux deux dernieres parties d'un ouvrage dont il ne s'eſt trouvé dans ſes papiers que des lambeaux détachés & mal aſſortis. Nous en allons ramaſſer quelques-uns, qui par leur varieté & l'ordre dans lequel nous tâcherons de les expoſer pourront faire moins regretter la perfection que leur Auteur auroit pû leur donner lui-même.

„ Ce n'eſt pas aſſez pour un Roy
„ d'être pieux & fidelle aux exercices

» de ſa religion, il ne rend point à
» Dieu tout ce qu'il lui eſt dû, tan-
» dis qu'il ne remplir pas avec la mê-
» me fidelité tout ce qu'il doit à ſes
» ſujets.

» Les différens raports du Prince
» avec ceux qui ſont ſoumis à ſon
» Empire, & les conditions diverſes
» des perſonnes dont il eſt le Maître,
» ſont la juſte meſure de ſes devoirs à
» l'égard de ſes peuples.

» Egal par la nature aux autres
» hommes ; il doit être ſenſible à
» toutes les miſeres de l'humanité,
» & rejetter avec horreur tout ce qui
» peut rendre ſon gouvernemeut oné-
» reux.

» Le malheur des Princes, même
» les plus humains, eſt ſouvent de
» n'avoir jamais rien ſouffert, & fau-
» te d'une expérience perſonnelle ;
» de n'avoir pas l'idée de ce que l'on
» peut ſouffrir. Pour ſuppléer à ce
» défaut qui met obſtacle aux effets
» de leur généroſité naturelle, qu'il

» ſeroit à déſirer que toujours ils ſe
» fiſſent inſtruire par des Miniſtres
» fidelles, & que de tems en tems
» ils s'inſtruiſiſſent par leurs propres
» yeux, de tant de miſeres qu'on a
» ſoin de leur cacher !

» Seroit-ce avilir la Majeſté Royale
» que d'imiter avec précaution les
» déguiſemens uſitez par pluſieurs
» Princes Orientaux, & de ſe mettre
» à portée par cette innocent artifice
» d'entendre les plaintes ou les bené-
» dictions des peuples, ſans avoir à
» craindre que la vérité n'en ſoit al-
» terée par la timidité, ou par l'en-
» vie de plaire ?

» On a vû des Rois pendant un
» voyage, ou dans des parties de Chaſ-
» ſe, entrer ſans ſe faire connoître
» dans des chaumines de laboureurs, &
» dans des boutiques d'artiſans, exami-
» ner curieuſement, & juſqu'au plus
» plus grand détail les peines atta-
» chées à leur condition, ſe mettre
» au fait de leurs chagrins, & ap-

„ prendre par leur bouche ce qu'ils
„ auroient peut-être toujours ignoré ;
„ que des millions d'hommes gémis-
„ sent dans la plus triste indigence,
„ tandis que les Princes nagent au
„ milieu des délices, & qu'il dépend
„ presque toujours d'eux seuls, de
„ faire cesser les misères, & de sécher
„ les larmes de tant de malheureux.
„ Un Roy est le pere du peuple :
„ quelles attentions, quelle bonté,
„ quelle affabilité, cette qualité ai-
„ mable ne fait-elle pas attendre de
„ lui ? & quel retour d'attachement
„ & de reconnoissance ne doit-il pas
„ lui-même espérer de son peuple,
„ s'il le traite véritablement en pere,
„ & s'il regarde tous ses sujets com-
„ me ses enfans ?
„ Les François plus qu'aucune au-
„ tre Nation du monde, ont pour
„ leurs Rois un respect mêlé d'amour
„ & de tendresse, qui depuis les plus
„ grands jusqu'aux plus petits les rend
„ extraordinairement sensibles au
bien

„ bien & au mal de leur Monarque;
„ ſes proſpéritez les font éclater en
„ tranſports d'allegreſſe ; ſes mal-
„ heurs quelque légers qu'ils ſoient
„ les jettent dans la conſternation ;
„ l'intérêt & la gloire du Prince,
„ fuſſent-ils ſéparez de l'utilité pu-
„ blique, trouvent également dans
„ tous les membres de l'Etat des dé-
„ fenſeurs toujours prêts à lui ſacri-
„ fier & leurs biens & leurs vies.
„ Heureux Princes de trouver dans
„ des ſujets autant, je ne dis pas, de
„ de ſerviteurs, mais d'enfans affec-
„ tionnez ! Peuple heureux de trou-
„ ver dans les Princes qui le gouver-
„ nent dequoi juſtifier le tendre
„ amour qu'il a pour eux !

„ La qualité de Maître n'eſt pas
„ moins eſſentielle dans un Roy que
„ celle de Pere, & lui preſcrit
„ des devoirs également indiſpenſa-
„ bles. Comme pere il doit ſe faire
„ aimer ; comme Maître il doit ſe
„ faire craindre & reſpecter : un pere

„ ceſſe d'être bon, quand par une
„ molle indulgence il ſouffre que ſes
„ enfans mêmes mépriſent ſes ordres,
„ & réſiſtent à ſon autorité. Un Roy
„ ne travaille pas efficacement à ren-
„ dre ſes peuples heureux, lorſqu'il
„ ne réprime pas avec vigueur la
„ violence, l'indocilité, & la rébel-
„ lion. La dureté eſt un vice tou-
„ jours odieux, mais la fermeté eſt
„ une vertu toujours néceſſaire.
„ Diſpenſateur abſolu des graces &
„ des châtimens, un Roy doit les
„ diſtribuer avec la plus juſte équité.
„ Il tient d'une main la balance, de
„ l'autre le glaive de la Juſtice; la fa-
„ veur & la brigue ne doivent jamais
„ faire pancher l'une, l'autre doit ef-
„ frayer & punir le ſeul coupable.
„ Quoiqu'un Roy ſoit chargé du
„ Gouvernement, ce ſeroit une er-
„ reur de croire qu'il eſt obligé à tout
„ faire par lui-même. Qui veut tout
„ faire, ne fait rien, & ſouvent ces
„ vaſtes génies qui embraſſent tout,

» s'arrêtent à des minucies, tandis
» qu'ils négligent des affaires eſſen-
» tielles.

» Le grand art pour régner avec
» gloire eſt de ſçavoir choiſir des Mi-
» niſtres éclairez, vertueux & véritable-
» ment zélez pour le bien public.
» Ce choix fait, il faut laiſſer à cha-
» cun dans ſon diſtrict, le détail des
» affaires, & ſe réſerver le ſoin d'e-
» xaminer ſi leur conduite répond à
» l'idée qu'on a euë de leur capacité
» & de leur déſintéreſſement en les
» employant.

» Un Roy eſt comme un pilote
» dans un Vaiſſeau, & comme le
» premier mobile dans le Ciel. Que
» diroit-on d'un Pilote qui laiſſeroit
» le timon pour faire lui-même les
» manœuvres néceſſaires ? & tous ces
» corps celeſtes qui roulent avec tant
» d'ordre & de majeſté ſur nos têtes,
» d'où tiennent-ils leur mouvement
» ſinon du premier mobile, qui, ſitué
» dans la région la plus élevée fait

« tout mouvoir au-dessous de lui, par « une communication générale du « mouvement qui lui est propre. C'est « ainsi que du haut de son Trône, & « sans s'abbaisser à des détails inutiles, « un Prince habile, vigilant & judi- « dicieux décide de tout, régle tout, « anime tout dans l'Etat, par le mi- « nistére de ceux auxquels il com- « munique son autorité & sa puis- « sance.

« Une probité éxacte & fondée « sur la Religion ; un zéle sincere du « bien public ; un détachement par- « fait de son intérêt particulier ; une « science consommée des affaires ac- « quise par un long usage ; un esprit « éclairé, vif sans précipitation, so- « lide sans lenteur, une ame élevée, « ferme & constante, pour former « de grands desseins & les executer « avec succès ; un cœur bon & com- « patissant, qui veuille du bien à tout « le monde, & qui ne témoigne d'a- « version, de haine, ni de dureté pour

„ perſonne ; une réputation illuſtre
„ méritée par des ſervices déja ren-
„ dus ; un âge mur ; un grand amour
„ pour le travail : un courage que les
„ difficultez, les menaces, les pro-
„ meſſes, la peine & le plaiſir ne puiſ-
„ ſent ébranler ; un abord aiſé, des
„ manieres affables, une diſpoſition
„ genéreuſe à ſacrifier ſon tems, ſa
„ ſanté, ſes biens pour le ſervice du
„ Prince & l'utilité des peuples. Tel-
„ ſont les qualitez néceſſaires pour
„ former un grand Miniſtre. Tel eſt
„ le précieux tréſor qu'un Roy ſage
„ doit chercher, & qu'il ne déter-
„ rera pas ſans peine. Le vrai méri-
„ te eſt modeſte, & ſur-tout il n'ai-
„ me pas à ſe produire à la Cour.
„ Souvent c'eſt dans le fonds d'une
„ Province éloignée, que ſe ren-
„ contrera ſous le boiſſeau cette vive
„ lumiere, qui éclaireroit un grand
„ Royaume ſi elle étoit miſe ſur le
„ chandelier, par un Roy aſſez zélé
„ pour la chercher & aſſez heureux
„ pour la trouver.

» Une autre extrêmité condamnable, ce seroit d'être tellement préoccupé de ses propres lumiéres, qu'on » regardât comme au-dessous de soi, » de se servir des lumiéres des autres.

» Lorsqu'une fois un Prince a eu le » bonheur de trouver un Ministre » dans qui la pieté & le désintéressement sont joints à l'habileté & au » génie pour les affaires, il en tire » un double avantage, parce que non-» seulement l'Etat en est mieux gouverné ; mais encore en ce que si » les choses ne réüssissent pas, on ne » sçauroit s'en prendre qu'à la fortune, & que si elles réüssissent, c'est » toujours sur le Prince qu'en rejaillit » tout l'honneur.

» Le présent le plus précieux qu'un » Roy puisse recevoir du Ciel, est un » cœur docile à la vérité, & aux » bons conseils, lors même qu'ils ne » sont pas agréables. Mais comment » la vérité lui fera-t'elle entendre sa » voix, s'il ne lui permet de parler

„ librement, & s'il ne reçoit pas ſes
„ oracles, ſoit qu'ils ſoient favorables,
„ ou fâcheux, avec la même tran-
„ quillité.

„ Le plus ſûr moyen de connoître
„ les vrais ſentimens des perſonnes
„ que l'on conſulte, eſt de cacher
„ ſoigneuſement les ſiens, & c'eſt un
„ talent qu'un Roy doit acquérir,
„ quand il ne l'a pas reçû de la na-
„ ture. La fineſſe, la fourberie, l'ar-
„ tifice deshonorent la Majeſte du
„ trône; mais un ſecret impénétra-
„ ble ſur les affaires importantes, une
„ diſcrétion prudente, & une ſage
„ diſſimulation en ſont les plus fer-
„ mes appuis. La franchiſe & la can-
„ deur ſont le caractere commun de
„ nos Rois, & l'Hiſtoire leur rend ſur
„ ce point un glorieux témoignage;
„ mais quand ces aimables vertus
„ n'ont pas eû pour compagnes la
„ prudence, & la diſcrétion, com- Le Roy
„ bien de victimes n'ont-elles pas laiſ- Jean, &
„ ſé immoler par la perfidie cachée le Roy
Fran-
çois I.

» d'un ennemi artificieux. Un seul
Louis XI. » de nos Monarques en prenant une
» route opposée n'éprouva pas un
» meilleur sort ; toujours trompé par
» ceux qu'il prétendoit tromper lui-
» même, il se vit plus d'une fois sur
» le panchant de sa ruine ; tout occu-
» pé de ses intrigues, il vêcut sans
» grandeur, & mourut peu estimé
» de ses ennemis, plus rusez enco-
» re que lui, & peu regretté de ses
» peuples, à qui ses finesses avoient
» été aussi nuisibles, qu'elles lui
» avoient fait peu d'honneur.

» Loin donc d'un Prince genéreux,
» & sur-tout d'un Prince Chrétien,
» cette maxime damnable dictée par
» l'esprit de ténébres, que qui ne sçait
» pas dissimuler ne sçait pas régner, &
» qu'entre les Potentats, le plus sage &
» le plus habile, est celui qui sçait le
» mieux tromper. Un sage tempéra-
» ment de franchise & de réserve est le
» grand secret pourrégner avec gloire.
» Ici comme ailleurs les deux extrê-

„ mitez ſont dangereuſes, l'Hiſtoire
„ en préſente deux éxemples ſigna-
„ lez; mais pour comprendre la dif-
„ ference qu'il faut mettre entre ces
„ deux excès, il ſuffit de ſonger que
„ l'on révére moins la mémoire de
„ Louis XI. que celle de François I.

„ Trois ſortes de ſituations où les
„ Rois peuvent ſe trouver, deman-
„ dent d'eux une égale ſageſſe. Les
„ troubles inteſtins, les Guerres étran-
„ geres, & une longue paix.

„ Les troubles de l'Etat ont pour
„ cauſe, ou l'ambition des grands,
„ ou le mécontentement des peuples.
„ Les premiers doivent être toujours
„ réprimez avec fermeté, parce que
„ la paſſion qui les anime ne ſçauroit
„ jamais ſe juſtifier; mais les ſeconds
„ doivent être ménagez, parce que
„ d'ordinaire ils ne ſe plaignent pas
„ ſans quelque raiſon. Des impoſi-
„ tions exorbitantes miſes ſans égard
„ aux facultez de ceux qu'on en ac-
„ cable, & éxigées avec inhum

» par des Financiers avides, excitent
» pendant quelque-tems des gémisse-
» mens, des plaintes & des murmures ;
» bien-tôt, si l'on n'apporte point de
» remede au mal, la douleur se change
» en fureur ; les peuples épuisez cher-
» chent à se dédommager, en dépoüil-
» lant ou même en immolant ceux
» qu'ils regardent comme les au-
» teurs de leur misere. Funeste ex-
» trêmité qui fait souvent retomber
» sur le Monarque, la haine qu'on a
» conçuë contre ses Ministres, & qui
» d'une plainte peut-être bien fondée
» conduit à ces révoltes ouvertes que
» nul prétexte & nulle raison ne peu-
» vent autoriser ! C'est alors qu'un
» Prince habile & sage fait éclater
» les plus sublimes vertus la justice &
» la bonté ; par l'une il punit les pre-
» miers auteurs de la rebellion, &
» châtie séverement ceux qui l'ont
» occasionnée ; par l'autre il établit de
» sages réglemens, qui puissent con-
» tenir les exacteurs des tributs dans

» les bornes de l'humanité, & les
» peuples dans une juſte obéiſſance.
» Quoique la paix ſoit le plus grand
» de tous les tréſors, & que l'olive
» pacifique orne auſſi-bien le front
» d'un grand Roy que les lauriers
» militaires, il faut cependant quel-
» quefois tirer l'épée & s'engager dans
» des guerres indiſpenſables. La né-
» ceſſité ſeule doit les faire entrepren-
» dre; plus de prudence encore que
» de valeur eſt néceſſaire pour en aſ-
» ſurer le ſuccès, une défiance légi-
» gitime de l'inconſtance de la for-
» tune en doit faire ſouhaiter la fin.
» Qu'il eſt beau pour un Prince
» genéreux & boüillant de courage,
» de s'arrêter dans le cours de ſes
» victoires, de ſe contenter d'avoir
» humilié ſes ennemis, & de renon-
» cer au vain titre de Conquérant,
» pour rendre le calme aux peuples,
» que le bruit de ſes armes avoit jet-
» tez dans la conſternation ! Mais la
» paix qui fait la gloire du Prince

„ dont elle eſt l'ouvrage, doit faire
„ le bonheur de ſes ſujets. C'eſt un
„ tems de repos, & non d'oiſiveté.
„ Faire fleurir le commerce ; procu-
„ rer le retour de l'abondance ; conſ-
„ truire des édifices qui ſervent à
„ orner les Villes, ou à entretenir
„ le reſpect dû à la Majeſté Royale ;
„ animer par les récompenſes & par
„ des diſtinctions honorables ceux qui
„ cultivent avec ſoin les ſciences &
„ les arts utiles ; ſe diſpoſer de loin
„ à la guerre, & préparer les Troupes
„ à des batailles ſérieuſes par des
„ combats innocens, ce ſont-là les
„ occupations qui peuvent faire d'un
„ Roy pacifique, un Roy mille fois
„ plus aimable & plus glorieux, que
„ ces Princes inquiets qui ne ſe plai-
„ ſent que dans le tumulte des armes,
„ & mettent tout leurs plaiſir en ce
„ qui fait la déſolation des autres.
„ Dans l'état où ſe trouve aujourd'hui
„ le monde, il n'eſt point de Roi quel-
„ que puiſſant qu'il ſoit, qui puiſſe

„ avec prudence & sûreté, ou mé-
„ priſer ou négliger ſes voiſins : L'am-
„ bition, l'interêt, la haine ou la ja-
„ louſie peuvent les armer & les
„ unir contre lui ; il faut déconcer-
„ ter leurs projets, rompre leurs in-
„ trigues, diſſiper leurs ligues, ga-
„ gner les uns, ménager les autres,
„ ne ſe faire haïr d'aucun, mais ſe
„ faire craindre, ou du moins reſpec-
„ ter de tous.

Nous arrêterons ici le Lecteur, de crainte qu'une plus longue ſuite de maximes ne lui devint ennuyeuſe ; il nous ſuffit d'avoir donné quelque idée de la noble hardieſſe avec laquelle M. de Montauſier découvroit à ſon Auguſte Diſciple des véritez, qu'on ne cache que trop ſouvent aux enfans des Rois. Le Gouverneur fut aſſez heureux pour les faire goûter au Dauphin ; ce jeune Prince les écoutoit avec docilité, & fit voir dans mille circonſtances de ſa vie, qu'elles s'étoient profondément gravées dans ſon

cœur ; malgré tout ce que les envieux du Duc de Montausier purent faire pour envenimer ses intentions, & tourner en poison les préservatifs salutaires que son zéle offrit à son éleve contre tous les dangers qui environnent le Trône. Le Duc fut attaqué de la maniere la plus indigne ; on forma des complots pour le perdre, mais tous ces projets furent confondus, & la vertu du Gouverneur en triompha. C'est la cause, le progrès & les suites de ces intrigues qu'il nous reste à développer dans le Livre suivant.

LIVRE SIXIEME.

SI les Maximes de M. le Duc de Montausier furent favorablement reçues du jeune Prince, pour qui il les avoit recüeillies, elles n'éprouvérent pas le même sort de la part d'une foule de courtisans corrompus, qui le regardoient comme des instrumens

de leur ruine. Le Dauphin ſe faiſoit un devoir de parcourir le Recueil, & un plaiſir de le montrer à toutes les perſonnes qui l'approchoient; mais la plupart de ceux à qui il en faiſoit l'éloge, n'en jugeoient pas comme lui, & n'oublioient rien pour lui inſpirer le mépris qu'ils affectoient eux-mêmes pour ce petit ouvrage. C'étoit ſe moquer ſelon eux, que de prétendre former un Roi ſur ces regles, & ſur ces principes; ils diſoient que les Princes ne ſe doivent pas conduire de la ſorte, que s'ils étoient ſi fidelles obſervateurs du droit & de la juſtice, & ſi rigoureux à punir la licence & le vice, ils ſeroient plus propres à conduire un Monaſtere, qu'à gouverner un Royaume, & qu'enfin on ne pouvoit bien réuſſir dans le gouvernement des peuples, lorſqu'on s'attachoit trop aux Maximes de la Religion. Ils ajoûtoient encore que le Gouverneur donnoit trop à ſon zéle, en voulant porter ſon éleve à une per-

fection où nul homme ne peut atteindre, & en prérendant réunir en ſa perſonne des qualitez que l'on n'a jamais veues enſemble; qu'il propoſoit au jeune Prince les chiméres d'un eſprit malade pour regles de ſageſſe; qu'il tomboit viſiblement dans cet excès de la juſtice que l'Ecriture condamne; & que s'il étoit louable d'écouter ſes inſtructions, il étoit impoſſible de les ſuivre.

Le Duc de Montauſier qui avoit prévû ces attaques, avoit eu ſoin auſſi d'y préparer le Dauphin, & de lui fournir des armes pour le repouſſer. A la tête du Reçueil dont nous parlons, il avoit mis une eſpece d'Épître ou de diſcours préliminaire, dans lequel il ſe propoſe d'engager le Prince à goûter la morale qu'il lui enſeigne, par tous les motifs les plus capables de faire impreſſion ſur ſon cœur. Mais il inſiſte particulierement à le prémunir contre les ſuggeſtions pernicieuſes du libertinage & de la flatterie

flatterie ; il lui fait une vive peinture de ces lâches adulateurs, de ces Politiques impies ou de ces Miniſtres intéreſſez, qui pour faire leur cour, & pour couvrir leurs véxations & leurs déſordres, mettent en mouvement tous les reſſorts imaginables pour faſciner les yeux du Prince, & écarter de lui juſqu'à l'ombre de la verité. *Je prévois*, dit le zélé Gouverneur à ſon Auguſte éleve, *je prévois que ce Recueil, que je vous preſente m'attirera la haine d'un nombre infini de gens, parce qu'il choque les intérêts & les deſſeins de ceux qui n'ont ni la crainte de Dieu, ni le bien public, ni le ſervice du Roi devant les yeux, mais ſeulement leur ambition, leur credit, leur intérêt Tous les ennemis de l'ordre & de la ſolide piété ſe déclareront contre moi, parce qu'ils trouveront leur condamnation dans ces Maximes ; ils s'efforceront de décrier les preceptes que je vous donne ; ils en feront des railleries ; il les traiteront de ridicules, de*

chimériques & d'impossibles ; mais j'aurai pour moi toutes les personnes qui font profession d'honneur & de vertu, qui seront charmées de voir inspirer aux Souverains des sentimens capables de les faire regner avec gloire, & de procurer la felicité publique.

Vous même, Monseigneur, continue-t'il, *par votre sage conduite vous ferez le principal éloge de ces instructions, & vous justifierez leur auteur. Tout vous invite à les pratiquer, votre naissance vous y porte ; les heureuses semences de vertu que la main de Dieu a répandues dans votre ame, vous y préparent dès votre enfance. Le Roi vous y excite par les grands exemples qu'il vous donne de toutes les vertus Royalles, par la peine qu'il prend de vous dresser lui-même des mémoires & des instructions pour vous faire marcher un jour sur ses traces glorieuses, & par les exhortations touchantes & solides, qu'il veut bien vous faire de tems en tems. Il n'est pas jusqu'à sa devise, qui ne vous apprenne les de-*

voirs d'un grand Roi ; il a choisi le Soleil pour lui servir de corps, parce que cet astre est le modele de la conduite de tous les Souverains. Ils doivent comme lui, estre actifs, vigilans, infatigables, libéraux, & bienfaisans ; comme lui produire par tout l'abondance, distribuer les richesses, faire naître les fruits, disperser la lumiere, apporter la sérénité, dissiper les nuages, appaiser les tempestes, & répandre par tout leurs clartés, & leurs influences favorables.

Les précautions que le Duc avoit prises pour mettre le Dauphin à l'épreuve de la séduction, au lieu d'arrêter les séducteurs, ne servirent qu'à aigrir davantage contre un homme qui sçavoit si bien les démasquer & les faire connoître ; ils n'avoient pas seulement à décrier la vertu pour justifier leurs vices, mais ils avoient encore à se venger d'un ennemi redoutable, qui ne cherchoit pas moins qu'à les perdre sans ressource, dans l'esprit de son éleve. Animez de cet

interêt perſonnel, ils couvrirent leur vengeance ſous le voile ſpecieux de zele & d'attachement pour le bien ſolide du Prince ; ils renouvellerent les anciennes plaintes, & criérent plus haut que jamais, que le *Gouverneur étoit un homme dur, & un maître impitoyable, qui ſans égard pour la dignité & la delicateſſe du Dauphin, l'elevoit comme un enfant deſtiné à gagner ſon pain à la ſueur de ſon front : qu'il l'accabloit ſous le poids du travail ; qu'il lui refuſoit la plupart des divertiſſemens convenables à ſon âge & à ſon rang ; qu'il ſembloit prendre à tâche d'en faire un pédant heriſſé de Grec & de Latin, & & que ſi on n'y prenoit garde, il rendroit l'heritier préſomptif de la Couronne bien plus propre à régenter un claſſe, qu'à gouverner un grand Royaume.* Ces diſcours furent écoutez & applaudis par tout ce qu'il y avoit de gens intéreſſez à flatter le jeune Prince, dont on briguoit déja la faveur. Une troupe de jeunes gens de la premiere diſ-

tinction, formoient la Cour ordinaire du Dauphin; & comme le Duc de Montauſier le quittoit encore moins aux heures qu'il paſſoit à ſe divertir avec ſes jeunes courtiſans, qu'aux heures conſacrées à l'étude. Il eut plus d'une fois occaſion de mettre un frein à la licence d'une jeuneſſe, qui cherchoit à ſe rendre agréable par toutes ſortes de moyens. Quoique le Gouverneur eût pour eux tous les égards qui étoient dûs à leur naiſſance, & qu'il leur ménageât auprès du Dauphin toute la conſidération qu'ils méritoient par cet endroit, il ne laiſſa pas de faire des mécontens par la franchiſe avec laquelle il les reprenoit, lorſqu'ils venoient à s'échapper, & par les ſuites que leur faiſoit craindre ſon attention à écarter du Prince, ceux dont il ſoupçonnoit la vertu.

De ces jeunes gens, les uns étoient encore dans cet âge où l'on eſt ennemi de toute correction, & haïſ-

ſoient le Gouverneur préciſément parce qu'il étoit Gouverneur ; les autres plus âgez, & de mœurs moins innocentes avoient peur que les effets ne ſuiviſſent les menaces d'un homme, dont ils connoiſſoient l'incorruptible fermeté, & qu'ils ne reçuſſent enfin l'affront de ſe voir bannis de la Cour ; les parens bien loin d'être charmez de la diſcipline exacte où l'on vouloit faire vivre leurs enfans, ſe firent les défenſeurs d'une folle jeuneſſe, & ſe plaignirent avec hauteur de ce qu'on ſembloit vouloir les éloigner du Prince, & établir la fortune des uns ſur les ruines des autres ; que ces diſtinctions étoient odieuſes, & qu'il n'appartenoit point au Duc de Montauſier de les faire. Des courtiſans corrompus, & des femmes coquettes, qui n'aſpiroient qu'au moment de donner au jeune Prince le goût de la volupté, ne pouvoient ſans murmurer ſe voir fermer tout accès auprès de ſa perſonne, & joigni-

rent leurs plaintes à celles des autres. Des gens même de probité, à demi persuadez par des discours dont ils ne soupçonnoient pas la malice. Les meilleurs amis du Duc, ses parens, jusqu'à la Comtesse de Crussol sa fille, effrayée de cette espece de soulevement général, crurent une partie de ce qu'on reprochoit au Duc; & lui conseillerent de donner quelque chose à la voix publique; de se relâcher un peu de sa vigilance, & & de ménager davantage la jeunesse qui approchoit de son éleve; que les mécontens le pourroient mettre mal dans l'esprit du Prince, & que c'étoit risquer à se perdre lui & sa famille.

La Reine, qui malgré sa piété & sa raison, écoutoit peut-être un peu trop la tendresse maternelle, fut allarmée de ce qu'on avoit soin de lui rapporter de la conduite du Gouverneur avec le Dauphin. L'étude, le travail, & la contrainte, quoique

modérée où l'on assujettissoit son fils, lui sembloient un fardeau intolérable, sous lequel elle trembloit qu'il ne succombât bien-tôt. Elle se plaignit plus amérement que personne, & secondée par les ennemis secrets du Gouverneur, elle vint à bout de communiquer au Roi ses allarmes.

Jusques-là M. de Montausier avoit mépriſé les vains discours, que des gens oisifs ou jaloux, tenoient sur sa conduite ; mais quand il vit qu'on cherchoit à le rendre suspect à son Maître, il se crut obligé de la justifier dans l'esprit de Sa Majesté. Pour cela il résolut de répondre par ordre aux différens reproches qu'on lui faisoit, & de mettre ses raisons par écrit, afin que le Roy pût les lire à loisir, pour en mieux sentir la solidité. Cette espece d'apologie est remplie de réflexions si sages, le stile en est si noble, & l'arrangement si beau, que je croirois faire tort à la mémoire de M. le Duc de Montausier, &

au

au public, ſi je ne la mettois pas ici dans toute ſon étenduë.

AU ROY.

» Dans toute la France, & par-
» ticulierement à la Cour, hommes
» & femmes, ſçavans & ignorans,
» ſages & inſenſez, parlent de l'édu-
» cation de Monſeigneur le Dau-
» phin. Je ne m'en étonne pas, Sire,
» puiſqu'on n'eſt que trop porté à
» raiſonner bien ou mal des choſes
» dont on n'a pas à rendre compte,
» Il n'eſt pas ſurprenant que tout le
» monde s'entretienne d'une choſe
» qui intereſſe tout le monde. Mais
» ce que j'admire, c'eſt que les per-
» ſonnes, mêmes les plus ſages, par-
» lent ſur cette matiere ſans connoiſ-
» ſance de cauſe, & condamnent les
» parties ſans les entendre. On ne
» voudroit pas regler la plus petite
» affaire, ſans en avoir pris auppara-
» vant une exacte connoiſſance, &

« ſans aucun examen ; on s'érige en
» Juge, & on décide ſouverainement
» de la conduite qu'on doit tenir dans
» l'affaire la plus importante du
» Royaume.

» Mes cenſeurs condamnent preſ-
» que toutes les manieres dont on
» s'y prend pour élever M. le Dau-
» phin, & diſent avec confiance,
» comme s'ils y avoient bien penſé,
» ce qu'il faudroit faire au lieu de
» ce qu'on fait. Peuvent-ils donc
» croire ces gens ſi capables, que
» des perſonnes choiſies par le Prin-
» ce du monde le plus éclairé, &
» qui d'ailleurs ne ſont pas dépour-
» vûes tout-à-fait de lumieres & d'in-
» telligence, ne voyent pas avec
» toute leur application, ce que
» voyent avec tant de facilité, des
» gens qui ne ſont aucunement en-
« gagez dans l'affaire dont il s'agit,
» & qui n'y penſent que par hazard ?
» Qu'ils ayent tant de bonne opi-
» nion qu'il leur plaira de leur ſuffi-

» ſance, mais qu'ils ne croyent pas
» ſi légérement, que les autres ſoient
» aveugles. Ils devroient au moins
» ſuſpendre leur jugement, & con-
» ſulter ſur une matiere de cette na-
» ture, ceux qui voyent les choſes
» de plus près. Si l'on obſervoit cet-
» te régle de la juſtice, on trouve-
» roit que non ſeulement je vois ce
» que voyent les autres, mais que je
» vois encore beaucoup au-delà.
» Ce qui ne vient point en moi d'u-
» ne capacité ſupérieure, mais ſeule-
» ment de ce que je penſe ſans ceſſe
» aux devoirs de ma charge, & que
» les autres n'y réfléchiſſent pas mê-
» me quand ils en parlent. Le re-
» proche le plus univerſel, eſt que
» l'on fait trop étudier M. le Dau-
» phin; que ſon occupation ordinai-
» re, eſt une occupation inutile;
» qu'il vaudroit mieux lui apprendre
» à vivre; que la ſcience du monde
» eſt la veritable ſcience de ceux qui
» ſont nez pour commander; qu'en-

» fin il eſt néceſſaire qu'un Prince
» ſoit honnête homme, mais qu'il
» ne lui convient pas même d'être
» ſçavant. Ces raiſonnemens ſeroient
» juſtes, ſi nous négligions ce qui
» doit être notre but principal, &
» ce qui l'eſt en effet, pour ſonger
» uniquement à ce qu'il y a de moins
» eſſentiel.

» Mais ſi l'on étoit plus équitable
» & moins prévenu, on verroit que
» les enfans de quelque condition
» qu'ils ſoient, doivent être occu-
» pez, & qu'ils ne le ſçauroient être
» plus utilement qu'à l'étude; que
» le ſort des Princes ſeroit bien mal-
» heureux, s'il falloit qu'ils ſe diſtin-
» guaſſent des particuliers par l'oiſi-
» veté & par l'ignorance; que M.
» le Dauphin donnant quelques heu-
» res à ſes livres, & le reſte du tems
» à la Cour, il apprend également
» les ſciences par l'étude, & le mon-
» de par l'uſage, & qu'enfin rien ne
» peut tant l'aider à être honnête

» homme, que le ſoin que l'on prend
» pour l'empêcher d'être ignorant.
» Le peu de tems même que M.
» le Dauphin donne à l'étude, n'eſt
» pas tout employé comme on ſe
» l'imagine à lui faire apprendre le
» Latin, & à lui faire expliquer les
» anciens Auteurs: On cherche &
» l'on trouve dans ces momens con-
» ſacrez à l'étude, l'occaſion de l'in-
» ſtruire de toutes les choſes qui
» conviennent à ſa naiſſance & à ſon
» âge, de ce qu'il doit à V. M. &
» à l'Etat, aux particuliers, à ſoi-
» même, & ſur tout à Dieu. On
» eſſaye de lui inſpirer à tout propos
» l'honnêteté, la probité, la pieté,
» l'amour des peuples, l'honneur
» le deſir de la vraye gloire, & tou-
» tes les autres vertus néceſſaires à
» un grand Prince, & dignes d'un
» fils de V. M. Quel autre moyen
» pourroit être plus propre pour lui
» former ainſi l'eſprit & le cœur?
» Le divertiſſement eſt fait pour dé-

» laſſer l'eſprit, & non pour le per-
» fectionner. Les Dames en l'entre-
» tenant ne ſongeroient qu'à lui plai-
» re ; les courtiſans n'eſſayeroient
» qu'à le corrompre, en converſant
» avec lui, par des baſſes complaiſan-
» ces, & par des flatteries dange-
» reuſes. A quoi voudroit-on que
» M. le Dauphin employât le
» tems que nous lui faiſons donner
» à l'étude ? Seroit-ce aux affaires
» de l'Etat ? il n'eſt pas encore en
» âge de s'y appliquer beaucoup. Se-
» roit-ce à la lecture ? N'eſt-ce pas
» étudier que de lire ? Seroit-ce aux
» exercices du corps ? N'en fait-il
» pas autant qu'il eſt néceſſaire ? Se-
» roit-ce au jeu ? Oſeroit-on dire que
» ce fût là la meilleure occupation ?
» Le deſſein de V. M. eſt ſans dou-
» te d'élever M. le Dauphin, de ſor-
» te qu'il ſoit capable de régner ;
» qu'il connoiſſe l'obligation où eſt
» un Prince de s'appliquer au grand
» art de gouverner les peuples, &

„ qu'il apprenne qu'il eſt né pour
„ l'action & pour le travail, & non
„ pour le plaiſir, l'oiſiveté & la moleſſe.
„ Pour parvenir à ce but, il faut
„ l'accoutumer de bonne heure aux
„ exercices de l'eſprit & du corps,
„ l'attacher fortement & aſſidûment
„ à l'étude, qui eſt la ſeule affaire
„ proportionnée à ſon âge, & ne lui
„ donner du tems pour ſe divertir,
„ qu'après qu'il s'eſt exactement ac-
„ quitté de ſes devoirs, & qu'autant
„ qu'il eſt néceſſaire pour délaſſer
„ l'eſprit, fortifier le corps, & entre-
„ tenir la ſanté.

„ On ne ſçauroit trop ſe repreſen-
„ ter combien les divertiſſemens diſſi-
„ pent l'eſprit des hommes les plus
„ raiſonnables & les plus appliquez,
„ à plus forte raiſon celui des enfans
„ que l'âge, le peu d'expérience, &
„ ſouvent leur propre naturel rendent
„ ennemis de toute ſorte d'applica-
„ tion. Ils ſe font une maniere de
„ vie voluptueuſe, qu'ils veulent

„ après continuer. A peine com-
„ mencent-ils une partie de plaisir
„ qu'ils en proposent un autre, leur
„ imagination est toujours remplie
„ de la vaine idée de quelque diver-
„ tissement, ou présent ou à venir.
„ C'est-là leur unique occupation,
„ dont ils se font une telle habitude,
„ que tout ce qui n'a pas ce goût,
„ leur devient amer & insupporta-
„ ble. Tous les momens qu'ils pas-
„ sent sans quelque amusement fri-
„ vole, leurs paroissent longs & en-
„ nuyeux. Rappellez les à des cho-
„ ses sérieuses, ils ne peuvent se ré-
„ soudre à y penser, ils tombent dans
„ l'abbattement & dans la langueur;
„ leur esprit s'égare de lui-même, &
„ se détourne tout d'un coup de ce
„ qui est utile, vers ce qui est agréa-
„ ble.

„ Rien ne renverse tant l'ordre de
„ la société, que lorsqu'un Prince
„ qui en est le chef, ne s'occupe
„ que du jeu & du divetissement.

„ Il néglige ceux qui peuvent lui
„ inſpirer la vertu, & n'aime que
„ ceux qui peuvent lui procurer des
„ plaiſirs, il ſe met au-deſſus des ré-
„ gles & des bienſéances, il ne peut
„ ſouffrir les compagnies ni les con-
„ verſations les plus polies, & renon-
„ ce à tous ces devoirs publics de
„ civilité & d'honnêteté, qui obli-
„ gent également tous les hommes
„ de quelque qualité qu'ils puiſſent
„ être.

„ Mais ce qu'il y a de plus conſi-
„ dérable, c'eſt que lorſqu'on éleve
„ les Princes avec trop d'indulgence,
„ & dans des divertiſſemens perpé-
„ tuels, la coutume forme en eux
„ une dangereuſe habitude, qui de-
„ vient enſuite une eſpece de néceſſité.
„ Quand les devoirs importans arrivent
„ avec l'âge; quand ils ſont preſſés par
„ les affaires & par les beſoins de l'Etat
„ ils n'ont plus la force de réſiſter au
„ panchant qu'ils ont pour le repos;
„ ils avoient crû qu'ils n'étoient nez

„ que pour le plaiſir, & ils ont peí-
„ ne à ſe détromper ; de ſorte que
„ ſouvent rebutez du travail, auquel
„ ils n'ont jamais été accoutumez,
„ ils ſacrifient à leur nonchalance
„ leur interêt même, & leur gloire.
„ Contens dans leur honteuſe oiſive-
„ té, pourvû qu'on ne les fatigue
„ point du récit importun de ce qui
„ ſe paſſe dans l'Etat.

„ Je ne prétens pas cependant
„ exclure de l'éducation d'un enfant,
„ tous les divertiſſemens. Il eſt juſte
„ qu'on ménage un peu ces jeunes
„ eſprits ; il leur faut de l'occupation ;
„ mais ils ont beſoin auſſi de relâ-
„ che. Comme il y auroit de la mo-
„ leſſe à les laiſſer endormir dans l'oi-
„ ſiveté, de même il y auroit de la
„ barbarie à les laiſſer accabler par le
„ poids d'un travail trop rude, ou
„ trop aſſidu.

„ On ſe trompe, ſi l'on croit qu'il
„ faille élever les enfans qui doivent
„ être un jour dans le grand monde,

„ comme s'ils étoient déja propres
„ à y joüer leur rôle. C'eſt un abus
„ de s'imaginer qu'il faille leur don-
„ ner la liberté de tout dire & de
„ tout faire comme à des perſonnes
„ plus mûres ; & les mettre de tou-
„ tes les parties ; comme ſi ce qui
„ fait naître le goût du plaiſir & du
„ libertinage avoit beſoin de s'ap-
„ prendre.

„ Quand leur humeur & leur com-
„ plexion les portent à la volupté,
„ comme d'ordinaire elles ne les y
„ portent que trop, ils n'ont beſoin
„ ni d'enſeignemens ni de Maîtres.
„ Ainſi il eſt néceſſaire de les occu-
„ per dans leur premiere jeuneſſe
„ à des choſes, auſquelles ils ne s'oc-
„ cuperoient pas dans un âge plus
„ avancé.

„ La principale eſt de leur appren-
„ dre avec ſoin tout ce qui peut les
„ rendre capable de s'inſtruire &
„ de ſe ſervir de maîtres à eux-mê-
„ mes, lorſqu'il ne leur convien-

„ plus d'en avoir ; c'eſt de leur faire
„ aimer les Livres, & de les accou-
„ tumer à l'entretien de ces Docteurs
„ muets, dont les préceptes & les
„ conſeils ne ſont ſuſpects ni de com-
„ plaiſance ni d'interêt, qui blâment
„ ſans déguiſement tout ce qui eſt
„ blâmable ; & qui loüent ſans fla-
„ terie tout ce qui eſt digne de loüan-
„ ge ; choſe infiniment avantageuſe
„ ſur tout aux Princes, à qui l'on
„ n'oſe preſque jamais dire la ve-
„ rité.

„ Pour détruire tout ce que je
„ viens d'avancer, on dira peut-être,
„ Sire, qu'il ne faut que comparer
„ la maniere dont vous avez été éle-
„ vé, avec celle dont vous régnez
„ Mais que V. M. ne prenne pas
„ exemple ſur elle-même. Si après
„ avoir été conduit avec trop d'in-
„ dulgence, & nourri au milieu des
„ plaiſirs & des jeux, vous vous êtes
„ néanmoins trouvé le plus grand,
„ le plus habile, & le plus vigilant

„ Roy du monde ; le Ciel ne fait pas
„ tous les jours des miracles.

„ C'en eſt un, Sire, que le mon-
„ de voit avec étonnement, que vous
„ vous ſoyez vous-même rendu ca-
„ pable de gouverner un grand Etat,
„ de commander de puiſſantes ar-
„ mées, de faire la félicité de vos
„ peuples, & d'abattre la fierté de
„ vos ennemis, avec le ſeul ſecours
„ de vos réflexions, & par la force
„ de votre excellent génie. Il eſt vrai
„ que V. M. n'a eu beſoin ni de
„ maîtres, ni de directeurs, d'inſ-
„ tructions, ni de préceptes, & que
„ Dieu lui a inſpiré la ſcience des
„ Rois, comme il inſpira aux pre-
„ miers hommes les arts & les con-
„ noiſſances néceſſaires au genre hu-
„ main. Mais, Sire, la capacité par-
„ faite ne deſcend pas toujours du
„ pere au fils, elle ſe donne aux uns
„ & ſe fait acheter aux autres ; & les
„ choſes extraordinaires n'arrivent
„ pas ainſi coup ſur coup.

„ La deſtinée de Monſeigneur le „ Dauphin n'eſt peut-être pas ſi heu- „ reuſe que la vôtre ; il doit peut- „ être paſſer par le chemin des au- „ tres hommes, acquérir par l'étude „ ce que vous ne devez qu'à vos „ propres lumieres, & ſe rendre grand „ par le travail, au lieu que vous „ l'êtes devenu ſans peine par la ſeule „ force de votre eſprit.

„ Qu'on ne diſe pas non plus que „ Monſeigneur le Dauphin n'eſt plus „ en âge * d'être contraint, & qu'il „ eſt tems de le laiſſer maître de ſes „ actions. C'eſt préciſément en cet „ âge où les paſſions ſont fortes, & „ la raiſon foible, où l'on veut ardem- „ ment ce que l'on veut, & où l'on „ ne veut ordinairement rien de bon ; „ c'eſt alors qu'on a plus que jamais „ beſoin d'être gouverné, parce qu'on „ ſe laiſſe indiſcretement emporter

* Monſeigneur le Dauphin avoit alors 13. ans.

„ au mal, ſi l'on n'en eſt empêché
„ par quelqu'obſtacle plus puiſſant
„ que la raiſon.

„ Cet obſtacle eſt la ſeule autorité
„ des perſonnes vigilantes, fermes,
„ réſolues, & inflexibles, comme ſont
„ les peres ſages & éclairés, ou ceux
„ à qui ils ont remis le ſoin de l'édu-
„ cation de leurs enfans. Plus ils ont
„ d'élevation au-deſſus du commun
„ par la fortune ou par la naiſſance,
„ & plus long-tems il eſt d'uſage de
„ les retenir ſous la dépendance de
„ leurs Gouverneurs ; tout au plus
„ on en change le nom, mais ſans
„ rien diminuer de leur autorité, afin
„ qu'ils puiſſent toujours modérer
„ avec diſcrétion la jeuneſſe de leurs
„ éléves, & les garantir par leurs
„ ſoins de tomber dans les précipi-
„ ces, où la légéreté, l'inexpérience
„ & la préſomption, qui n'accom-
„ pagnent que trop ordinairement
„ cet âge, pourroit les entraîner.

„ Monſeigneur le Dauphin a beau-

„ coup d'esprit, M. de Condom qui
„ s'y connoît mieux que moi, en as-
„ surera V. M. Il dit souvent des cho-
„ ses de bon sens, & raille quelque-
„ fois agréablement; il n'a ni mali-
„ gnité, ni haine, ni desir de ven-
„ geance. S'il donne quelque mar-
„ que de promptitude & de colere,
„ c'est sans emportement & sans sui-
„ te. Quand il veut il entend, il
„ comprend, il retient avec une mer-
„ veilleuse facilité, & c'est ce qui
„ nous console; mais il ne le veut
„ pas toujours, & c'est ce qui nous
„ afflige. Nous employons pour lui
„ inspirer l'amour des choses utiles
„ tous les resforts que nous jugeons
„ propres à produire un effet si dé-
„ sirable; mais les distractions & les
„ langueurs d'esprit rendent quelque-
„ fois nos efforts inutiles, & les em-
„ pêchent de faire sur lui toute l'im-
„ pression que nous souhaiterions.
„ L'inapplication aux choses sérieu-
„ ses, & l'attachement aux amuse-
mens

„ mens frivoles, ſont donc les ſeuls
„ ennemis qui s'oppoſent à notre
„ zéle ; mais ſi ces ennemis ſont re-
„ doutables, je ne les tiens pas in-
„ vincibles, pourvû, qu'on les atta-
„ que comme il faut. Pour avancer
„ le progrès qu'on deſire en Monſei-
„ gneur le Dauphin, rien ne lui ſe-
„ roit plus utile que l'entretien de
„ perſonnes agréables, gayes & de
„ bonne humeur, & en même tems
„ ſenſées, raiſonnables, & vertueuſes.
„ Ce ſeroit à mon gré le plus sûr
„ moyen de lui former l'eſprit & le
„ jugement, de lui donner la con-
„ noiſſance néceſſaire des choſes du
„ monde, de lui inſpirer des ſenti-
„ mens dignes de ſa naiſſance, & du
„ rang qu'il doit tenir.

„ Par cette conduite on l'accou-
„ tumeroit inſenſiblement à ſe plai-
„ re dans la ſociété des honnêtes
„ gens, & l'on ne ſçauroit dire com-
„ bien dans une pareille école on
„ peut s'inſtruire en peu de tems. Ce

„ qui me paroît de difficile, c'eſt
„ de trouver des gens propres à ces
„ entretiens ; mais enfin la choſe n'eſt
„ pas impoſſible, & les perſonnes
„ mêmes qui compoſent la maiſon
„ de Monſeigneur le Dauphin, ſe
„ ralliant auprès de lui dans ſes heu-
„ res de relâche, pourroient ſuffire
„ à ce deſſein.

„ Mais un moyen plus efficace
„ encore, ce ſeroit, Sire, que V.
„ M. voulût bien ſe réſoudre à dé-
„ rober de tems en tems une demi-
„ heure à ſes autres affaires, faire
„ venir M. le Dauphin dans ſon ca-
„ binet, avec M. de Condom, ou
„ avec moi, & ſe rabaiſſer un peu
„ à la capacité des enfans, pour l'en-
„ tretenir. Vous lui feriez compren-
„ dre, Sire, l'amitié & la tendreſſe
„ dont votre cœur eſt rempli pour
„ lui ; l'intention que vous avez de
„ le rendre digne, par une bonne
„ éducation de l'honneur qu'il a d'ê-
„ tre votre fils : Que s'il ne répon-

„ doit pas aux ſoins de V. M.
„ & aux vœux de toute la France,
„ il s'expoſeroit à perdre vos bonnes
„ graces, & à devenir le plus mal-
„ heureux Prince du monde, au lieu
„ qu'il ſera infailliblement le plus
„ heureux, s'il prend avec ardeur
„ le deſſein de remplir les vûes de
„ V. M.

„ Vos remontrances & vos exhor-
„ tations, Sire, ſeront ſans doute
„ d'un grand poids, & nous ſerviront
„ pour lui mettre inceſſamment &
„ avec ſuccès, ſes devoirs devant les
„ yeux. C'eſt un ſecret dont nous
„ nous ſommes heureuſement ſervis,
„ toutes les fois qu'il a plu à V. M.
„ de nous en fournir l'occaſion; mais
„ comme ç'a été rarement, les ſui-
„ tes n'en ont pas été longues.

„ Si Dieu bénit ce moyen, & que
„ Monſeigneur le Dauphin en profi-
„ te, comme j'ai tout lieu de l'eſpérer,
„ V. M. pourroit lui communiquer
„ quelque affaire de moindre impor-

„ tance, lui faire connoître au com-
„ mencement ce qu'il y a à faire ou
„ à dire la-dessus, lui demander mê-
„ me son avis, le corriger doucement
„ s'il n'étoit pas bon, & le louer s'il
„ étoit raisonnable. De mon côté
„ j'essairois en particulier de lui dé-
„ velopper plus en détail les raisons
„ de V. M. Si cela vous donne d'a-
„ bord quelque peine, Sire, j'ose
„ vous promettre, que vous en re-
„ cevrez à la fin une joie inconceva-
„ ble, & que vous en recueillerez
„ des fruits si doux & si abondans
„ qu'ils seront infiniment au-dessus
„ du travail que V. M. y aura em-
„ ployé.

„ Pour mettre la derniere main
„ à cet important ouvrage, je vous
„ conjure au nom de Dieu, Sire,
„ & vous demande avec respect de la
„ part de Monseigneur le Dauphin,
„ que vous ayez la bonté de conti-
„ nuer les excellens mémoires que la
„ passion ardente que vous avez de

„ le rendre digne de V. M. vous
„ a fait commencer pour ſon inſtruc-
„ tion. Si durant cette guerre que
„ vous ſeul ſoutenez contre tant de na-
„ tions réünies ; vos occupations auſſi
„ cotinuelles que glorieuſes, ne vous
„ le permettent pas ; nous eſpérons
„ que la paix, quand vous l'aurez
„ rendue à l'Europe par l'humiliation
„ de ceux qui l'ont troublée, vous
„ en donnera le loiſir.

1674. L'Empire, l'Eſpagne & la Hollande.

„ Souffrez, Sire, qu'emporté par
„ l'ardeur de mon zéle pour le ſer-
„ vice de Monſeigneur, & pour ce-
„ lui de V. M. j'oſe vous remettre
„ ſes interêts & ceux de la France
„ entiere devant les yeux, pour vous
„ engager à achever un travail, qui
„ ſans doute n'aura rien de pareil
„ pour la beauté & la ſolidité ; &
„ à communiquer dès à préſent ce
„ qui en eſt déja fait à celui pour qui
„ ſeul votre tendreſſe vous a porté à
„ le faire. Je puis vous aſſurer que
„ rien n'eſt ſi capable de profiter à

„ Monſeigneur, il puiſera dans cet-
„ te excellente ſource tous les prin-
„ cipes d'un ſage & glorieux gouver-
„ nement, & il ſe ſentira preſſé du
„ noble deſir de marcher ſur les tra-
„ ces d'un Héros, dans qui le Ciel
„ a pris plaiſir de raſſembler toutes
„ les vertus royalles, pour en faire
„ l'objet de l'admiration de tout l'u-
„ nivers.

„ J'ai reconnu, Sire, que rien ne
„ fait tant d'impreſſion ſur Monſei-
„ gneur le Dauphin, que ce qui
„ vient de vous, ſoit vos paroles, ſoit
„ vos lettres, ſoit vos exemples. La
„ lecture ſouvent réïterée de vos inſ-
„ tructions, les graveroit bien avant
„ dans ſon ame, & me donneroit
„ lieu de lui remontrer avec plus d'eſ-
„ pérance de le rendre attentif &
„ docile, tout ce que V. M. veut
„ qu'il faſſe, & ce qu'elle veut qu'il
„ évite.

„ Voilà, Sire, les réflexions que
„ mon application à remplir exacte-

» ment les devoirs du plus important
» emploi de l'état, dont vous avez
» bien voulu m'honorer, m'a fait
» faire ſur l'éducarion & ſur la per-
» ſonne de Monſeigneur le Dauphin.
» Mon zéle pour votre ſervice, &
» la crainte que la calomnie n'eût
» ſurpris l'équité de V. M. & ne fût
» venue à bout de lui rendre ma con-
» duite ſuſpecte, m'a porté à les lui
» communiquer, perſuadé qu'auprès
» d'un Prince ſi éclairé, elles ſervi-
» roient également à me juſtifier ſur
» le paſſé, & à m'aſſurer l'approba-
» tion de V. M. pour l'avenir. Si j'ai
» été par malheur téméraire ou in-
» diſcret en quelque choſe, mon ar-
» dente paſſion pour votre gloire,
» & pour l'utilité de Monſeigneur
» le Dauphin, me fera pardonner
» ma faute par un auſſi bon Maître
» que vous; & ſi la longueur de mon
» diſcours vous a ennuyé, j'eſpere
» que l'importance de la matiere me
» ſervira d'excuſe. Je me flatte mê-

» me que V. M. ne trouvera pas
» mauvais que je rapproche ici en
» peu de mots, ce que j'ai eu l'hon-
» neur de lui répréſenter plus au
» long.

» Il y a quatre choſes à faire pour
» produire dans Monſeigneur le Dau-
» phin tout l'effet que V. M. doit
» attendre de ſon éducation. La pre-
» miere eſt de ne le point abandon-
» ner à l'oiſiveté & aux plaiſirs, qui
» ne manqueroient pas d'amolir ſon
» cœur &, d'énerver ſon courage.
» La ſeconde eſt de lui faire conti-
» nuer ſes études, qui ſont ſi avan-
» cées, & qui ne lui ſerviront de rien
» s'il ne les acheve. La troiſiéme eſt
» de l'obliger à s'entretenir ordinai-
» rement avec des gens d'eſprit, &
» de vertu, qui puiſſent par des con-
» verſationsagréables & utiles, l'in-
» ſtruire en le divertiſſant, & preſ-
» que ſans qu'il s'en apperçoive. Et
» la quatriéme, qui ſeroit ſans doute
» plus efficace que les trois autres en-

ſemble

» ſemble, eſt que V. M. lui faſſe » l'honneur de l'entretenir elle-même » avec familiarité, & de lui remontrer » avec douceur ſes devoirs » & ſes défauts.

» Rien n'a tant de pouvoir ſur » l'eſprit d'un fils bien né, que les » avis d'un pere ſage, habile, & vertueux. La premiere de ces conditions ſe trouvant en Monſeigneur » le Dauphin, & toutes les autres en » vous, Sire, la peine que vous auriez priſe ſeroit ſuivie de l'heureux » ſuccès que toute la France ſouhaite » avec Votre Majeſté.

Ce mémoire eut tout le ſuccès que M. le Duc de Montauſier en pouvoit attendre. Le Roi le lut avec attention, & frappé de ſa ſolidité, il rendit une pleine juſtice au Gouverneur. Il fallut céder aux lumieres du Prince le plus éclairé & le plus équitable qui fut jamais. La Reine ſe raſſura, & l'envie ſe vit condamnée au ſilence. Depuis ce tems, le Duc rem-

plit ſans contradiction, au moins déclarée, les devoirs de ſa charge, & ſûr de l'approbation de leurs Majeſtez, il ne ſe relâcha en rien ſur ce qu'il croyoit avec raiſon être néceſſaire pour la perfection de ſon élève. Il redoubla même ſon exactitude & ſa vigilance; & ſans ſe laiſſer émouvoir par les mauvais offices qu'on pouvoit lui rendre ſourdement auprès du jeune Prince, il demeura inébranlable dans ſon devoir, ne ſe laſſa jamais d'écarter du Dauphin tout ce qui pouvoit le corrompre, & ne regarda dans ſa conduite, que l'interêt de Dieu, la gloire du Roi, l'utilité de ſon diſciple, & l'avantage du Royaume.

Il faut avoüer au reſte que les mauvais conſeils avoient peu de pouvoir ſur l'eſprit de Monſeigneur. Naturellement ennemi du vice, ce jeune Prince n'avoit nulle peine à s'en défendre, & ſi quelquefois la légéreté de l'âge lui donnoit moins de goût

pour les vérités ſolides, ou les exercices ſérieux, il ſçavoit déja par raiſon vaincre ſes répugnances, & s'acquitter ſans effort de tout ce qu'on exigeoit de lui. L'eſtime dont le Roi honoroit le Duc de Montauſier, le lui rendoit reſpectable ; à meſure qu'il avançoit en âge il l'eſtimoit lui-même de plus en plus, il écoutoit ſes avis & les ſuivoit avec une docilité qui avoit quelque choſe de bien conſolant pour le Gouverneur. Il ne faiſoit rien ſans le conſulter, & il ne craignoit rien tant que de s'attirer des reproches de ſa part, parce qu'il ſçavoit qu'il ne blâmoit jamais que ce qui méritoit d'être blâmé. Par le même principe il étoit extrêmement ſenſible à ſes loüanges, & le moindre ſigne de ſon approbation le flattoit plus, que les applaudiſſemens ſouvent peu ſincéres des perſonnes qui formoient ſa Cour.

M. de Montauſier profita admirablement des heureuſes diſpoſitions de

ſon auguſte éléve, & de la tranquillité que le Roi lui avoit procurée dans l'exercice de ſon emploi. On voyoit le Prince ſe perfectionner ſenſiblement, & juſtifier la méthode de ſon Gouverneur par les heureux effets qu'elle produiſoit en lui.

1680. Enfin le Roi voyant le Prince ſon fils parvenu au point qu'il avoit deſiré, & dans un âge convenable pour contracter une alliance, jetta les yeux ſur les Princeſſes de l'Europe, qui n'avoient point encore d'établiſſement, & qui toutes aſpiroient en ſecret à l'honneur d'être choiſies. Marie-Anne-Chriſtine-Victoire Princeſſe de Baviere, l'emporta ſur ſes rivales; la grandeur de ſa naiſſance, ſon âge proportionné à celui du Dauphin, ſa beauté jointe à toutes les vertus & à tous les talens qui peuvent faire l'ornement de ſon ſexe, firent pancher la balance en ſa faveur. Dès que les articles du mariage furent arrêtés, le Duc de Montauſier

ceſſa d'avoir le titre de Gouverneur ; mais il ne perdit rien pour cela de ſon autorité ſur Monſeigneur, auprès duquel le Roi voulut qu'il reſtât encore quelque tems avec les droits de Gouverneur, dont il convenoit de ſupprimer ſeulement le nom. Ce changement ne laiſſa pas de lui procurer plus de liberté qu'auparavant ; quoiqu'il fût très-aſſidu auprès du Dauphin, avec ſix autres Seigneurs qu'il avoit conſeillé au Roi d'attacher au jeune Prince par des bienfaits conſidérables ; ſon aſſiduité cependant ne l'empêchoit plus de revoir les livres & les ſçavans, qui faiſoient ſa paſſion chérie, & qu'il avoit été pendant long-tems forcé de négliger.

Ce fut vers ce tems-là qu'il fit connoiſſance avec le fameux M. Deſpréaux. La maniere dont la choſe ſe paſſa, fera également connoître & ſa probité & ſon bon cœur. Le Duc avoit pris cet célébre Poëte en averſion, à cauſe du mépris qu'il pa-

roît faire dans ſes ſatyres des vers de Chappelain, dont M. de Montauſier étoit le protecteur déclaré, depuis l'étroite amitié qu'il avoit contractée avec lui dès ſa premiere jeuneſſe à l'hôtel de Ramboüillet. En toute occaſion il faiſoit éclater ſes ſentimens ſur un homme qu'il regardoit comme coupable de calomnie à l'égard de ſon ami, & ayant ſçû que le Roi avoit donné une penſion à M. Deſpréaux, il ne put s'empêcher d'en parler d'une maniére un peu dure.

Le Poëte n'ignoroit pas les ſentimens du Duc à ſon égard, & il en étoit déſolé. Pour gagner un homme dont l'eſtime & le ſuffrage étoient d'un ſi grand poids, il témoigna dans ſon Epître à M. Racine la peine qu'il reſſentoit de n'avoir pû juſques-là les mériter, par ces deux beaux vers, où après avoir cité pluſieurs Seigneurs de la Cour, dont ſa Muſe préféroit l'approbation aux applaudiſſemens du vulgaire, il s'écrie :

Et plût au Ciel encor pour couronner l'ouvrage,
Que MONTAUSIER *daignât y joindre ſon ſuffrage!*

Ep. VII. à M. Racine.

Un trait ſi obligeant fit ſur le cœur de M. de Montauſier tout l'effet que M. Deſpréaux s'en étoit promis ; le Duc commença dès-lors à revenir de ſes anciennes préventions, & peu de tems après le ſieur de Puimorin frere de l'Auteur des Satyres, homme fort connu & fort aimé à la Cour, étant venu à mourir, le Duc rencontra M. Deſpréaux dans la Gallerie de Verſailles, & lui marqua en paſſant le regret qu'il avoit de la mort de ſon frere. *Je ſçais*, lui répondit M. Deſpreaux, *que mon frere faiſoit grand cas de l'amitié dont vous l'avez honoré ; mais il en faiſoit encore plus de votre vertu ; & il m'a toujours dit que les graces dont le Roi m'a comblé, & les bons traitemens que je reçois ici, ne peuvent reparer le malheur que j'ai eû de ne pou-*

voir mériter jusqu'à présent les bonnes graces du plus vertueux, & du plus respectable Seigneur qui soit à la Cour. Oublions le passé, lui répartit M. de Montausier, en l'embrassant, *je veux être de vos amis comme je l'étois de votre frere, & pour commencer connoissance, venez, je vous en prie, dîner aujourd'hui avec moi.* M. Despréaux depuis ce moment trouva toujours dans le Duc un ami généreux, qui lui demeura fidellement attaché jusqu'au dernier jour de sa vie, & qui fut constamment l'admirateur sincére, ainsi que le sévére Censeur des nouveaux Ouvrages que cet illustre Poëte donna depuis au Public.

1681. Le Roi toujours attentif à marquer aux personnes qu'il estimoit, toute la considération dont il les jugeoit dignes, fit entrer le Duc de Montausier dans le sécret d'une expédition qu'il méditoit, & qui eut tout le succès que la prudence consommée de ce grand Monarque lui en avoit fait

attendre. Il s'agiſſoit de ſe rendre maître de Straſbourg. Cette importante place avoit été cédée à Sa Majeſté par les traitez de Munſter & de Nimégue ; mais les Puiſſances interéſſées ſembloient avec le tems avoir oublié leurs promeſſes, & avoir pris le parti de ne les pas tenir. Le Roi averti de ces diſpoſitions, forma le deſſein de s'emparer d'un bien qui lui appartenoit : il fit avancer des troupes de ce côté-là, & réſolut d'aller en perſonne ſoumettre cette Ville par la force, ſi elle refuſoit de céder à la juſtice de ſes droits. Il fit tous les préparatifs néceſſaires pour un voyage de cette nature, & comme il avoit eû ſoin de cacher ſa réſolution, Sa Majeſté partit ſubitement pour l'Alſace, au lieu d'aller de Fontainebleau à Chambord, où ſur les bruits publics, on ne doutoit point que la Cour n'allât paſſer l'automne. Le Roi voulut que la Reine fût du voyage avec M. le Dauphin & Madame

30 Sept.

la Dauphine, Monſieur & Madame, le Prince & la Princeſſe de Conti, le Prince de la Roche-ſur-Yon, & un grand nombre de Seigneurs des plus diſtinguez. M. de Montauſier y fut invité avec une diſtinction particuliere ; le Roi le préſenta à Monſeigneur, & lui dit en termes très-honorables pour le Duc, qu'il ſouhaitoit qu'il prît M. de Montauſier dans ſa caléche, *perſuadé qu'il ne lui ſeroit pas moins utile en cette occaſion, qu'il l'avoit été par le paſſé.* Monſeigneur, autant par inclination que par déférence aux déſirs du Roi ſon Pere, conſentit de bon cœur à ce qu'on demandoit de lui, & fit le voyage tête à tête avec ſon ancien Gouverneur.

Le Duc mit à profit une occaſion ſi favorable, & ſe ſervit de tout le loiſir & de toutes les occaſions que lui procura ce voyage, qui fut environ de deux mois, pour renouveller les ſages inſtructions qu'il avoit autrefois

données au jeune Prince. Monſeigneur les goûta d'autant mieux alors, que ce n'étoient plus les préceptes d'un maître ; mais les conſeils d'un ami & d'un ſujet fidele. Le Roi ſuivi de ſon Auguſte famille viſita toutes les Places de l'Alſace, & ſe rendit enfin dans la Capitale. A la vûë des Troupes de France qui s'étoient ſaiſies de la tête du pont, elle avoit traité avec le Marquis de Louvois & le Baron de Monclar, pour rendre à Sa Majeſté l'obéiſſance qui lui étoit dûë.

Ce n'eſt pas ici le lieu de rapporter avec quelle magnificence & quels témoignages d'allégreſſe les habitans de Straſbourg reçurent en qualité de Souverain, le plus glorieux & le plus aimable de tous les Rois. Il me ſuffira d'en obſerver une circonſtance qui frappa ſinguliérement le Duc de Montauſier, & qui peut-être ne ſera pas moins goûtée par ceux qui liront cet Ouvrage. Quand leurs Majeſtez allerent dans la célébre Egliſe de Straſ-

bourg pour y assister au *Te Deum*, le Prince de Furstemberg Evêque du lieu, les reçût à la porte, revêtu de ses habits Pontificaux, & dans une harangue Françoise il dit au Roi entre autres choses : *Que se voyant rétabli par Sa Majesté en possession de cet Auguste Temple, dont les fureurs de l'héresie l'avoient tenu si long tems exilé, il pouvoit dire à Sa Majesté, à l'exemple de Siméon, qu'il attendroit désormais la fin de ses jours sans inquiétude ; & qu'il quitteroit ce monde avec beaucoup de consolation, lorsqu'il plairoit à Dieu de l'appeller à lui.* Il fit remarquer au Roi *que cette Illustre Eglise devoit son établissement à ses Augustes Prédecesseurs les Rois Clovis & Dagobert ; que l'un avoit posé la premiere pierre de ce somptueux Edifice, & que l'autre l'avoit fait ériger en Evêché en la dotant de plusieurs terres & d'amples revenus ; mais que Sa Majesté, par ce qu'elle venoit de faire pour elle, s'en rendoit comme le nouveau Fondateur d'une maniere infiniment plus glo-*

rieuſe. Le Prélat ajoûta en finiſſant, *qu'il ſouhaiteroit avoir aſſez d'éloquence pour exprimer à Sa Majeſté la joye que lui & ſon Chapitre reſſentoient, en voyant ce que cette action vraiment digne d'un Roi très-Chrétien avoit d'avantageux pour la gloire de Dieu, & pour celle de Sa Majeſté même ; mais que manquant de termes & de facilité à s'expliquer en François, il étoit contraint de reſſerer dans ſon cœur & dans ceux de ſes Chanoines les ſentimens de reſpect, de reconnoiſſance, de tendreſſe, & de vénération dont ils étoient pénetrez pour ſa perſonne ſacrée, & de l'aſſurer ſimplement qu'ils ne ceſſeroient jamais en ſerviteurs & ſujets fideles, de pouſſer leurs vœux au Ciel, dans ce Temple où Sa Majeſté venoit de rétablir le veritable culte, afin qu'il plût au Tout-puiſſant la combler de ſes benedictions, Elle & toute la Famille Royale.*

La réduction de Straſbourg.

La noble ſimplicité de ce diſcours, les circonſtances où il ſe diſoit, l'âge, la qualité, & le caractére de celui qui

le prononçoit, firent ſur le Roi & ſur toute la Cour une vive impreſſion; mais M. de Montauſier en fut attendri juſqu'aux larmes, & en conſerva toujours le ſouvenir.

1681. Le Roi toujours ſuivi de ſa Cour, quitta Straſbourg fort ſatisfait de la diſpoſition où il avoit vû les habitans à ſon égard, & y ayant laiſſé cinq à ſix mille hommes pour y bâtir une Citadelle; Sa Majeſté reprit la route de France. Elle parcourut & viſita toutes les Places fortifiées de la Lorraine & de la Frontiére de Champagne, & revint heureuſement à Saint Germain.

16 Nov. M. de Montauſier eut tout lieu lui-même d'être content de ce voyage; outre qu'il avoit été reçû avec des

oignages extraordinaires de joye tém les peuples d'une Province dont par oit fait autrefois les délices; il il av encore eu le plaiſir flatteur de avoit es mêmes peuples charmez de voir c lité & des manieres populaires

de M. le Dauphin, bénir le Gouverneur, qui par ſes ſoins l'avoit rendu ſi digne d'un grand Roi dont il tenoit la vie, & de la Couronne qu'il devoit porter un jour. Le Duc ne goûtoit ces loüanges qu'autant qu'elles étoient d'heureux préſages de la félicité publique, dont ſon Auguſte Eleve pourroit être l'Auteur. Le bien de l'Etat & la gloire de ſon Maître étoient les ſeuls objets de ſes déſirs; il attendoit avec impatience le moment qui couronneroit ſes vœux en donnant à Monſeigneur un fils héritier des vertus d'un Pere & d'une Mere, qui étoient eux-mêmes l'amour & l'eſpérance de tout le Royaume.

Dieu ne tarda pas à l'exaucer, 1682.
Madame la Dauphine après deux 16
ans de mariage mit au monde le d'Août.
Prince deſtiné à faire revivre les ſiecles heureux, & qui par l'ardeur de ſon courage, & les lumiéres de ſon eſprit réuniſſoit dans ſa perſonne ce

rare assemblage de talens, qui fait encore admirer le premier & le plus grand des Césars. Il avoit été donné à la France pour faire son bonheur, pour être le Pere du peuple, & le défenseur des Autels.

Mais nos iniquitez nous rendirent indignes d'un bien si précieux, & le Ciel qui nous l'avoit accordé dans sa miséricorde, l'enleva dans sa juste colére. Son couroux s'est calmé cependant, & la Providence touchée de nos douleurs à sçû réparer nos pertes, en nous faisant retrouver dans
Le Roi regnant l'Auguste rejetton d'une tige presqu'éteinte, toutes les vertus que nous avons si long-tems regrettées dans l'admirable Prince qui lui donna le jour.

Il semble que les peuples prévoyoient ce que devoit être le Duc de Bourgogne; sa naissance fut marquée par les transports de la plus vive allégresse; & le Duc de Montausier comme s'il n'eût eu plus rien à désirer

après

après avoir été témoins des premiéres bénédictions que le Ciel commençoit à répandre ſur ſon Eleve, ſongea dès ce jour à ſe retirer de la Cour, pour ne plus s'occuper que de l'autre vie, à laquelle il ſe ſentoit appeller. Il reſſentoit déja les attaques d'un aſthme qui lui fit ſouffrir de longues & ennuyeuſes douleurs ; il ſupporta ſes infirmitez avec une conſtance égale à celle qu'il avoit fait paroître dans les maux dont il avoit été déja affligé. Celui-ci quoi que la cauſe en fût toujours préſente, lui laiſſoit quelquefois des intervalles moins douloureux, qu'il employoit partie à la lecture & à l'entretien des Sçavants, partie à la Priére & à la méditation des véritez éternelles. Si quelque choſe avoit pû le rendre moins ſenſible au triſte état où il ſe voyoit réduit, ç'auroient été les premiers ſuccès, & les éclatantes victoires de M. le Dauphin. Il étoit charmé lorſqu'on lui racontoit les actions de valeur de

Priſe de Philiſbourg le 1. Nov.

ce jeune Héros ; mais son cœur pénétré de la joye la plus pure, lui faisoit verser des larmes, lorsqu'on lui disoit que le Prince, digne Fils de Louis le Grand, & digne Eleve de son sage & vertueux Gouverneur, se faisoit encore plus aimer que craindre, & n'étoit pas moins chéri des peuples par sa bonté, que redoutable aux ennemis de l'état par son courage.

Il trouvoit encore un grand adoucissement à ses maux dans les tendres entretiens qu'il avoit avec sa fille qui fut constamment auprès de lui, comme elle avoit été auprès de la Duchesse sa mere pendant le cours de sa maladie. Cette pieuse Dame faisoit approcher souvent du lit du malade le jeune Comte de Cruſſol son fils, pour recevoir les instructions salutaires, & la bénédiction de cet Isaac mourant ; & l'on ne sçauroit dire avec quelle tendresse, & en même tems avec quelle force le Duc faisoit pas-

M. Le Duc d'Uzès.

ser dans le cœur de son petit fils les grands sentimens de piété, d'honneur & de probité, dont il étoit rempli lui-même. Le jeune Comte les recevoit avec une docilité pleine de respect, & les conservoit profondément gravez dans son ame, résolu d'en faire l'unique regle de sa conduite.

Cependant l'heure fatale du Duc de Montausier approchoit; les atteintes de son mal devenoient plus violentes, & l'on commençoit à désespérer de sa vie. Le danger prochain où il se trouvoit, allarma tout le monde, lui seul l'envisagea d'un œil intrépide. La Providence avoit conduit à Paris le célébre M. Flechier, Evêque de Nimes; ce Prélat qui étoit attaché au Duc par la plus solide amitié, & qui ne songeoit alors qu'à en resserrer les nœuds, fut sensiblement touché de les voir prêts à se rompre pour toujours: il demeura auprès de son ami, & lui rendit tous les

devoirs que pouvoit demander une amitié vraiment chrétienne, juſqu'au moment qu'il eut la triſte conſolation de recevoir ſes derniers ſoupirs. En effet, ſi les amis & les parens de M. de Montauſier avoient lieu de s'affliger de le voir mourir, il étoit bien conſolant pour eux de le voir mourir en Chrétien, & en prédeſtiné. Sa piété & ſa foi ſe renouvellérent aux approches de la mort; il n'eut pas beſoin qu'on l'avertît de ſe préparer pour ce terrible paſſage; ſa religion l'en avertiſſoit aſſez: il fit une humble confeſſion de ſes fautes, & reçut le ſaint Viatique & l'Extrême-onction avec les ſentimens les plus vifs de douleur, d'amour & de reconnoiſſance; ſon eſprit toujours préſent, & ſa langue toujours libre, lui permirent d'exprimer juſqu'à la fin tout ce qu'il ſentoit dans ces inſtans; quelquefois jettant un régard ſur ſes honneurs, ſes titres, & ſes proſpéritez temporelles, il s'écrioit en ſoupirant,

Seroit-il poſſible, mon Dieu, que ce fût là ma recompenſe ! Puis comptant les nombreuſes années d'une vie, dont il ſe reprochoit de n'avoir pas fait un aſſez bon uſage : *Quatre-vingt ans*, diſoit-il, *quatre-vingt ans, Seigneur, paſſez à vous offenſer.* Alors une ſainte frayeur des jugemens divins le ſaiſiſſoit ; mais la confiance chrétienne venant au ſécours : *J'approche*, ajoûtoit-il, *du trône de votre grace ; je vous amène un pecheur qui ne mérite point de pardon ; mais vous m'ordonnez de le demander ; la miſericorde en vous eſt au-deſſus de la juſtice ; le Sang de votre Fils adorable, ô mon Dieu, n'a-t-il pas eſté répandu pour moi ; & n'eſt-il pas le Sang de l'Agneau qui efface les pechez du monde ?* Ce fut dans ces pieuſes ardeurs d'une foi comparable à celle des Patriarches, que ce nouveau David après avoir marché devant le Seigneur dans la vérité, dans la juſtice & dans la droiture de cœur, éprouva les plus ſalutaires effets de la divine

Sicut ambulavit in conſpectu tuo, in veritate & juſtitiâ & rectò,

ecvrde tecum, cuſtodiſti ei miſericordiam grandem. 3. Reg. c. 3.

miſericorde, & mourut en ſaint le dix-ſeptiéme jour de May de l'année 1690. âgé de quatre-vingt ans moins cinq mois, étant né le ſixiéme d'Octobre 1610. il fut enterré auprès de ſon illuſtre épouſe dans une Chapelle des Carmelites du Faubourg S. Jacques à Paris. Jamais homme ne fut honoré de regrets plus ſinceres & plus glorieux que M. le Duc de Montauſieur. Le Roi, Monſeigneur le Dauphin, les Grands de la Cour, & les Seigneurs de ſa Maiſon, les Sçavants de France, & ceux des Païs étrangers, pleurerent ſa mort comme celle ou d'un fidele ami, ou d'un pere tendre, ou d'un généreux Protecteur.

On prévint le tems deſtiné à offrir pour le repos de ſon ame un ſacrifice ſolemnel, & à faire ſon éloge funébre; on l'eſtima plus que jamais au moment même qu'on le perdoit pour toujours; l'idée de ſes vertus ſe retraça plus vivement dans les eſprits, & toutes les voix ſe réünirent pour

combler de loüanges un homme, qui malgré l'éclat de ſon mérite, n'avoit pas laiſſé d'être expoſé quelquefois aux traits d'une maligne cenſure.

On rappelloit avec admiration ces rares qualitez qui l'avoient rendu reſpectable pendant ſa vie, & qui aſſuroient ſon bonheur après ſa mort; cet amour pour la vérité qu'il avoit toujours défenduë aux riſques mêmes de ſes plus chers intérêts; cette droiture & cette probité infléxible qui avoit toujours fait l'unique regle de ſes démarches; cette piété ſolide, & digne des premiers tems, qui avoit fait de lui un Chrétien de bonne foi, ſans ſuperſtition & ſans hypocriſie; cette charité généreuſe qui l'avoit fait regarder comme l'azile des malheureux & le pere des pauvres, ces lumiéres, cette capacité, & ce goût pour les ſciences qui avoient tant contribué à faire fleurir les beaux Arts, & à faire donner au mérite l'eſtime & les récompenſes qui lui étoient

dûës; cette fidélité pour son Prince à l'épreuve des plus délicates tentations, & qu'il avoit tant de fois scellées de son sang; enfin cette valeur vraiment héroïque, signalée par tant d'actions éclatantes, si hautement réconnuë, & si glorieusement récompensée par un Roi qui étoit lui-même le Héros de son siécle.

Telle fut la justice que toute la France, & j'ose le dire, que toute l'Europe rendit à M. de Montausier, dès que la mort lui eut fermé les yeux. Par tout on regretta sans feinte & sans flatterie un Seigneur *vaillant dans la guerre, sçavant dans la paix, respecté parce qu'il etoit juste, aimé parce qu'il étoit bien-faisant, & quelquefois craint parce qu'il etoit sincere & irréprochable*

Oraison funebre de M. de Montausier par M Flechier.

La suite de la narration ne m'ayant pas permis de rapporter certains traits de M. le Duc de Montausier, qui sont cependant fort propres à le faire mieux connoître; je crois qu'on me

ſçaura gré de les ramaſſer ici.

Un jour que le Curé de Rambouillet, homme ſimple & ſans façon, lui diſoit en dînant avec lui des véritez aſſez déſagréables ; un de ſes Valets de Chambre lui témoigna qu'il s'étonnoit de ce qu'un homme de ſon rang ſouffroit qu'on lui parlât avec tant de hardieſſe ; *Pourquoi ne le trouvrais-je pas bon ?* répondit le Duc ; *on a droit d'être hardi, quand on dit la verité.*

Il dit à-peu-près la même choſe, lorſqu'on lui fit entendre que *Moliere* l'avoit pris pour modéle en faiſant la fameuſe Comédie du *Miſantrope :* on cherchoit à l'irriter contre l'Auteur de cette piéce, mais il répondit toujours : *je n'ai garde de vouloir du mal à Moliere, il faut que l'Original ſoit bon, puiſque la copie eſt ſi belle.*

Le ſeul reproche que j'aye à lui faire, c'eſt qu'il n'a pas imité parfaitement ſon modele, je voudrois bien être comme ſon Miſantrope ; c'eſt un honnête homme.

Il disoit en parlant des ambitieux : *Ce sont ou de glorieux, qui se démentent en faisant des bassesses, ou des mercenaires qui veulent etre payez.*

A la guerre il réprima toujours avec sévérité l'ardeur du soldat pour le pillage ; il avoit des égards pour les ennemis ; & disoit ordinairement en ces sortes d'occasions, *Faisons-leur craindre notre valeur, & non pas notre cupidité.*

Il avoit le cœur si bon & si tendre, malgré tout ce qu'on pouvoit dire de sa dureté, que jamais il n'a pû se trouver à un Conseil de guerre, ni donner sa voix pour condamner à mort.

Quelques personnes lui faisant regretter de n'avoir point de fils qui pût faire revivre son nom, il leur disoit : *Je ne comprens pas la maniére de penser de la plûpart des peres & de meres sur cet article. En meurt-on moins, & en est-on moins mort, pour ne laisser que des filles après soi ?*

Sa piété étoit vive & ardente, & il étoit ſi pénétré de reſpect lorſqu'il aſſiſtoit aux ſaints Myſtéres, que dès qu'il voyoit quelqu'un ou cauſer, ou ſe tenir dans une poſture peu reſpectueuſe, il élevoit la voix, & l'avertiſſoit de ſon devoir.

Il n'a point attendu pour ſe donner à Dieu, que la vieilleſſe l'eût rendu moins propre pour le monde. Dans l'état le plus floriſſant de ſa fortune, il menoit une vie vraiment chrétienne; il avoit en Dieu une confiance parfaite, & il eſt aiſé de s'en convaincre par les priéres touchantes qu'il lui faiſoit tous les jours pour lui & pour toute ſa famille, & que j'ai ſous les yeux, écrites de ſa propre main.

Il aimoit extrêmement les Livres; c'étoit ſa plus forte paſſion; mais il ſemble qu'il n'en a jamais aimé aucun plus que celui des Evangiles; il l'avoit lû cent treize fois; pendant ſa derniere maladie, il l'eut toujours entre

les mains, il le baiſoit ſouvent, auſſi-bien que l'image de JESUS-CHRIST crucifié; & l'on peut dire que cet homme ſi vrai, & ſi droit, expira dans le ſein de la vérité.

FIN.

LA GUIRLANDE DE JULIE,

POUR

MADEMOISELLE

DE RAMBOUILLET,

JULIE-LUCINE D'ANGENNES,

Depuis Ducheſſe de Montauſier, premiere Dame d'honneur de la Reine Marie-Thereſe d'Autriche, & Gouvernante des Enfans de France.

M. DCC. XXIX.

AVERTISSEMENT.

LOrſque Monſieur le Duc de Montauſier recherchoit en mariage Mademoiſelle de Ramboüillet, il forma le deſſein en l'année 1640. de lui préſenter le jour de ſa fête, un bouquet de Fleurs toutes poëtiques. L'execution n'étoit pas difficile à une perſonne qui connoiſſoit auſſi-bien que lui les routes du Parnaſſe. Cependant il s'aſſocia dans cette entrepriſe les plus célébres Poëtes de ſon tems, qui travaillérent à l'envi à compoſer la *Guirlande*, dont il vouloit couronner l'illuſtre *Julie*. On a déja imprimé quelques-unes de ces petites piéces de Poëſie; mais il n'en a point encore paru de Recüeil ſi complet, que celui dont on fait ici part au Public. M. le Duc d'Uzés qui le tient de M. le Duc de Montauſier ſon grand pere maternel, a bien voulu le communiquer, perſuadé que le goût & la délicateſſe de ce petit Ouvrage, pourroit ſervir d'ornement à la vie du grand homme qui en fut l'inventeur, & qui contribua le plus à le perfectionner.

M. LE MARQUIS DE MONTAUSIER

sous le nom de Zephire.

A JULIE.

MADRIGAL.

RECEVEZ, ô Nymphe adorable,
Dont les cœurs reçoivent les loix,
Cette Couronne plus durable,
Que celles que l'on met sur la tête des Rois :
Les fleurs dont ma main la compose,
Font honte à ces fleurs d'or qu'on voit au firmament ;
L'eau dont Permesse les arrose
Leur donne une fraîcheur qui dure incessamment,

Et tous les jours la belle Flore,
Qui me chérit, & que j'adore,
Me reproche avecque courroux,
Que mes soupirs jamais pour elle
N'ont fait naître de fleur si belle,
Que j'en ai fait naître pour vous.

I. M. DE MONTAUSIER.

LA COURONNE Imperiale.

MADRIGAL.

JE ſuis ce Prince glorieux,
De qui le bras victorieux,
A terraſſé l'orgüeil d'un redoutable Empire.
Au plus froid des climats je me ſentis brûler
Par un nouveau ſoleil que l'univers admire,
Et que celui des cieux ne ſçauroit égaler.
Du rivage inconnu de l'aſpre Carélie
Où la mer ſous la glace eſt toute enſevelie,
Le flambeau de l'amour mes voiles conduiſant,
Je vins pour rendre hommage à l'auguſte Julie.
Mais jugeant ma Couronne une indigne préſent

Je voulus conquérir le riche Diadême
Dont jadis les Céſars en leur pompe ſuprême
Eurent le front ſi reluiſant:
Au comble d'un ſuccès qui les peuples étonne.
Vainqueur des ennemis & vaincu du malheur,
Je rencontrai la mort dans le champ de Belonne.
L'Amour vit mon déſaſtre & flatant ma douleur
Me convertit en une illuſtre fleur,
Que de l'empire il nomma la Couronne.
Ainſi je fus le prix que cherchoit ma valeur,
Ainſi par mon trépas j'achevai ma conquête.
En cet état, Julie, accorde ma requête
Sois pitoyable à ma langueur,
Et ſi je n'ay place en ton cœur
Que je l'aye au moins ſur ta tête.

I. CHAPPELAIN.

LA COURONNE Imperiale.

MADRIGAL.

Bien que de la Rose & du Lys,
Deux Rois d'éternelle mémoire
Fassent voir leurs fronts embellis;
Ces fleurs sont moindres que ta gloire;
Il faut un plus riche ornement
Pour récompenser dignement
Une vertu plus que Royale.
Et si l'on se veut acquiter,
On ne peut moins te présenter
Qu'une Couronne Imperiale.

I. DE MALLEVILLE.

LA COURONNE Imperiale.

MADRIGAL.

QUelque diverſité que le parterre étale
Je me trouve ſans effroi :
La Couronne Imperiale
Eſt ſeule digne de toi.
Tant de fleurs que la nature
Eſmaille de ſa peinture,
N'ont rien qu'on doive eſtimer ;
Voy l'éclat qui m'environne,
Moi ſeule fais la Couronne
Que tant d'autres enſemble ont peine de former.

I. SCUDERY.

LA ROSE.

MADRIGAL.

ALors que je me voi ſi belle & ſi brillante,
Dans ce teint dont l'éclat fait naître tant de vœux
L'excès de ma beauté moi-même me tourmente,
Je languis pour moi-même, & brûle de mes feux,
Et je crains qu'aujourd'hui la Roſe ne finiſſe
Par ce qui fit jadis commencer le Narciſſe.

I. M. HABERT.
Abbé de Ceriſy.

LA ROSE.

MADRIGAL.

DEvant ce teint d'un beau ſang animé,
Je ne parois que pour ne plus paroître,
Je n'ai plus rien de ce luſtre enflâmé
Que de Vénus le ſang avoit fait naître,
Le vif éclat de ce teint nompareil
Ma fait pâlir, accuſer le Soleil
Sécher d'envie, & languir de triſteſſe.
O ſort biſarre! ô rigoureux effet!
Ce qu'à produit le ſang d'une Déeſſe,
Le ſang d'une autre aujourd'hui le défait!

2. MALLEVILLE.

LA ROSE.

MADRIGAL.

Assise en Majesté sur un trône d'épines,
Je porte le sceptre des fleurs,
Qui cédent à l'éclat de mes graces divines,
Quand l'Aurore au matin m'arrose de ses pleurs;
Mais, beauté que le monde adore
Et qui sçait doucement ravir,
J'estime beaucoup plus l'honneur de vous servir;
Que celui de régner dans l'empire de Flore.

2. M. DE MONTAUSIER.

LA ROSE.

MADRIGAL,

SI vous n'aviez banni l'ardeur démesurée
Qui du cœur des mortels fait triompher l'amour,
Ma beauté près de vous seroit mal assurée,
Aux chaleurs de l'Eté je ne dure qu'un jour,
Mais un sort plus heureux en ce lieu m'environne,
Le tems dont le pouvoir de toute chose ordonne,
Par vos charmes puissants se trouve surmonté
J'ai de vous obtenu la faveur désirée,
Et sur votre visage, où régne la beauté,
Je suis d'éternelle durée.

I. COLLETET.

LA ROSE.

MADRIGAL.

QUoique la fable nous raconte
Jamais la Reine d'Amathonte
Ne changea ma couleur, ni mon luſtre ancien,
Si quelque trait de flâme, à ma neige ſallie,
C'eſt de honte que j'ai, que le teint de Julie
Eſt eſtimé plus frais, & plus beau que le mien.

2. *Idem.*

LE NARCISSE.

MADRIGAL.

JE consacre, Julie, un Narcisse à ta gloire;
Lui-même des beautez te céde la victoire.
Etant jadis touché d'un amour sans pareil,
Pour voir dedans l'eau son image,
Il baissoit toujours son visage,
Quil estimoit plus beau que celui du soleil;
Ce n'est plus ce dessein qui tient sa tête basse,
C'est qu'en te regardant il a honte de voir
Que les Dieux ont eu le pouvoir
De faire une beauté qui la sienne supasse.

3. De Montausier.

LE NARCISSE.

MADRIGAL.

JE ſuis ce Narciſſe fameux
Pour qui jadis Echo répandit tant de larmes,
Et de qui les appas ne cédent qu'à vos charmes,
Qui viens pour vous offrir mes vœux;
Qu'on m'accuſe, belle Julie,
D'avoir en ce deſſein plus de témérité
Que je n'eus jamais de folie
Adorant ma propre beauté.
Je ne puis m'empêcher de commettre ce crime;
Je le trouve trop glorieux;
Oyez donc ce diſcours que ma pâleur exprime,
Et qui ne s'entend que des yeux;
Si vous me voyez le teint blême,
Ce n'eſt plus moi, c'eſt vous que j'aime.

LE NARCISSE.

MADRIGAL.

EPris de l'amour de moi-même
De Berger que j'étois, je devins une fleur,
Faites profit de mon malheur
Vous que le Ciel orna d'une beauté suprême
Et pour en éviter les coups
Puisqu'il faut que tout aime, aimez d'autres que vous.

I. M. HABERT.
C. de l'Artillerie.

LE NARCISSE.

MADRIGAL.

QUand je vois vos beaux yeux si brillants & si doux
Qui n'ont plus désormais rien à prendre que vous,
Leur éclat m'est suspect & pour vous j'appréhende,
Souvent ce riche don est chérement vendu;
Je sçai que ma beauté ne fut jamais si grande,
Chacun sçait toutefois comme elle m'a perdu.

2. M. HABERT,
Abbé de Cerisy.

L'AMARANTE.

MADRIGAL.

JE suis la fleur d'amour qu'Amarante on appelle
Et qui vient de Julie adorer les beaux yeux.
Roses, retirez-vous : j'ai le nom d'immortelle,
Il n'appartient qu'à moi de couronner les Dieux.

I. GOMBAUD.

L'ANGELIQUE.

MADRIGAL.

Recevez mon service, adorable Julie;
Seule que la nature a fait naître accomplie,
Ah! que j'estimerai mon destin glorieux
Si votre belle main sur vos cheveux m'applique!
Je suis favorite des Cieux
Je porte le nom d'Angélique;
Mais je n'ignore pas qu'au jugement de tous
Je la suis beaucoup moins que vous.

5. M. DE MONTAUSIER.

L'ANGELIQUE.

MADRIGAL.

QUand toutes les fleurs prennent place
Sur l'yvoire de votre front,
Il faut que par raiſon je faſſe
Ce que par audace elles font,
Et certes ſi la voix publique,
Me nomme par tout Angelique
Et me donne tant de renom
Je répons mal à ces loüanges,
Et ne mérite plus mon nom,
Si je ne couronne les Anges.

3. MALLEVILLE.

L'OEILLET.

L'OEILLET.

MADRIGAL.

Bien que dans l'empire des fleurs
J'eſpére emporter la couronne
Deſſus toutes mes autres ſœurs
Au moins ſi la beauté la donne ;
Devant ton teint vif & vermeil,
De qui l'effet plus grand que celui du ſoleil,
Des cœurs les plus gelez fond la plus dure glace,
Mon éclat ſe ternit & mon luſtre s'efface ;
Mais deſſus tes cheveux je reprens ma beauté,
Et j'emprunte de toi ce que tu m'as ôté.

6. M. DE MONTAUSIER.

LA FLEUR DE THIN.

MADRIGAL.

SAns beauté, ſans grandeur, ſans éclat, & ſans grace
Je nais, par un arrêt de mon injuſte ſort;
Incapable d'un bel effort
Pour acquérir l'illuſtre place
Ou mon ambition m'oſe faire aſpirer.
Toutefois, ô belle Julie,
Si de tes doux regards tu daignes m'éclairer
Je renaîtrai par-eux de tant d'attraits remplie,
Que j'aurai ſujet d'eſpérer
De rendre ta couronne & ma gloire accomplie.
Sois donc favorable à mes vœux,
Embellis ma laideur, releve ma baſſeſſe,

Des deſtins montre toi maîtreſſe,
Mets moi malgré leur haine en un état heureux.
La nature pour moi non moins barbare qu'eux,
En vain t'oppoſe ſes obſtacles;
Tes beaux yeux chaque jour font de plus grands miracles.

I. M. D'ANDILLY, *fils*.

LE JASMIN.

MADRIGAL.

CAuſe de tant de feux, ſource de tant de pleurs,
Julie, accorde ma requête,
Comme à toutes ces autres fleurs,
Donne-moi place ſur ta tête.
Contre le luſtre de mon teint
L'éclat des plus beaux Lys s'éteint ;
Par-tout ailleurs je leur fais honte,
Seulement dans ton ſein leur blancheur me ſurmonte.

7. M. DE MONTAUSIER.

L'ANEMONE.

MADRIGAL.

JE m'offre à vous belle Julie ;
Mais ne refuſez pas mes vœux ;
La couronne qu'on met deſſus vos beaux cheveux
Sans moi ne peut être accomplie.
Je dois entre les fleurs tenir le premier rang :
On ne ſçauroit cüeillir que parmi les épines
Cette fleur que Vénus fit naître de ſon ſang,
Et je n'en mêle point à mes beautez divines;
Mais l'éclat de votre beauté
M'accuſe de témérité,
Je céderai toujours aux Roſes
Tandis qu'elles ſeront ſur votre teint écloſes.

8. *Idem.*

LA VIOLETTE.

MADRIGAL.

FLeur ſans ambition, je me cache ſous l'herbe,

Modeſte en ma couleur, modeſte en mon ſejour;

Mais ſi ſur votre front je me puis voir un jour,

La plus humble des fleurs, ſera la plus ſuperbe.

I. ~~AUNIME.~~

Regnier Desmarets.

LA VIOLETTE.

MADRIGAL.

DE tant de fleurs, par qui la France,
Peut les yeux & l'ame ravir,
Une seule ne me devance,
Au juste soin de te servir;
Que si la rose en son partage
Fait gloire de quelque avantage,
Que le Ciel daigne lui donner,
Elle a tort d'en être plus fiére,
J'ai l'honneur d'être la premiere
Qui naisse pour te couronner.

4. MALLEVILLE.

LES LYS.

MADRIGAL.

MErveille de nos jours dont les charmes vainqueurs,
Raviſſent les eſprits, & regnent dans les cœurs,
Rare préſent du Ciel, adorable Julie;
Lorſque toutes les fleurs d'un émail précieux,
Viennent rendre à l'envi ta Couronne embellie,
C'eſt ſur moi que tu dois arreſter tes beaux yeux.
De la Reine de l'air je ſuis la fleur divine,
Ma blancheur de ſon lait tire ſon origine,
Il ſe fait voir encor ſur mon teint ſans pareil;
Et le Dieu dont les Loix forment la deſtinée,
Veut que le plus grand Roi qu'éclaire le Soleil

Ait de moi ſeulement le tête couronnée.

Au temple de Thémis je préſide avec lui ;
Son trône glorieux eſt mon illuſtre appui,
La Valeur de ce Mars fait pour moi des miracles.
Et je dois eſpérer que par ſon bras puiſſant
S'accompliront bien-tôt les célébres Oracles
Qui me promettent place au-deſſus du croiſſant.

Mais parmi ces grandeurs, le bruit de ton mérite
A me donner à toi ſi fortement m'invite ;
Que je veux de ma gloire enrichir ta beauté ;
En vain toutes les fleurs dans leur pompe ſuprême
Se vantent de t'orner d'un Royal Diadême,
Leur plus ſuperbe éclat n'a point de Majeſté.

Nulle autre que le Lys ſans audace n'aſpire
A te rendre un honneur qui ſoit digne de toi ;
Elles parent ton front, & je t'offre un empire.
Puiſqu'en te couronnant, je t'égale à mon Roi.

I. M. D'ANDILLY.

LES LYS.

MADRIGAL.

LE plus ardent de tous mes vœux
Eſt de couronner tes cheveux.
Et je croi, ſi je ne me flatte,
Que je puis aſpirer à cet honneur nouveau ;
Car par moi ton viſage eſt beau,
Et par moi de nos Rois le Diadême éclatte ;
Mais j'ai plus de gloire cent fois
Et je tire plus d'avantage,
D'éclater deſſus ton viſage
Que deſſus la tête des Rois.

9. M. DE MONTAUSIER.

LES LYS.

MADRIGAL.

REçois le Lys que je te donne,
Pour en former une Couronne,
Par qui ton pouvoir soit dépeint ;
C'est l'ornement que je t'aprête :
Pour rendre ce qu'on doit aux Lys de ton
beau teint,
Il t'en faut mettre sur la tête.

S. MALLEVILLE.

LE LYS.

MADRIGAL.

DEvant vous je perds la victoire
Que ma blancheur me fit donner,
Et ne prétends plus d'autre gloire,
Que celle de vous couronner.

Le Ciel par un honneur insigne
Fit choix de moi seul autrefois,
Comme de la fleur la plus digne
Pour faire un présent à nos Rois.

Mais si j'obtenois ma requête,
Mon sort seroit plus glorieux :
D'être monté sur votre tête,
Que d'être descendu des Cieux.

I. DES REAUX TALLEMANT.

LE LYS.

MADRIGAL.

JE puis mettre entre les loüanges,
Qui me rendent si glorieux,
D'avoir fleury dedans les Cieux
Cultivé de la main des Anges;
Mais, certes, c'est y retourner,
Que de pouvoir vous couronner.

1. M. MARTIN.

LE LYS.

MADRIGAL.

QUe j'ai d'honneur à cette fois,
Que j'ombrage ces belles tresses!
Je ne couronnois que les Rois,
Et je couronne les Déesses.

2. *Idem.*

LE LYS.

MADRIGAL.

UN divin Oracle autrefois,
A dit que ma pompe & ma gloire,
Sur celle du plus grand des Rois
Pouvoit emporter la victoire;
Mais si j'obtiens, selon mes vœux,
De pouvoir parer vos cheveux,
Je dois, ô Julie adorable,
Toute autre gloire abandonner;
Car nul honneur n'est comparable,
A celui de vous couronner.

I. M. C.

LES LYS.

MADRIGAL.

BElle, ces Lys que je vous donne,
Auront plus d'honneur mille fois
De servir à votre couronne,
Que d'être couronnez aux armes de nos Rois.

2. ANONYME.

LA TULIPE.

MADRIGAL.

JE fus un Berger autrefois
Qui poussé d'une belle audace
Alla cueillir dessus Parnasse
Des lauriers plus fameux que les lauriers des Rois.
Ce généreux désir d'une éternelle gloire,
Ne m'empêcha pas de servir,
Avec les filles de mémoire,
Les mortelles beautez qui me sçurent ravir ;
Mais mon ame fut si volage,
A tant d'objets divers elle rendit hommage,
Et les Bergéres si souvent,
En me reprochant leurs caresses,
Se plaignirent que mes promesses
Se perdoient parmi l'air, dessus l'aîle du vent ;
Qu'amour

Qu'amour vint d'une main puiſſante
Me transformer en cette fleur,
Qui comme j'eus l'ame inconſtante,
Eſt inconſtante en ſa couleur;
Miracle de nos jours, ſi mes yeux t'euſſent vûë,
Avec tous ces apas dont le Ciel t'a pourvûë,
Mon cœur n'eût point été léger;
Mais mon ſort me conſole, & pour ma gloire ordonne
Depuis que j'ai l'honneur d'embellir ta Couronne,
Que mes vives couleurs ne pourront plus changer.

M. GODEAU.

LA TULIPE.

MADRIGAL.

JE ſuis le plus brillant ouvrage
Dont le pinceau de Flore embellit les Etez,
Et ſur les autres fleurs j'ai le même avantage
Qu'a le feu de tes yeux ſur les autres clartez ;
Mais dans l'éclat qui m'environne
Et qui de cent couleurs releve mes beautez,
La gloire que le Ciel me donne
D'être une fleur de ta couronne
A pour moi de ſi doux appas,
Que bien que de ma mort ma gloire ſoit ſuivie,
Pour mourir d'un ſi beau trépas,
J'aime mieux la mort que la vie.

I. M. ARNAUD, *de Corbeville.*

LA TULIPE, AU SOLEIL.

MADRIGAL.

BEl aſtre à qui je dois mon être & ma beauté,
Ajoute l'immortalité
A l'éclat nompareil dont je ſuis embellie;
Empêche que le tems n'efface mes couleurs,
Pour Trône donne moi le beau front de Julie;
Et ſi cet heureux ſort à ma gloire s'allie,
Je ſerai la Reine des fleurs.

2. M. C.

LA TULIPE, nommée flamboyante.

MADRIGAL.

PErmettez-moi, belle Julie,
De mêler mes vives couleurs
A celles de ces rares fleurs
Dont votre tête eſt embellie;
Je porte le nom glorieux
Qu'on doit donner à vos beaux yeux.

IO. M. DE MONTAUSIER.

LA JONQUILLE.

MADRIGAL.

DAns la fable ni dans l'hiſtoire
Il ne ſe parle point de moi,
Je ne me puis vanter de poſſéder la gloire;
De deſcendre du ſang ni d'un Dieu, ni d'un Roy;
Mais la paſſion véritable
Que vous témoigne ma couleur,
Plus qu'une plus illuſtre fleur
Me doit rendre recommandable.
O beauté qu'on doit adorer!
Permettez-moi de vous parer,
Et je m'eſtimerai cent fois plus glorieuſe,
Que celle dont l'hiſtoire eſt cent fois plus fameuſe.

11. Idem.

L'HYACINTE.

MADRIGAL.

JE n'ai plus de regret à ces armes fameuſes
Dont l'injuſte refus précipita mon ſort,
Si je n'ai poſſédé ces marques glorieuſes
Un deſtin plus heureux m'accompagne à la mort;
Le ſang que j'ai verſé, d'une illuſtre folie
A fait naître une fleur, qui couronne Julie.

I. M. le M. de R.

L'HYACINTE.

MADRIGAL.

DEpuis mon changement tout l'univers remarque
Que d'un triſte & muet diſcours
Je me plains qu'en mes plus beaux jours
J'ai reſſenti la rigueur de la Parque;
Mais je ceſſe de murmurer,
Et l'extrême plaiſir que j'ai de te parer,
Efface maintenant la plainte
Que mes feüilles portoient empreinte.

12. M. DE MONTAUSIER.

L'HYACINTE.

MADRIGAL.

D'Un éternel bonheur ma disgrace est
suivie,
Je n'ai plus rien en moi qui marque mon
ennui,
Autrefois un soleil me fit perdre la vie,
Mais un autre soleil me la rend aujourd'hui.

3. M. C.

L'HELIOTROPE.

L'HELIOTROPE, OU TOURNESOL.

MADRIGAL.

A Ce coup les Destins ont éxaucé mes vœux,
Leur bonté me permet de parer les cheveux
De l'incomparable Julie;
Pour elle, Apollon, je t'oublie,
Je n'adore plus que ses yeux;
C'est avec leurs attraits qu'amour me fait la guerre,
Je quitte le Soleil des cieux,
Pour suivre celui de la terre.

13. M. DE MONTAUSIER.

LE SOUCY.

MADRIGAL.

SI l'on vous donne un lys, un œillet, une roſe,
Je vous veux préſenter auſſi
Un triſte & languiſſant ſoucy,
Le ſort ne me laiſſe autre choſe;
Je ſouffre une telle douleur
De vous offrir la moindre fleur
Qu'on verra dans votre couronne,
Que je deviens ce que je donne.

14. *Idem.*

LE SOUCY.

MADRIGAL.

FAut-il donc que la roſe ait ſur moi l'avantage,
D'étaler ſes beautez deſſus votre viſage,
D'y charmer tous les cœurs, & d'y donner des loix ?
Luiſez, aſtre vivant, deſſus ma derniere heure,
Une jalouſe ardeur ordonne que je meure
Pour un ſecond ſoleil, une ſeconde fois.

2. M. HABERT,
C. de l'Artillerie.

LE SOUCY.

MADRIGAL.

NE pouvant vous donner ni ſceptre ni couronne,
Ni ce qui peut flatter les cœurs ambitieux,
Recevez ce Soucy qu'aujourd'hui je vous donne,
Pour ceux que tous les jours me donnent vos beaux yeux.

3. *Idem.*

LE SOUCY, AU SOLEIL.

MADRIGAL.

QUoi que tu ſois pourvû d'un éclat nompareil,
Ce n'eſt pas de ton feu que je ſuis embellie,
Si je ſuis la fleur du ſoleil,
C'eſt du ſoleil qui luit dans les yeux de Julie.

2. M. COLLETET.

LE SOUCY, sous le nom de Clytie.

MADRIGAL.

MOrtels, qu'on ne m'accuſe pas
D'être infidele ni volage,
Bien qu'un miracle de cet âge
Ait pris mon ame en ſes appas ;
Je puis ſans crime, & ſans folie,
Chérir cet objet nompareil ;
Aimer Apollon, ou Julie,
C'eſt toujours aimer le Soleil.

6. MALLEVILLE.

LE SOUCY, sous le nom de Clytie.

MADRIGAL.

JE ſuis & l'amante, & l'image,
De l'Aſtre étincelant qui regne dans les Cieux,
Et je puis ſans orgüeil, prétendre à l'avantage
De parer ſon front glorieux ;
Mes rivales ont eu l'audace,
Dans leur plus ſuperbe appareil
De t'oſer demander ma place ;
Mais, incomparable ſoleil,
Plus digne de mes vœux que celui qu'on adore,
Nulle dans l'empire de Flore
Ne me peut diſputer cet honneur ſans pareil ;

Je n'exalte point ma naiſſance ;
Je ne vante point mes appas ;
Pour concevoir cette eſpérance ;
J'ai ce que les autres n'ont pas,
De rayons éclatans je ſuis environnée
Et telle eſt ma deſtinée
Que tu ne peux qu'à moi cette gloire donner ;
Qui pourroit qu'un ſoleil, un ſoleil couronner ?

2. M. D'Andilly, *fils*.

LA PENSE'E.

MADRIGAL.

VOus qui ſuivez l'amour dont le feu vous égare,
Ne jettez point les yeux ſur un objet ſi rare;
C'eſt avecque reſpect qu'il en faut approcher;
Quoi que de ſes beautez votre ame ſoit bleſſée,
Apprenez que les mains n'ont pas droit d'y toucher,
Et que cet heur n'eſt dû qu'à la ſeule penſée.

3. M. COLLETET.

LES SOUCIS ET LES PENSE'ES.

MADRIGAL.

LOrſque preſſé de mon devoir,
Je veux t'offrir une Guirlande
Ta beauté m'ôte le pouvoir
D'accomplir ce qu'il me commande;
Ce qui te la fait mériter.
Empêche que tu ne l'obtiennes,
Ton beau teint ne peut ſupporter
D'autres merveilles que les ſiennes,
Par lui la roſe eſt ſans couleur.
Les œillets ont perdu la leur,
Les tulipes ſont effacées,
Les lys n'ont plus de pureté
Et pour toy rien ne m'eſt reſté
Que des Soucis & des Penſées.

LA FLEUR-D'ORANGE.

MADRIGAL.

DU Palais d'Emeraude, où la riche nature
M'a fait naître & régner avecque majesté;
Je viens pour adorer la divine beauté,
Dont le Soleil n'est rien qu'une foible peinture.
Si je n'ai point l'éclat, ni les vives couleurs,
Qui font l'orgüeil des autres fleurs:
Par mes douces odeurs je suis plus accomplie,
Et par ma pureté plus digne de Julie.
Je ne suis point sujette au fragile destin
De ces belles infortunées
Qui meurent dès quelles sont nées
Et de qui les appas ne durent qu'un matin;

Mon ſort eſt plus heureux, & le Ciel favorable,
Conſerve ma fraîcheur, & la rend plus durable,
Ainſi charmant objet, rare préſent des cieux,
Pour mériter l'honneur de plaire à vos beaux yeux,
J'ai la pompe de ma naiſſance.
Je ſuis en bonne odeur en tout tems, en tous lieux,
Mes beautez ont de la conſtance,
Et ma pure blancheur marque mon innocence.
J'oſe donc me vanter en vous offrant mes vœux
De vous faire moi ſeule une riche couronne.
Bien plus digne de vos cheveux,
Que les plus belles fleurs que Zéphire vous donne.

Mais ſi vous m'accuſez de trop d'ambition,
Et d'aſpirer plus haut que je ne devrois faire,
Condamnez ma préſomption,
Et me traitez en téméraire,
Puniſſez, j'y conſens, mon ſuperbe deſſein
Par une ſévére défenſe,
De m'élever plus haut, que juſqu'à votre
ſein
Et ma punition ſera ma récompenſe.

3. M. C.

LE SAFRAN.

MADRIGAL.

JE viens m'offrir à vous pour parer vos cheveux,
Divin objet de mille vœux,
Par qui toute ame eſt enflâmée;
La nature mere des fleurs,
Pour me diſtinguer de mes ſœurs
De langues ma toute formée,
Mais aimable Julie, il le faut avoüer,
Je n'en ai pas encore aſſez pour vous loüer.

15. M. DE MONTAUSIER.

LA FLAMBE.

MADRIGAL.

JE ne crois pas que ces Guirlandes
Dont chacun vous fait des offrandes,
Conſervent toutes leurs couleurs,
Si votre bel œil les éclaire,
Je m'attends bien de lui voir faire
Des Flambes de toutes les fleurs.

S. MALLEVILLE.

LA FLAMBE.

MADRIGAL.

PArmi toutes ces autres fleurs,
Recevez cette flambe, ô Julie adorable,
C'eſt le vivant portrait des mortelles douleurs
Que cauſe dans mon ſein une playe incurable,
Pour vous montrer l'état de mon cœur conſumé,
Je ne pouvois choiſir qu'un objet enflâmé.

16. M. DE MONTAUSIER.

LE MUGUET.

MADRIGAL.

J'Abandonne les bois dont les feüillages
sombres,
Malgré l'astre brûlant qui répand les clartez,
Conservent ma fraîcheur sous leurs épaisses
ombres,
Pour venir rendre hommage à tes rares
beautez;
Mais je crains en voyant l'éclat qui t'environne,
Que ton feu sans pareil
Ne me soit plus fatal que celui du Soleil.
N'importe toutefois, quoi que le Ciel ordonne,
Ou j'embellirai ta couronne;
Ou mourant au feu de tes yeux,
Mon sort égalera le sort des demi-Dieux.

I. M. DE BRIOTE.

LA FLEUR DE GRENADE.

MADRIGAL.

DAns l'empire fameux de Flore & de
Pomone.
Mon Pere a mille enfans qui portent la
Couronne ;
Mais préférant mon sort au leur
J'ai mieux aimé demeurer fleur
Avec le vif éclat dont je suis embellie ;
Afin de m'offrir vierge à la chaste Julie.
O perte favorable ! ô change précieux !
Je quitte une gloire mortelle,
Pour l'immortel honneur de parer cette
belle,
Et le destin des Rois, pour le destin des
Dieux.

A. M. C.

LA FLEUR DE GRENADE.

MADRIGAL.

D'Un Pinceau lumineux l'aſtre de la lumiere
Anime mes vives couleurs,
Et régnant ſur l'Olimpe en ſa vaſte carriere,
Il me fait régner ſur les fleurs
Ma pourpre eſt l'ornement de l'empire de Flore,
Autrefois je brillai ſur la tête des Rois,
Et le rivage More
Fut ſujet à mes loix;
Mais mépriſant l'éclat dont je ſuis embellie,
Je renonce au flambeau des Cieux
Et viens, ô divine Julie,
A dorer tes beaux yeux;
Pour vivre par leur feu d'une plus noble vie,

Je viens, par une belle ardeur,
A la honte du Ciel achever ta grandeur ;
Il te devoit une Couronne ;
Et moi, je te la donne.

2. M. DE BRIOTE.

LA FLEUR D'ADONIS.

MADRIGAL.

SI quelque soin vous tient de vous rendre immortelle,
Et de voir votre nom par le monde semé,
Rendez vous à l'amour, ne soyez plus re-belle,
Si je fleuris encor, c'est pour avoir aimé.

9. MALLEVILLE.

LA PERCE-NEIGE.

MADRIGAL.

FIlle du bel aſtre du jour,
Je naîs de ſa ſeule lumiere,
Alors que ſans chaleur, à ſon nouveau retour,
Des mois il ouvre la carriere.
Je vis pure & dans la froideur,
Et mon teint, qui la neige efface,
Conſerve ſon éclat dans l'extrême rigueur
De l'hyver couronné de glace,
Fleurs peintes d'un riche deſſein,
Que le chaud du Soleil fait naître,
Et qui peu chaſtement ouvrez votre beau ſein
Au Pere qui vous donna l'être;
Vous qui ſans pudeur aux Zéphirs

Souffrez découvrir vos richeſſes,
Et vous laiſſant toucher à leurs foibles ſoupirs,
Ployez ſous leurs molles careſſes;
Oſez-vous peu modeſtes fleurs,
Prétendre couronner cette beauté ſévére?
Et ne craignez vous point les cruelles froideurs
Dont elle ſçait punir une ame téméraire?
N'ayez plus cette vanité
Puiſque ſeule je dois obtenir l'avantage
D'orner de ſon beau chef l'auguſte majeſté,
Lorſque de tous les cœurs elle reçoit l'hommage,
Au trône de la pureté,

I. MONMOR HABE

LA PERCE-NEIGE.

MADRIGAL.

SOus un voile d'argent la terre enſevelie,
Me produit malgré ſa fraîcheur,
La Neige conſerve ma vie,
Et me donnant ſon nom, me donne ſa blancheur;
Mais celle de ton ſein, nompareille Julie,
Me fait perdre aujourd'hui le prix
Que je ne céde pas aux Lys.

3. M. DE BRIOTE.

LE PAVOT.

MADRIGAL.

ACcordez-moi le privilége
D'approcher de ce front de neige;
Et ſi je ſuis placé, comme il eſt à propos,
Auprès de ces Soleils que le Soleil ſéconde,
Je leur donnerai le repos
Qu'ils dérobent à tout le monde.

S. SCUDERY.

L'IMMORTELLE.

MADRIGAL.

Foibles fleurs à qui le Deſtin
Ne donne jamais qu'un matin,
Reconnoiſſez votre folie;
Moi ſeul dois prétendre à couronner Julie;
Digne objet des plus dignes vœux,
Placez-moi deſſus vos cheveux.
J'aſpire à cet honneur, faites que je l'obtienne:
Ainſi puiſſe le Ciel vous combler de plaiſirs
Faire que tout ſuccede à vos juſtes deſirs,
Et que votre beauté dure autant que la mienne.

4. Idem.

L'IMMORTELLE BLANCHE.

MADRIGAL.

DOnnez-moi vos couleurs, tulipes, anemones,
Oeillets, roſes, jaſmins, donnez-moi vos odeurs,
Des contraires ſaiſons, le froid ni les ardeurs
Ne reſpectent que les couronnes
Que l'on compoſe de mes fleurs;
Ne vous vantez donc point d'être aimables, ni belles,
On ne peut nommer beau ce qu'efface le tems;
Pour couronner les beautez éternelles,
Et pour rendre leurs yeux contens,
Il ne faut point être mortelles.
Si vous voulez affranchir du trépas

Vos brillants, mais frêles apas,
Souffrez que j'en ſois embellie
Et ſi je leur fais part de mon éternité,
Je les rendrai pareils aux appas de Julie,
Et dignes de parer ſa divine beauté.

5. M. C.

LE MELEAGRE.

MADRIGAL.

JE vais finir pour Julie ;
O que mon deſtin eſt beau !
La glorieuſe folie !
Dieux le ſuperbe tombeau !
Je ſuis fleur, & fus jadis homme,
Mon ſort une autre fois ſe trouve au même point ;
Car un feu ſecret me conſomme,
Qui me brûle, & ne paroît point.

5. SCUDERY.

Noms des Auteurs de la Guirlande, avec le nombre des Pieces que chacun y a miſes.

M. Le M. depuis Duc de Montauſier, 16
M. d'Andilly, 1
M. d'Andilly, fils, 2
M. C. peut-être *Conrart*, 5
Madame de Scudéry, 5
M. de Malleville, 9
M. Colletet, 3
M. Habert C. de l'Artillerie, 3
M. Habert, Abbé de Ceriſy, 2
M. Arnaud de Corbeville, 1
M. des Reaux Tallemant, 1
M. Martin, 2
M. Gombaud, 2
M. Godeau, 1
M. le M. de R. 1
M. de Briote, 3
M. de Montmor-Habert, 1
Anon, 2

TABLE

DES MADRIGAUX DE LA GUIRLANDE DE JULIE,

Avec les noms de leurs Auteurs.

A

ACcordez-moi le privilege, page 200
Le Pavot, de M. de Scudery.

A ce coup les Destins ont exaucez mes vœux, 177
L'Héliotrope de M. le M. de M.

Alors que je me vois si belle & si brillante, 141
La rose de M. Habert, Abbé de Cerisy,

Assise en Majesté sur un trône d'épines, 143
La rose; de M. le M. de M.

B

BEl Astre à qui je dois mon estre & ma beauté, 171
La tulipe de M. C.

Belle ces Lys que je vous donne, 167
Les Lys de M. Desmaretz.

Bien que dans l'empire des fleurs, 153
L'œillet de M. le M. de M.

Bien que de la Rose & du Lys, 139
La Couronne Imp. de M. de Malleville.

C.

CAuse de tant de feux, source de tant de pleurs, 156
Le Jasmin, de M. le M. de M.

D.

DAns la Fable ni dans l'Histoire, 173
La Jonquille, de M. le M. de M.

Dans l'empire fameux de Flore & de Pomone, 194
La fleur de Grenade, de M. C.

Depuis mon changement tout l'univers remarque, 175
L'Hyacinthe de M. le M. de M.

De tant de fleurs par qui la France, 159
La Violette de M. de Malleville.

Devant ce teint d'un beau sang animé, 142
La Rose de M. de Malleville.

Devant vous je perds la victoire, 164
Le Lys de M. des Reaux Tallemant.

Donnez-moi vos couleurs tulipes, anemones, 202
L'Immortelle blanche de M. C.

D'un éternel bonheur ma disgrace est suivie, 176
L'Hyacinte de M. C.

Du Palais d'Eméraude, où la riche nature, 187
La fleur d'Orange de M. C.

D'un Pinceau lumineux l'astre de la lumiére, 195
La fleur de Grenade de M. de Briote,

E.

EPris de l'amour de moi-même, 148
Le Narcisse de M. Habert C. de l'Artillerie.

F.

FAut-il donc que la rose ait sur moi l'avantage, 179
Le Soucy de M. Habert C. de l'Artillerie.

Fille du bel Astre du jour, 197
La Perce-Neige de M. de Montmor-Habert.

Foibles fleurs à qui le destin, 201
L'Immortelle de M. de Scudery.

J.

J'Abandonne les bois dont les feüillages sombres, 193
Le Muguet de M. de Briote.

Je consacre, Julie, un Narcisse à ta gloire, 146
Le Narcisse de M. le M. de M.

Je fus un Berger autrefois, 168
La Tulipe de M. Godeau.

Je m'offre à vous belle Julie, 157
L'Anémone de M. le M. de M.

Je n'ai plus de regret à ces armes fameuses' 174
L'Hyacinthe dé M. le M. de R.

Je ne crois pas que ces Guirlandes, 191
La Flambe de M. de Malleville.

Je puis mettre entre les loüanges, 165
Le Lys de M. Martin.

Je suis ce Narcisse fameux, 147
Le Narcisse de M. le M. de M.

Je suis ce Prince glorieux, 137
La Couronne Imper. de M. Chapelain,

Je suis & l'amante, & l'image, 183
Le Soucy de M. d'Andilly fils.

Je suis la fleur d'amour qu'Amarante on appelle, 150
L'Amarante de M. de Gombaud.

Je suis le plus brillant ouvrage, 170
La Tulipe de M. Arnauld de Corbeville.

Je vais finir pour Julie, 203
Le Méléagre de M. de Scudery.

Je viens m'offrir à vous pour parer vos cheveux, 190
Le Safran de M. le M. de M.

L.

LE plus ardent de tous mes vœux, 162
Le Lys de M. le M. de M.

Lorsque pressé de mon devoir, 186
Les Soucis & les Pensées de M. de Malleville.

M.

MErveille de nos jours dont les charmes vainqueurs, 160
Les Lys de M. d'Andilly.

Mortels qu'on ne m'accuſe pas, 182
Le Soucy de M. de Malleville.

N.

NE pouvant vous donner ni Sceptre ni Couronne, 180
Le Soucy de M. Habert, C. de l'Artillerie.

P.

PArmi toutes ces autres fleurs, 192
La Flambe de M. le M. de M.

Permettez-moi belle Julie, 172
La Tulipe nommée Flamboïante, de M. le M. de M.

Q.

QUand je vois vos beaux yeux ſi brillans & ſi doux, 149
La Narciſſe de M. Habert, Abbé de Ceriſy.

Quand toutes les fleurs prennent place, 152
L'Angelique de M. de Malleville.

Que j'ai d'honneur à cette fois, 165
Le Lys de M. Martin.

Quelque diverſité que le parterre étale, 140
La Couronne Imper. de M. de Scudery.

Quoique la Fable nous raconte, 145
La Rose de M. Colletet.

Quoique tu sois pourvû d'un éclat nompareil, 187
Le Soucy de M. Colletet.

R.

REcevez mon service, adorable Julie, 151
L'Angelique de M. le M. de M.

Recevez, ô Nymphe adorable, 135
Zephire à Julie, de M. le M. de M.

Reçois le Lys que je te donne, 163.
Le Lys de M. de Malleville.

S.

SAns beauté, sans grandeur, sans éclat, & sans grace, 154
La fleur de Thin, de M. d'Andilly fils.

Si l'on vous donne un Lys, un Oeillet, une Rose, 178
Le Soucy de M. le M. de M.

Si quelque soin vous tient de vous rendre immortelle, 196
La fleur d'Adonis de M. de Malleville.

Si vous n'aviez banni l'ardeur démesurée, 144
La Rose de M. Colletet.

Sous un voile d'argent la terre ensevelie, 199
La Perce-Neige de M. de Briote.

V.

UN divin Oracle autrefois, 166
Le Lys de M. C.

Vous qui suivez l'amour dont le feu vous égare, 185
La Pensée de M. Colletet.

De l'Imprimerie de CLAUDE ROBUSTEL.
1729.

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux un Manuſcrit intitulé : *La Vie de M. le Duc de Montauſier, Pair de France, &c.* & j'ai cru qu'on pouvoit en permettre l'impreſſion. A Verſailles le 21. Novembre 1728. HARDION.

AUTRE APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux un Manuſcrit intitulé : *La Vie de M. le Duc de Montauſier, Pair de France, &c.* & j'ai cru qu'on pouvoit en permettre l'impreſſion. A Verſailles le 21. Novembre 1728. GALLYOT.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre, à nos amez & feaux Conseiller les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien-amé Jacques Rollin pere, Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer qu'il lui auroit été mis en main un Manuscrit qui a pour titre : *La Vie de Monsieur le Duc de Montausier*, qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce nécessaires, offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & beaux caracteres, suivant la feüille imprimée & attachée pour modéle sous le contre-Scel des Presentes; A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes de faire imprimer ledit Livre ci-dessus spécifié, en un ou plusieurs volumes, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, sur papier & caracteres conformes à ladite feuille imprimée & attachée sous notredit contre-Scel, & de le vendre, faire vendre & debiter par tout notre Royaume pendant le tems de huit années consécutives, à compter du jour de la date desdites Presentes; Faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'Impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance, comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs, & autres d'imprimer, faire imprimer, ven-

dre, faire vendre, debiter ni contrefaire ledit Livre ci-dessus exposé, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns Extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre, ou autrement; sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cent livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts, à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles; que l'Impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs; & que l'Impétrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril 1725. & qu'avant que de l'exposer en vente, le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de Copie à l'Impression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur Chauvelin; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque Publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur Chauvelin; le tout à peine de nullité des Presentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayant cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie desdites Presentes qui sera imprimée tout au long

au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûement signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le troisiéme jour du mois de Decembre l'an de grace mil sept cent vingt-huit, & de notre Regne le quatorziéme. Par le Roi en son Conseil. SAINSON.

Registré sur le Registre VII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N° 276. fol. 232. conformément aux anciens Reglemens confirmés par celui du 28. Fevrier 1723. A Paris le 15. Decembre 1728.

Signé, COIGNARD, Syndic.